MA THESIS (TRANSLATION)

L'ACTIVITE TRADUISANTE ET LE PROBLEME DE SENS: LE CAS DU TRADUCTEUR NIGERIEN

By

SOULEYLimane Korimi

Department Of French

Faculty Of Arts

Ahmadu Bello University

ZARIA

MAY 1998

M.A. **THESIS** (TRANSLATION)

L'ACTIVITE TRADUISANTE ET LE PROBLEMS DE SENS: LE CAS DU TRADUCTEUR NIGERIEN

A thesis submitted to the Postgraduate School Ahmadu Bella University in partial fulfilment of the requirements for the degree of Master of Arts (Translation)

By

SOULEY Limane Korimi

Department Of French

Faculty Of Arts

Ahmadu Bello University

ZARIA

May 1998

No part of this work will be quoted either directly or indirectly without the consent of the author.

CERTIFICATION

This thesis is entitled : **L'Activité traduisante et le problème de sens : le cas du traducteur nigérien** meets the regulations and clauses governing the award of the academic degree of MASTER OF ARTS (Translation) of Ahmadu Bello University and is approved for its contribution to Knowledge & Logical presentation.

28th May 1998

Dr. Basil F. ALISAH
1st Supervisor

Date

29th May 1998

Dr. Raufu A. ADEBISI
Second supervisor

Date

External Examiner
Dr. Cyril MOKWENYE
Associate Professor
Department of Modern
European Languages
University of Benin - BENIN

Date

29.05.1998

Internal Examiner
Dr. Tar ADEJIR

Date

29th May 1998

Head of Department

Date

15/06/99

Dean of Postgraduate School

Date

DECLARATION

Je déclare que ce travail est conçu et réalisé par moi-même. Il n'a jamais été présenté dans ce département pour l'obtention d'un diplôme supérieur.

Toutes les citations sont imprimées en italique. Elles sont soit imprimées dans le texte ou mises en retrait. Toutes les sources d'information ont été notifiées en note en bas de page et reportées en bibliographie.

Signé : SOULEY Limane Korimi

Date 12 Mai 1998

DEDICACE

A ma femme

et à mon fils.

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier très vivement le **Dr. B. F. Alisah,** mon premier Directeur qui, en dépit de ses multiples charges, m'a guidé dans ce travail avec une attention particulière et une rigueur soutenue.

Je tiens également à remercier le **Dr. R. A. Adébisi,** mon second Directeur qui, dans les mêmes conditions m'a suivi dans ce travail. Leurs remarques et leurs précieux conseils ont été d'un grand apport.

Qu'ils soient tous ici, gratifiés chaleureusement.

En outre, ma reconnaissance va également à mes parents, frères, amis et collègues qui n'ont ménagé aucun effort pour apporter leur concours de quelque nature qu'il soit pour la réalisation de ce travail.

Mes remerciements vont encore à tous ceux qui ont répondu à nos questions ou nous ont donné des informations dans le cadre de ce travail. Je remercie MM. Tahirou Maliki, Directeur de la Traduction et de l'Interprétation au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération du Niger et Elhadji Boukari, interprète à l'Assemblée Nationale Nigérienne qui ont bien voulu répondre à nos questions.

Je manquerais à mes devoirs les plus élémentaires si je ne remerciais pas ici, le gouvernement nigérien pour m'avoir accordé une bourse dans le cadre de cette étude.

Je tiens enfin, à exprimer toute ma gratitude à l'endroit de Messieurs Balla Abdou et Ousseini Malan Sani qui ont assuré la saisie de ce document. Qu'ils soient loués.

ABSTRACT

Translation is an activity practised long time ago. Indeed, it started from the time of monks, with the translation of religious documents such as the Bible. That activity consists of translating a message from one language into another.

In Niger Republic, translation is at its early stages for, most of those who are involved in it, are amateurs. They are practising it without the qualifications required in the field. Therefore, these translators are confronted with various difficulties when conveying the message from one language into the other.

Our research aims at diagnosing these difficulties and suggesting solutions to overcome them. The study will enable us to discover these difficulties experienced by these translators. They are of two types :

— those related to linguistic factors
— and those related to socio-cultural parameters.

Our study is divided into two main parts :

The first part made up of three chapters gives an overview of translation and the problem of meaning.

Chapter 1, defines translation and distinguishes translation types, and highlights major characteristics and translation premises.

Chapter 2, examines the essentially communicative nature of translation activity, and the role of the actors involved, as well as the relevance of feedback mechanism.

Chapter 3, undertakes theoretical discussions of meaning, linguistic sign and the purpose of its creation (that is its function). In addition, this chapter shows how the linguistic sign changes its meaning as well as the causes and principles of these changes. The chapter rounds off with the problem of transmitting meaning from one language into the other.

The second part made up of two chapters investigates the difficulties experienced by Niger Republic translators when translating a message.

Chapter 4, presents the different linguistic groups, the state of the translation activity and identification of the difficulties.

Chapter 5, classifies the difficulties identified in four above into two main categories and gives a detailed analysis of them.

Besides, our study enables us to make suggestions on how to overcome these problems and possibly avoid their occurrence.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

La traduction est une activité linguistique qui consiste à transmettre le message exprimé dans une langue en une autre langue en vue de le rendre accessible aux auditeurs potentiels de cette deuxième langue. Cette opération est pratiquée par les traducteurs et les interprètes. On parle de traduction lorsque le message est transmis par écrit et d'interprétation quand il est rendu par voie orale.

L'activité traduisante est une activité pratiquée depuis des siècles. En effet, les chercheurs ont trouvé en Egypte, des écritures en quatre ou cinq langues asiatiques du 2e millenium, 3000 ans avant Jésus Christ. Les premières œuvres traduites sont des textes sacrés notamment la Bible. La traduction grecque de l'Ancien Testament dite "**septante**", la traduction latine de la Bible par Saint Jérôme dite "**la vulgate**", l'«**American Bible Society**» du linguiste Eugène A. Nida sont les plus importantes traductions de l'époque. A cela s'ajoutent les traductions d'Iliade et de l'Odyssée, la Plutarde traduite par Amyot et les œuvres de la pléïade. Des écrivains comme Valéry Larbaud ont légué des arts de traduire. La littérature nationale européenne a commencé avec la traduction du grec au latin. Les Arabes qui avaient conquis les terres grecques ont produit une version arabe de l'important patrimoine scientifique et philosophique. De toutes ces traductions, celle de la Bible est la plus impressionnante car elle a connu une propagation extraordinaire. Ceci est dû justement au fait que les religieux, contrairement aux littéraires ont donné plus priorité au sens exprimé par écrit qu'à celui exprimé à l'oral.

A la Renaissance, la traduction du travail de Platon entreprise par Masilio Ficino et l'édition latine du Nouveau Testament de Erasmus ont conduit à une nouvelle attitude envers la traduction. Pour la première fois, les chercheurs se

sont plus intéressés à l'exactitude du texte traduit parce que les religieux et les philosophes dépendent beaucoup des mots exacts utilisés par Jésus, Platon ou Aristote. Le 19ème siècle met l'accent sur le style et la précision en traduction. C'est le texte et rien que le texte qui importe. Les notes en bas de page ont été acceptées. Au 20ème siècle le culte d'archaïsme cassé en 1817 par Benjamin Jowett, un érudit d'Oxford qui, a traduit Platon dans une langue décente et simple, n'a pas été suivi d'effet. La question du style cède la place à celle de l'exactitude et de la précision qui deviennent ainsi les critères prépondérants. La traduction devient une activité scientifique pour un public intellectuel.

Malgré sa pratique depuis des siècles, les opinions sont encore divergentes sur la terminologie du mot "**traduction**", sa définition et son interdisciplinarité. Certains savants vont jusqu'à nier la possibilité de la traduction et affirmer son impossibilité. Nous pouvons citer entre autres :

Danté (1265-1321) déclare que «*Aucune chose de par celles qui ont été mise en harmonie par le lien de poésie ne peut se transposer de sa langue en uneautre sans qu'on rompe sa douceur et son harmonie*». (1)

Humbodt (1767-1835) affirme *"Toute traduction me paraît incontournablement une tentative de résoudre une tâche irréalisable"* : (2).

Pour Joachim du Bellay (1529-1560) et Victor Hugo (1802-1885) la traduction augmente les fautes, disent-ils, et gêne la beauté du texte. Nous avons remarqué que tous ces auteurs sont des écrivains, donc des littéraires et, s'ils parlent d'impossibilité de la traduction, ils s'adressent surtout à la traduction

(1) Cité dans Edmond Cary, Comment faut-il traduire (Lilles : Presse Universitaire de Lilles, 1985), p. 25.

(2) Ibid, p. 25.

littéraire. Par contre, les linguistes comme Jean Dubois sont confiants quant à la possibilité de la traduction.

> *Tout texte quelle que soit sa distance historique ou géographique est traduisable. Et ceci n'est possible que parce que ces textes sont engendrés par des grammaires qui participent à un certain nombre de modèle d'universaux linguistiques.* (1).

Pourtant l'activité traduisante a été toujours faite et occupe une place de choix. Les échanges inter-personnels et inter-communautaires vont en croissant, la traduction devient incontournable. Bureau Marcel V.D annonce déjà cette nécessité en disant que la traduction est "*l'une des conditions nécessaires à la création et au développement des relations scientifiques, culturelles, commerciales et touristiques entre les nations.* (2)"

La traduction est indispensable pour les nations. Ainsi donc les premières écoles de formation en traduction virent le jour, selon Von Hoof Henri, vers les années 1940. Ce n'est que dans la 2ème moitié de ce siècle que cette discipline a connu un développement remarquable. L'activité traduisante devient une discipline académique enseignée dans les universités pour la formation des spécialistes du métier.

La finalité de la traduction est le rendement dans la production du sens de l'énoncé exprimé. Malgré leur formation, les traducteurs rencontrent énormément des difficultés. D'abord, parce que le sens en lui-même constitue un

(1) Jean Dubois, Grammaire structurale du français (Paris : Larousse, 1969), p.13.

(2) Bureau Marcel Van Dijik & P.A., Mieux traduire pour mieux communiquer : étude perspective du marché de la commission des Communautés Européennes, CECA, CEEA, (Bruxelles et Luxembourg, 1981), p. 39.

problème. La sémantique et la sémiotique qui ont fait sienne l'étude du sens du signe linguistique et de ses manifestations ne sont pas encore arrivées à résoudre le problème. Les linguistes s'interrogent sur ce qu'est le mot, sa fonction et son sens. Le mot a plusieurs appellations : mot, lexème, signe linguistique, etc... Sa fonction est celle de déterminer le sens du signe linguistique. Mais, le signe linguistique n'a pas un seul sens. Il ne renvoie pas à un seul sens mais à plusieurs. Il est donc difficile pour le traducteur de trouver son sens précis. Comment alors faut-il saisir le vrai sens ? Faut-il prendre le premier sens qui est la dénotation ou considérer les autres sens (les connotations) ? Pire encore, le mot ne ressemble pas à la chose qu'il signifie comme le stipule le professeur S. Ullmann. Si chaque signe a une seule signification, quel serait alors le sort des synonymes et des homonymes ? Le traducteur opère dans deux langues différentes ; et dans chaque langue le mot a une autre appellation. Cette dichotomie est aussi un grand handicap pour le traducteur qui va d'une langue à une autre en cherchant les équivalences.

Le sens d'un signe linguistique n'est pas standard, car même à l'intérieur d'une même communauté linguistique il peut changer par l'entremise du glissement de sens. Le sens peut s'allonger ou se raccourcir. Les facteurs linguistiques, historiques et sociaux sont à la base du changement de sens. Le sens d'un mot se détermine par rapport à son environnement linguistique et extra-linguistique. Les facteurs socio-culturels tels que la culture, la civilisation et la vision du monde rentrent en jeu dans la détermination du sens précis du mot dans le texte. Waldron affirme que :

> *All meaning can be said, then to be related to the culture and activities of a particular community and can only be expressed by relating speech to particular contexts in which speech takes place, in a particular cultural structure.* (1)

(1) Waldron Ronald Alan, Sense and Sense Development (London : André Deutsch Limited, 1967), p. 40.

Plus loin il dit encore *«We may go on to observe that in contemporary speech a word appears to have not one fixed meaning but a system of meanings different in different contexts». (1)*

Waldron veut dire que le mot n'a de sens que dans le contexte où il a été exprimé. Hors de là, il n'a pas de sens précis. C'est cette variation de sens d'un contexte à un autre, d'une situation à l'autre, et d'une culture à une autre qu'il appelle "**system of meanings**".

Le Niger fait partie de ce vaste ensemble de pays de l'Afrique de l'Ouest ayant le français comme langue officielle. Il entretient des relations avec plusieurs pays, principalement les anglophones et les arabophones. Pour assurer son développement socio-économique, culturel et politique, il se voit obligé de communiquer avec ses partenaires. Les barrières linguistiques constituant un obstacle sérieux, il va falloir recourir à des spécialistes de la langue pour tirer le maximum de profit de sa communication avec les autres. Ces spécialistes sont les traducteurs et les interprètes sur qui, repose toute la responsabilité de la communication. L'activité traduisante est à ses débuts au Niger. C'est un domaine non encore formalisé. Il ne dispose d'aucune institution de formation en la matière. L'activité est exercée dans sa majorité par des professeurs de langues, des journalistes et beaucoup d'autres personnes sans formation spécialisée dans le domaine. Néanmoins, quelques traducteurs professionnels travaillent dans l'administration et les organismes privés.

(1) Ibid, p. 14.

La pratique traduisante réclamant une formation spécialisée, le traducteur nigérien rencontre des difficultés considérables dans la recherche du sens précis du mot. Ces difficultés trouvent leur origine dans la langue mais aussi dans les réalités socio-culturelles de chaque communauté linguistique. Les deux langues réclamant la traduction n'appartiennent pas au traducteur. Elles n'ont pas les mêmes structures, mais aussi, les sujets parlants n'ont pas les mêmes cultures, les mêmes civilisations, les mêmes visions du monde. Comment peut-on alors correctement traduire lorsque les deux langues en contact nous sont étrangères et si l'on sait que même au sein d'une même communauté linguistique chacune a sa manière d'exprimer ses idées, ses sentiments.

Objectif de la recherche

Le traducteur nigérien est confronté à un problème de conversion pour trouver le sens énoncé. Ces difficultés se constatent chaque fois qu'il traduit un message d'une langue à une autre.

A notre connaissance, aucune étude antérieure n'a été faite sur le cas spécifique du traducteur nigérien dans le domaine du sens. Dans cette étude, nous nous proposons de diagnostiquer les problèmes que rencontre le traducteur dans la recherche du sens du signe linguistique dans un énoncé. Notre étude nous permettra de découvrir ces obstacles et ensuite de faire des suggestions qui permettent d'améliorer la situation. Elle permettra aussi :

— aux concernés, c'est-à-dire aux traducteurs de se rendre compte du vrai problème et de s'amender en conséquence ;
— aux traducteurs professionnels en général, de corriger leurs erreurs quotidiennes ;

— aux amateurs qui se jettent dans le métier de savoir, que la traduction est une discipline avec ses techniques et ses exigences et qu'elle n'est pas praticable par tout venant ;

— aux profanes, c'est-à-dire à ceux qui sont étrangers au domaine, d'avoir une notion de ce qu'est la traduction, ses difficultés et ses exigences.

Méthodologie

Par méthodologie, nous entendons la manière dont nous abordons le sujet pour atteindre nos objectifs. Nous allons utiliser l'approche quantitative. Nous avons établi deux catégories de questionnaires dont l'un adressé aux traducteurs (professionnels et amateurs) et l'autre aux utilisateurs des traducteurs .

Nous procéderons aussi à une approche qualitative, c'est-à-dire l'usage des documents en rapport avec le sujet (ouvrages, archives, etc.).

Délimitation du travail

Notre étude comporte deux parties principales :

La première partie , essentiellement théorique, est constituée de trois chapitres. Elle est intitulée **l'activité traduisante et la problématique de sens.**

Le chapitre 1 donnera un aperçu général sur la traduction et les exigences de celle-ci.

Le chapitre 2 traitera de la communication dans la pratique traduisante et des principaux acteurs de cet acte de communication. Ce chapitre montrera l'importance du feedback dans cette communication.

Le chapitre 3 évoquera la problématique de sens au sein d'une science sémantique. Il examinera la nature du signe linguistique, son sens et les manifestations de ce sens. Il traitera du problème de transmission de sens, d'une langue à une autre.

La deuxième partie intitulée **les difficultés rencontrées par le traducteur nigérien dans la recherche du sens,** comprend deux chapitres, le 4ème et le 5ème.

Le chapitre 4 présentera l'activité traduisante au Niger. Il analysera aussi les résultats des questionnaires.

Le chapitre 5 portera sur les difficultés linguistiques et celles liées aux facteurs socio-culturels. Et enfin, nous allons proposer des solutions qui permettent d'apaiser ces difficultés.

Une conclusion mettra fin à notre discussion en faisant la synthèse de notre travail, en faisant ressortir nos observations.

PREMIERE PARTIE

L'ACTIVITE TRADUISANTE ET LA PROBLEMATIQUE DE SENS

1ÈRE PARTIE

L'activité traduisante et la problématique de sens.

La première partie de cette étude comporte trois chapitres :

Le chapitre 1 présentera l'activité traduisante avec toutes ses caractéristiques. Nous allons définir la traduction, déterminer les conditions d'une traduction acceptable, et tenter de localiser cette activité quant à sa dépendance ou son autonomie. Le chapitre 2 démontrera que toute traduction est un acte de communication. Il examinera les principaux acteurs de la pratique traduisante, les rôles joués par chaque acteur, et montrera l'importance de la relation de feedback existant entre les différents acteurs. Dans le chapitre 3, nous nous pencherons sur le problème de sens en général, examiné au sein d'une science sémantique. Nous nous intéresserons au signe linguistique (ou mot) dans toutes ses manifestations. La partie sera clôturée par l'examen du problème de transmission de sens en général, d'une langue à une autre.

CHAPITRE 1

L'ACTIVITE TRADUISANTE ET SES CARACTERISTIQUES

CHAPITRE I

L'ACTIVITE TRADUISANTE ET SES CARACTERISTIQUES

1.1. Définition de la traduction

Le terme **"traduction"** a subi un glissement sémantique par rapport à son usage régulier. C'est un terme employé dans plusieurs acceptations. Ce mot désigne parfois un état d'âme, le résultat de quelque chose ou la conséquence de quelque chose. Ainsi, la nervosité traduit la fatigue ; la lumière rouge d'un feu optique traduit qu'il faut s'arrêter, la verte nous autorise à passer. etc. Notre terrain d'occupation est le langage humain, moyen par lequel l'être humain communique avec ses semblables.

La traduction est un terme ambigu, car il est employé pour désigner d'une part, le procédé utilisé pour aller d'un texte source à un texte cible, et d'autre part, il représente le résultat obtenu à partir de ce procédé. En d'autres termes, il est l'action de traduire et le produit de cette action, c'est-à-dire le texte d'arrivée. Cette dualité conceptuelle a toujours laissé la **"traduction"** dans une instabilité terminologique mettant traducteurs, traductologues et linguistes dans un doute. Dans une étude sur la traduction Lance Hewson et Jacky Martin se posent la question de savoir si le terme **"traduction"** est assigné au processus suivi pour arriver à un texte traduit à partir d'un premier texte ou au produit issu de ce processus ? *«Is it an objective product assignable to a systematic process or is it an artefact»* ? [1] Cette ambiguïté est également remarquée par le sémioticien

(1)) Lance Hewson et Jacky Martin, Redefining Translation : The Variational Approach (London and New York : Routledge, 1991), p. 2.

Ljudskanov que Harris Brian n'a pas manqué de souligner. *"Si la traduction est, comme le souligne Ljudskanov, une opération, ce terme signifie également le résultat de cette opération. (1)"*.

Le problème terminologique de la traduction est aussi une préoccupation des linguistes. C'est ainsi que, dans le cadre de l'élaboration d'une documentation, les linguistes ont constaté qu'il y a des lacunes dans la terminologie de la linguistique, notamment le manque d'un terme précis pour distinguer l'analyse linguistique de la traduction. Pour remédier à cette dualité conceptuelle certains linguistes ont essayé d'apporter une solution. J. C. Catford et E. A. Nida ont chacun donné un nom à l'analyse linguistique. Catford a distingué l'analyse linguistique et la traduction.(2) Ce dernier a constaté que dans la traduction d'une langue à une autre, il se passe des transformations diverses. Et, compte tenu de la complexité de ce domaine, seul une approche linguistique peut permettre de comprendre et d'expliquer. Nida de son côté a perçu des sciences de la traduction. (3) Harris Brian a utilisé un néologisme pour combler cette lacune. Il suggère **"traduction"** pour l'activité que pratique le traducteur et **"traductologie"** pour désigner l'analyse linguistique de cette activité (4).

Nous remarquons que chacun a essayé de conceptualiser les deux termes, en accord avec son domaine de recherche et le but qu'il poursuit. Aussi, serait-il nécessaire pour notre étude de clarifier les termes. Nous retiendrons **"traduction"** pour l'activité que pratique le traducteur et le **"texte traduit"**, **"texte cible"** ou **"texte d'arrivée"** pour le résultat obtenu. Nous regroupons le

(1) Harris Brian, "La Traductologie, la traduction naturelle, la traductioin automatique et la sémantique" in André Dugas (ed), Problèmes de sémantique (Montréal : Les Presses de l'Université du Québec, 1973), p. 135.

(2) ibid, p. 135.

(3) ibid, p. 135.

(4) Harris Brian, "La Traductologie, la traduction naturelle, la traductioin automatique et la sémantique" in André Dugas (ed), Problèmes de sémantique (Montréal : Les Presses de l'Université du Québec, 1973), p. 135.

tout dans un ensemble que nous appelons la pratique traduisante. La traduction vient du mot latin **"traducere"** qui veut dire faire passer. Plusieurs auteurs ont défini la traduction J. C. Catford la définit comme *"The replacement of textual material in one language (SL) by equivalent textual material in another language (TL)".*(1)

Vinay et Darbelnet considèrent la traduction comme *«le passage d'une langue A à une langue B»*(2) . Ce passage implique en soit toutes les transformations que les signes subissent. Maurice Pergier s'exprime autrement. *"Traduire, c'est remplacer un message (ou une partie du message) énoncé dans une langue par un autre message équivalent énoncé dans une autre langue"* (3) Pour J. Réné Ladmiral, est traduction, *"toute forme de médiation interlinguistique permettant de transmettre de l'information entre locuteur de langues différentes."* (4) Ladmiral met l'accent sur l'aspect médiation parce qu'il faut un intermédiaire (médiateur) entre les deux interlocuteurs pour que le message passe. Ce message ne peut être compris par le récepteur que s'il est traduit par le traducteur qui est le médiateur.

La traduction consiste donc, à rendre fidèlement le message exprimé dans une langue appelée Langue de Départ, en une autre Langue appelée Langue d'Arrivée, en effectuant des modifications et des restructurations. Selon Roman Jacobson on distingue trois formes de traduction :

— la traduction interlinguale,

— la traduction intralinguale,

(1) J. C. Catford, A Linguistic Theory of Translation (London : Oxford University Press, 1965), p. 28.

(2) J. P. Vinay et J. Darbelnet, Stylistique comparée du français et de l'anglais (Montréal : Beauchemin, 1962), p. 20.

(3) Maurice Pergier, Les Fondements sociolinguistiques de la traduction (Paris : Honoré champion, 1980), p. 26.

(4) J. Réné Ladmiral, Traduire : théorèmes pour la traduction (Paris : Gallimard, 1994), p.11.

— et la traduction intersémiotique.

1°) La traduction interlinguale

La traduction interlinguale est l'interprétation des signes linguistiques d'une langue au moyen des signes linguistiques d'une autre langue. Celle-ci se pratique entre deux langues. C'est la traduction proprement dite. Elle suppose un locuteur et un récepteur. Le récepteur ne comprenant pas la langue de départ, il faut alors la traduire dans sa langue pour qu'il y accède. Cette opération cherche à mettre à la disposition d'une audience un énoncé équivalent qui n'existe pas auparavant. Les deux langues en contact n'ont ni les mêmes signes linguistiques ni la même structure ; par une médiation linguistique et culturelle on arrive alors à établir un nouveau texte. C'est une opération pratiquée dans la vie socio-professionnelle. Elle est aussi utilisée dans l'enseignement des langues. On parle de traduction pédagogique qui permet d'apprendre une langue en utilisant une autre. Prenons un exemple pour illustrer cette traduction interlinguale. Considérons un énoncé exprimé dans une langue A, l'anglais adressé à une audience qui a une langue B, le français. Cette audience ne peut pas comprendre le message exprimé en A. Il faut le lui convertir dans la langue B pour qu'elle en prenne connaissance.

Enoncé A : The election took place in April 1997.

Elle sera traduite en français par :

Enoncé B : Les élections se sont déroulées en avril 1997.

Donc, l'énoncé B est l'équivalent de A parce qu'ils expriment la même chose dans les deux langues pourtant différentes l'une de l'autre. Cette

opération a permis de supprimer la barrière linguistique entre l'émetteur et l'audience.

2°) La traduction intralinguale

Ce type de traduction s'effectue à l'intérieur d'une même langue. Dans ce cas, les signes de la langue sont remplacés par d'autres signes de cette même langue. Roman Jacobson l'appelle une **reformulation.** Cette forme est pratiquée tous les jours sans qu'on se rende compte. On distingue deux étapes. La première étape se fait au niveau individuel et la deuxième au niveau interpersonnel. La première étape se pratique au niveau psycholinguistique de l'individu. Donc, elle ne fait pas intervenir une autre personne. L'individu n'est pas conscient qu'il effectue une traduction. Le sujet essaie de s'expliquer à lui même en se posant des questions dans son esprit, question du type "*est ce que je me suis compris ? est-ce que je veux dire.. etc.*". Par cet exercice, il cherche à coordonner sa pensée et sa langue afin qu'il se comprenne lui-même. Dès qu'un sujet tente de se parler à lui-même pour éclaircir son idée à son propre niveau, il est en traduction intralinguale.

La deuxième étape fait intervenir un locuteur et un auditeur. Là aussi, l'exercice est inconscient puisque le sujet ne se rend pas compte qu'il effectue une activité traduisante. Il est guidé par le seul rôle d'informer l'auditeur ; mais lorsqu'on observe, il s'agit bien d'une manifestation de la traduction. Par exemple, lorsque vous dites quelque chose à quelqu'un et vous dites ensuite "*je m'explique, c'est-à-dire, etc.),*" vous êtes en traductions intralinguale parce que vous êtes toujours dans la même langue, car l'action que vous faites est une traduction. Le locuteur re-explique ce qu'il dit lorsqu'il sait que le message ne passe pas ; il clarifie quelque chose d'obscure. Une autre manifestation de la traduction intralinguale s'observe chez les enfants de bas âges où seuls leurs

parents ou leurs frères comprennent ce qu'ils disent. Une autre personne aura recours aux parents ou aux frères pour savoir ce qu'ils disent. Ceux-ci sont à côté des ces enfants. Ils comprennent leur message ; il leur est donc très facile de le décoder.

Enfin, la différence fondamentale entre la traduction interlinguale et intralinguale est qu'au niveau de la première, deux langues interviennent alors qu'au niveau de la seconde, il n'y a qu'une seule langue. La traduction intralinguale n'est pas opérationnelle comme méthode de travail.

3°) La traduction intersémiotique

Elle consiste à interpréter des signes linguistiques au moyen des signes non linguistiques et vice versa. Signes et symboles ont les mêmes fonctions ou même se confondent parfois, et peuvent être utilisés l'un à la place de l'autre ; l'essentiel est de véhiculer le message. Par exemple, un panneau portant le dessin d'une vache, placé sur une route nous avertit que c'est un passage d'animaux et que l'on doit faire attention. L'énoncé n'est pas expressément écrit en toutes lettres sur le panneau ; cet autre panneau carré de fond bleu portant la lettre H, placé sur une voie nous indique que nous sommes à côté d'un hôpital et qu'on ne doit pas klaxonner. Ce seul panneau représente tout un énoncé. Il s'agit là d'une manière simplifiée de communiquer qui se passe sans recourir à des phrases entières. La traduction intersémiotique est très développée dans le code de la route, la publicité et beaucoup d'autres domaines tels que l'informatique, la médecine, etc...

Après ces différentes formes de traduction, nous allons tenter de situer cette activité qui est, depuis longtemps, considérée comme une discipline qui se cherche. Sa localisation fait l'objet d'une discussion.

1.2. Localisation de la traduction

L'activité traduisante est un domaine interdisciplinaire. La classer dans une discipline a toujours causé un problème. C'est une discipline qui a suivi plusieurs péripéties. D'abord faisant partie de la linguistique pure puis de la linguistique appliquée, la traduction se trouve à cheval sur plusieurs sciences notamment la linguistique et la logique. Elle appartenait à la linguistique pure depuis l'antiquité jusqu'au temps moderne, au moment où la linguistique s'occupe des éléments les plus petits de la phrase jusqu'aux plus grands et de la grammaire. Ensuite, elle passe à la linguistique appliquée en passant par la philosophie lorsque la linguistique faisait sienne l'étude sur la langue maternelle, le principe de son acquisition. Au même moment, elle s'occupe des phénomènes d'interférence dans deux langues en contact causés par le fait du bilinguisme. La traduction ne s'effectuant qu'en considérant les réalités socio-culturelles des communautés linguistiques auxquelles les langues appartiennent, on assiste alors, à la sociolinguistique, une branche de la linguistique. En tenant compte de son objet et de son itinéraire, peut-on classer la traduction dans la linguistique ?

1.2.1. La traduction est-elle une activité linguistique ?

Les linguistes et les traductologues se sont basés sur les recherches linguistiques pour tenter de situer cette activité. Ainsi, deux tendances se dégagent ; les linguistes inscrivent la traduction dans l'ensemble de la discipline linguistique et les traductologues la prennent pour une discipline indépendante. Les linguistes disent qu'on ne peut pas traduire sans connaître les langues et que toute la question de la traduction est une affaire de langue, donc de la linguistique. Les traductologues refusent de considérer la traduction comme une activité spécifiquement linguistique. Ces derniers constatent d'autres aspects de

la traduction tels que les réalités socio-culturelles des communautés dont relèvent les langues en présence. C'est pour cette raison qu'ils refusent ce particularisme. Pourtant, même les réalités socio-culturelles ne sont que des expressions de ces communautés. Les traductologues oublient le moment linguistique dans cette activité. Georges Mounin a essayé d'analyser les deux tendances. Dans le cadre d'une étude pour la promotion d'une science de la traduction, A. V. Fedorov a conclu que celle-ci est d'abord et avant tout, une opération linguistique et qu'en conséquence toute théorie la concernant doit être inclue dans l'ensemble des disciplines linguistiques. J. P. Vinay et J. Darbelnet proposent son inscription dans le domaine de la linguistique, abondant ainsi dans le même sens que Fedorov.

> *La traduction est une discipline exacte, possédant ses techniques et ses problèmes particuliers qui méritent d'être étudiés à la lumière des techniques d'analyse actuellement à l'honneur en linguistique* (1).

Cette inscription de la traduction dans le cadre de la linguistique est contestée par les traducteurs professionnels expérimentés. Mounin ne dit pas autre chose.

> *Considérant la traduction surtout comme un art, ils nient qu'elle doive être définie comme une opération relevant strictement de la connaissance scientifique, et spécifiquement de l'analyse linguistique* (2)

Les traducteurs ont accepté que la traduction est une opération principalement linguistique mais ils incluent d'autres facteurs extralinguistiques qui

(1) J. P. Vinay et J. Darbelnet, Stylistique comparée du français et de l'anglais in Georges Mounin, Les Problèmes théoriques de la traduction (Paris : Gallimard, 1963), p. 13.

(2) Georges Mounin, Les Problèmes théoriques de la traduction (Paris : Gallimard, 1963), p. 13

interviennent dans cette activité linguistique notamment le contexte, la situation, la culture... etc. En conséquence ils refusent cette appartenance à un seul domaine spécifique. Parmi ceux-ci, la position d'Edmond Cary mérite une attention particulière. En effet, si l'on tient compte de tous les aspects, selon Cary, la traduction ne doit pas être un otage de la linguistique. Georges Mounin y voit une vérité ; il affirme que

> *la traduction, quand on en recense tous les aspects, dans toute leur complexité, ne parait pas réductible à l'unité d'une définition scientifique entièrement justiciable de la linguistique* (1)

La position de Cary se confirme lorsqu'il déclare que «*la traduction littéraire n'est pas, une opération linguistique, c'est une opération littéraire ; pour traduire les poètes, Il faut savoir se montrer poète*». (2)

Cary ne veut rien dire d'autre que pour traduire un texte se rapportant à un domaine, il faut avoir une connaissance de ce domaine. L'on doit se mettre dans la situation pour bien pénétrer le domaine en question. Malgré cette déclaration, Mounin trouve que le point de vue de Cary est contestable, car dit-il, Cary accuse Fedorov de tomber dans une "**déviation linguistique**" et Fedorov l'accuse de faire une "**déviation littéraire**". Georges Mounin constate que chacun d'entre eux voit un seul aspect d'une chose qui en a deux.

(1) Ibid, p. 13.

(2) Edmond Cary, Comment faut-il traduire, in Georges Mounin, Les Problèmes théoriques de la traduction (Paris : Gallimard, 1963) pp. 13-14.

Pour Cary, la traduction ne se limite pas à une opération linguistique. Par contre, Fedorov la présente avant tout comme une opération linguistique et que la linguistique est le dénominateur commun, base de toutes opérations de traduction. Si certains font concession à Fedorov, Cary refuse cette concession en premier lieu. Fort de son expérience dans l'activité traduisante, il estime que le dénominateur commun linguistique restreint le champ de la traduction. Bien qu'il s'oppose à l'idée de Fedorov, il reconnaît que la linguistique est liée à la traduction. Il complète sa thèse lorsqu'il dit que la traduction comporte, en dehors des aspects linguistiques, des aspects extra-linguistiques. Georges Mounin fait sienne cette thèse de Cary.

> *La traduction (surtout dans les domaines du théâtre, du cinéma, de l'interprétation) comporte certainement des aspects non linguistiques. Mais toute opération de traduction, Fedorov a raison, comporte, à la base, une série d'analyses et d'opérations qui relèvent spécifiquement de la linguistique et que la science linguistique appliquée correctement peut éclairer plus et mieux que n'importe quel empirisme artisanal. (1)*

Mounin constate qu'il y a des aspects non linguistiques dans l'activité traduisante mais ces opérations ont pour base la linguistique. Il remarque aussi que la linguistique éclaire la traduction. Donc, on peut dire que la thèse de Cary complète celle de Fedorov. Lorsque nous considérons le but de la traduction qui est de faire comprendre le message exprimé à l'audience et l'objet à traduire, c'est-à-dire le message, et ensuite le moyen par lequel nous traduisons (la langue), nous constatons que nous baignons dans la linguistique. Les facteurs socio-culturels (situation, contexte, culture, civilisation et vision du monde) qui

(1) Georges Mounin, Les Problèmes théoriques de la traduction (Paris, Gallimard, 1963), p. 16.

interviennent dans la traduction sont aussi des moyens d'expression de la communauté. Nous remarquons que nous n'évoluons que dans le langage lorsque nous pratiquons cette activité. A la lumière de ce qui précède nous sommes d'avis que la traduction est une activité linguistique. Une activité qui s'effectue entre deux langues, au moyen d'une langue (y compris celle faite par une machine) ne peut être qu'une activité linguistique. Si nous balayons la traduction de la linguistique, rien ne reste. Pour traduire il faut nécessairement connaître la langue source et la langue cible, parce que c'est ce qui est dit qui compte, et on ne peut dire quelque chose que par le langage. Donc, dire que la traduction est une opération linguistique n'est que confirmer sa légitimité.

Après avoir localisé cette discipline, pouvons-nous maintenant, examiner les conditions indispensables à son accomplissement ?

1.3. Les exigences de la pratique traduisante.

Comme toute activité, la pratique traduisante a des exigences, conditions d'un bon rendement. Pour effectuer une traduction acceptable, le traducteur doit avoir des compétences fondamentales qui permettent de surmonter les obstacles. Ce sont :

— la compétence linguistique
— la compétence pragmatique
— la compétence encyclopédique
— la performance linguistique
— et le bilinguisme.

1.3.1. La compétence linguistique

Dans la terminologie chomskienne, la compétence linguistique est la capacité qu'a un locuteur auditeur de sa langue maternelle. C'est une sorte de force idéale qui anime le sujet parlant natif dans sa langue maternelle. Cette compétence est comme un système des règles grammaticales qui permettent à un sujet parlant natif de produire et de comprendre un nombre infini de phrases même celles qu'il n'a jamais entendues. Le traducteur doit maîtriser les deux langues en contact «*Deux ou plusieurs langues peuvent être dites en contact si elles sont employées alternativement par les mêmes personnes*» (1). Ce dernier doit posséder les deux langues dans lesquelles il opère. Noam Chomsky a déterminé en ses termes la possession d'une langue maternelle : «*Posséder une langue, c'est être en principe capable de comprendre ce qui est dit et de produire un signal doté de l'interpellation sémantique voulue*» (2)

Ces aptitudes permettent au sujet parlant natif de comprendre et de produire tout énoncé. Lorsqu'il a cette capacité, on dit qu'il a possédé sa langue. A partir de cette conception de possession d'une langue maternelle, Chomsky complète sa conception de ce qu'il appelle la compétence linguistique.

> il est évident que les phrases ont un sens intrinsèque déterminé par les règles linguistiques, et qu'une personne qui possède une langue a, d'une certaine manière, intériorisé le système de règles qui détermine *et la forme phonique de la phrase, et son contenu sémantique intrinsèque ; cette personne a développé ce que nous appellerons une compétence linguistique spécifique.* (3)

(1) Uriel Weinreich, Languages in Contact (New York : Publications of the Linguistic Circle of NY, 1953), p. 1.

(2) Noam Chomsky, La Linguistique cartésienne (Paris : Seuil, 1969), p. 125.

(3) Ibid, p. 125.

Cette citation de Chomsky nous fait remarquer que lorsqu'un sujet parlant a possédé une langue, il a aussi une compétence linguistique spécifique de cette langue. C'est cette compétence qui détermine le savoir linguistique du traducteur pour qui, la langue en question est indigène. Mais force est de constater, que nous ne traduisons pas dans nos langues maternelles. Il nous faut alors, avoir la compétence linguistique nécessaire à la pratique de cette activité dans les langues en présence.

1.3.2. La compétence pragmatique

La compétence pragmatique est la capacité de maîtriser des facteurs non linguistiques, dans une situation d'énoncé et qui est directement liée à l'interprétation de la phrase. Il s'agit pour le traducteur de savoir maîtriser sans préparation aucune une situation aveugle. On se rend compte de cette compétence, lorsqu'on a acquis correctement les deux langues en contact. Prenons l'exemple de ce conférencier qui dit dans un ton sérieux "*Mesdames et Messieurs, excusez-moi, je vais faire pipi*". Le traducteur traduit par *"The president would like to be excused"*. Le traducteur a mesuré l'ampleur du scandale qu'aurait causé cet énoncé s'il avait été traduit tel qu'il est, c'est pourquoi, il avait rendu le message dans un énoncé plus sage et standard. Il a mis en pratique sa compétence pragmatique pour résoudre la situation. Cette compétence relève de la valeur intrinsèque et du génie créateur du traducteur. Le traducteur doit avoir l'attitude de quelqu'un qui s'adapte à toutes les situations. La situation est beaucoup plus difficile à maîtriser dans le cadre de l'interprétation que celui de la traduction où le traducteur est seul devant son texte, et où il a la possibilité d'utiliser le dictionnaire ou autre document. Mais, lorsque l'interprète est dans une cabine d'interprétation, il n'a pas la possibilité de s'arrêter pendant que le locuteur délivre son message ; il n'a la possibilité de consulter aucun document. Toute son attention est fixée vers le message. Il est pris en otage entre le débit

du locuteur et l'audience dont l'attention est fixée vers lui. Cette compétence demande de l'expérience, de l'agilité et de la promptitude.

1.3.3. La compétence encyclopédique

La compétence encyclopédique est l'ensemble des connaissances d'une personne. Cette compétence va au delà des connaissances apprises à l'école ; elle inclut tout ce que l'individu a appris dans sa vie par sa propre expérience, ses lectures, ses voyages, etc. La traduction embrasse tous les domaines. de ce fait, le traducteur ne peut savoir d'avance le genre de texte qu'il rencontre, d'où une vaste culture générale et un niveau élevé de connaissance s'avèrent indispensables. Pour avoir un conditionnement culturel à la hauteur de la tâche, le traducteur doit se documenter régulièrement et continuellement ; ce qui maintiendra sans nul doute ce conditionnement culturel.

Aussi, les langues qui réclament la traduction relèvent des communautés linguistiques différentes avec chacune sa propre culture. Pour faire le transcodage entre elles, le traducteur doit connaître les deux cultures. Ceci peut lui faciliter l'établissement des équivalents culturels entre les deux systèmes linguistiques. L'activité traduisante est une gestion des systèmes culturels, il faut donc être très curieux, c'est-à-dire s'informer partout et par tous les moyens. On peut avoir affaire à un texte économique, un texte juridique, technique, etc., une pénétration des domaines en question est une condition sine qua non.

1.3.4. La performance linguistique

Noam Chomsky définit la performance linguistique d'un sujet parlant natif, comme la capacité effective de mise en marche du mécanisme linguistique de sa langue maternelle. La performance n'appartient qu'au locuteur-auditeur

natif. Ce dernier connaît parfaitement sa langue et lorsqu'il s'exprime, son discours n'est affecté d'aucune condition grammaticalement non admise comme les fautes. Est-il possible pour un non natif d'une langue d'avoir cette performance, lorsqu'on sait qu'aucune des deux langues n'est sa langue maternelle ? A défaut d'un niveau égalable à celui du locuteur-auditeur natif le traducteur professionnel doit fournir un effort pour s'approcher au maximum de cette performance.

Selon Noam Chomsky, la compétence d'un sujet parlant ne reflète pas sa performance. On peut donc avoir une connaissance parfaite des langues en présence mais la performance peut être défaillante. Le mécanisme de possession de la compétence étant théoriquement le même chez tout le monde, le traducteur professionnel peut avoir une compétence très proche de celle du locuteur-auditeur natif ; mais, l'application de cette compétence varie d'un sujet à un autre et cela même au sein d'une même communauté linguistique. La performance, capacité individuelle et personnelle dépend du niveau de langue du sujet parlant. Ainsi celle d'un professeur est différente de celle d'un étudiant ; celle d'un administrateur diffère de celle d'un paysan, etc.

1.3.5. Le bilinguisme

Lorsqu'un sujet parlant a accès à deux codes linguistiques, on dit qu'il est bilingue. Le bilinguisme est l'état d'une personne capable de se servir de deux codes linguistiques. Le bilinguisme doit être le souci du traducteur. Cet état linguistique lui permet de s'exprimer de la même manière dans les deux codes en présence. Le traducteur, bilingue par définition, doit être à mesure d'aller de la Langue de Départ (LD) à la Langue d'Arrivée (LA) et de la Langue d'Arrivée à celle de Départ sans difficulté. Est-ce un exercice facile ? Cette évolution égale dans les deux sens suscite de questions aussi bien de la part des linguistes que

des traducteurs. Uriel Weinreich (1953) et Einar Haugen s'interrogent sur ce problème particulier du bilinguisme : «*How a bilingual maintains two separate codes : how does he keep them apart without allowing interference from one to creep into another ?*» (1)

Lorsque deux langues sont employées par la même personne, il est difficile qu'il se fasse sans interférence de l'une sur l'autre. Le problème est de savoir jusqu'à quel point un sujet parlant peut garder les deux langues distinctes sans qu'elles ne se chevauchent. La plupart des auteurs sont pessimistes par rapport au niveau de bilinguisme équilibré. Georges Mounin donne son point de vue sur le bilingue tout en faisant une réserve quant à l'emploi des deux langues.

> ***Bilingue par définition, le traducteur est bien, sans contestation possible, le lieu d'un contact entre deux (ou plusieurs) langues employées alternativement par le même individu, même si le sens dans lequel il emploie alternativement les deux langues est, alors, un peu particulier.***(2)

Mounin veut dire simplement que même si le bilingue emploie les deux langues, la manière dont il les emploie est différente. Ce qui revient à dire qu'il est difficile d'avoir le même niveau de langue dans deux codes distincts.

Ce problème du bilinguisme conduit à la création de deux écoles de bilinguisme, opposées par leurs pensées. La première école adopte une définition plus restreinte, illustrée ici par celle de Maximilian Braun «*Active, completely equal mastery of two or more languages*» (3) et celle d'Einar Haugen le

(1) Einar Haugen, "Bilingualism as a Social and Personal problem" in Rudolf Filipovic (ed), Active Methods and Modern Aids in the Teaching of Foreign Languages (London : Oxford University Press, 1972), p. 2.

(2) Georges Mounin, Les Problèmes théoriques de la traduction, p. 4.

(3) Braun Maximilian, Beobachtungen Zur Frage der Mehrsprachigkeit' (1937), in Rudolf Filipovic (ed), Active Methods and Modern Aids, p. 3.

considérant comme *«native compétence in more than one language»* (1). Cette école présente le bilinguisme comme la situation d'une personne qui a maîtrisé entièrement les deux langues comme sa langue maternelle. Une telle situation nous paraît rare. La deuxième école de son côté, adopte une définition plus large illustrée par Robert A. Hall pour qui, est bilingue toute personne qui a *«at least some Knowledge and control of the grammatical structure of the second language»* (2)

Ce pessimisme créé de part et d'autre, démontre la difficulté du bilinguisme. D'autres vont jusqu'à affirmer que le bilinguisme est le fait de quelques virtuoses, même si par ailleurs, l'activité traduisante exige un bilinguisme parfait. Situation difficile à atteindre mais paradoxalement indispensable à l'accomplissement d'une traduction acceptable, le bilinguisme doit être, dans tous les cas, un credo du traducteur. A défaut d'atteindre un niveau de bilinguisme équilibré, le traducteur doit être au moins d'une compétence et d'une performance plus élevées dans la Langue d'Arrivée, parce que c'est dans cette dernière qu'il délivre le message à son audience.

(1) Einar Haugen, "Bilinguism as a Social and Personal Problems" in Rudolf Filipovic (ed), Op. Cit. p. 3.

(2) Robert A. Hall, (1952) in Rudolf Filipovic (ed), Ibid, p. 3.

CHAPITRE 2

LA COMMUNICATION DANS LA PRATIQUE TRADUISANTE

CHAPITRE 2

LA COMMUNICATION DANS LA PRATIQUE TRADUISANTE

2.1. La traduction : un acte de communication

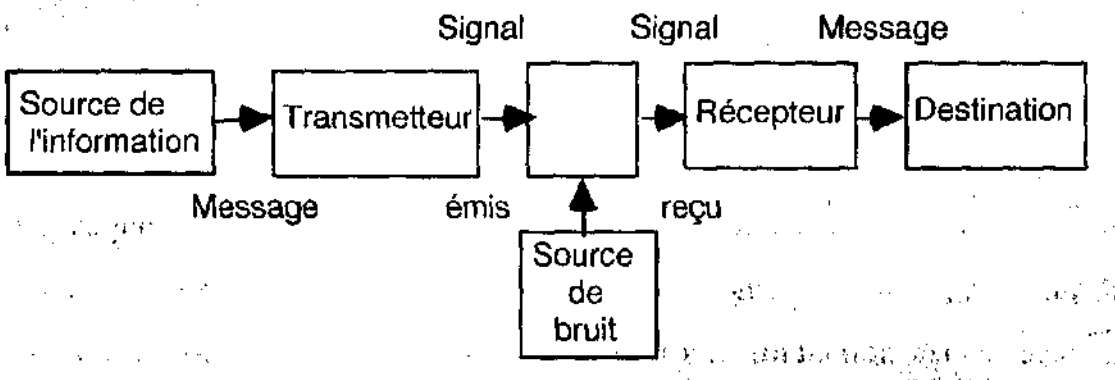
Communiquer, c'est transmettre à autrui une idée, un sentiment ou toute expression de la pensée, pour le mettre au courant de l'information à livrer en vue de l'amener au même niveau de compréhension que soi-même. La communication est donc l'échange d'une information entre une ou plusieurs personnes. Pour d'autres, c'est l'ensemble de processus psychique et physique par lequel s'effectue l'opération de mise en relation entre une ou plusieurs personnes en vue d'atteindre certains objectifs. Gisèle G. Holtzer la conçoit comme ***"le transfert de l'information d'un point à un autre"***(1)

Toute communication implique un locuteur (émetteur) et un auditeur (récepteur). Pour traduire un message, le traducteur établit, en tant qu'intermédiaire, un contact entre le locuteur et l'audience et en tant qu'émetteur entre l'audience et lui-même ; il met ainsi en contact la Langue de Départ (LD) et la Langue d'Arrivée (LA) et, avec elles, la Culture de Départ et la Culture d'Arrivée. Il s'effectue alors un acte de communication ; une situation de communication s'installe entre les deux pôles. Qu'elle soit pratiquée dans un énoncé écrit ou oral, cette activité est une opération de communication. Ceci nous amène à dire que toute traduction est un acte de communication. Jean Réné Ladmiral a déjà établi cette déclaration car disait-il "***La traduction est un acte***

(1) Gisèle Gschwind Holtzer, Analyse sociolinguistique de la communication et didactique : application à un cours de langue : de vive voix (*Paris : Hatier, 1981*), p. 9.

remarquable de communication" (1) Ladmiral a remarqué que la communication et la traduction mettent en relation les mêmes acteurs. La communication au premier degré met en pratique deux pôles A et B. Si A parle à B, B lui répond avec toujours la possibilité de se rappeler par exemple avec des termes comme "*vous m'entendez, tu vois" etc...* La traduction quant à elle fait intervenir un troisième pôle. On a donc les pôles A, B et C. Le message qui quitte A s'arrête à B avant d'arriver à C. Ici, on n'a pas cette possibilité de se rappeler réciproquement. Lorsqu'on observe sa manifestation, c'est un acte de communication au second degré qui, d'une langue à l'autre porte sur la communication au premier degré. Dire que toute traduction est un acte de communication signifie que cette activité dépend du circuit de communication mis en œuvre par le traducteur. Si nous examinons le schéma linguistique de la communication élaboré par C.F. Shannon (2) lorsqu'il établissait la théorie mathématique de la communication, nous remarquons que les acteurs mis en facteurs dans cette activité sont les mêmes que ceux qu'implique une activité traduisante.

Schéma du système de communication d'après C.F. Shannon.



(1) Jean Réné Ladmiral, Traduire : théorème pour la traduction (*Paris : Gallimard, 1994),* p. 144.

(2) C.F. Shannon, The Mathmatical Theory of Communication in Gisèle Gshwind-Holtzer, Analyse sociolinguistique de la communication et didactique : application à un cours de langue : de vive voix (*Paris : Hatier, 1991),* p. 9.

Commentaire :

La théorie de Shannon est basée sur les cinq éléments fondamentaux suivants : le transmetteur, le récepteur, le canal, le message et le code. Les deux pôles principaux sont le transmetteur et le récepteur. Le canal représente le support matériel qui véhicule le message. Le message, quant à lui, est formé de code. Ce code est soumis aux opérations d'encodage et de décodage. Shannon a introduit un sixième élément, le bruit qui se produit au cours de la transmission du message et qui se traduit par une perte d'information. Au sein de l'entropie, le bruit est un facteur qui favorise cette perte d'information. Plus il y a du bruit, plus la quantité de l'information perdue augmente. Cette entropie est un avantage pour l'interprète et un désavantage pour l'audience. Le premier trouve ainsi un moyen de se dérober devant les obstacles qu'il rencontre et le second devient victime de cette perte d'information ainsi créée. Toutefois, il faut noter que cette perte d'information existe dans toute activité traduisante ; ce qui la rend d'ailleurs scientifique. Mais il faudrait que le traducteur fasse tout pour réduire la marge de cette perte. L'information décodée par le transmetteur est encodée en même temps, puis transmise au récepteur. Lorsque le récepteur a reçu l'information, on dira qu'elle est arrivée à sa destination.

Après avoir vu l'activité traduisante, ses caractéristiques et ses exigences, nous allons examiner les différents acteurs de cette pratique et leur rôle.

2.2. Les principaux acteurs de la pratique traduisante.

La pratique traduisante met en relation des composantes essentielles que nous avons appelées les acteurs de cette pratique. Les principaux sont les suivants :

— Le locuteur

— Le message

— Le traducteur

— le récepteur (auditeur /lecteur).

Le deuxième facteur est un élément différent d'un acteur mais nous l'avons intégré par assimilation.

2.2.1 Le locuteur

Le locuteur est le propriétaire du texte qui sera porté à la connaissance du récepteur (auditeur/ lecteur). C'est lui qui déclenche le processus de communication. Il est appelé de ce fait l'émetteur, l'énonciateur. Celui-ci peut être un écrivain, un conférencier ou tout autre sujet parlant qui produit un énoncé écrit ou oral. Dans tous les cas, son souci est de transmettre le message qu'il possède à son récepteur. Décidé à partager avec les autres cette information contenue dans le message, il met en exergue tout son soin pour constituer son texte afin d'atteindre son audience ou ses lecteurs. Maîtrisant parfaitement sa langue, il génère ses phrases avec certitude comme si toute l'audience le comprend. Il reviendra au traducteur et à l'interprète de rendre le message à ce récepteur dans son propre système linguistique. Dans le cadre de l'interprétation simultanée, le débit du locuteur joue un rôle important.

2.2.1.1 Le débit du locuteur

Le débit est la vitesse avec laquelle une personne génère les mots. Le débit du locuteur intervient lorsqu'il s'agit de l'interprétation simultanée. Les interprètes se plaignent toujours du locuteur qui, le plus souvent délivre son

message sans tenir compte de l'interprète ; pourtant l'interprète traduit le même message et en même temps que le locuteur parle. Lorsque le débit est très rapide, l'interprète arrive à suivre difficilement le locuteur ; ceci crée inévitablement un décalage entre les deux acteurs, causant ainsi une perte d'information préjudiciable à l'audience. Pour pallier ce déficit le locuteur doit contrôler son débit afin de permettre à l'interprète de le suivre. De son côté l'interprète doit fournir le maximum d'effort pour s'adapter aux débits toujours différents d'un locuteur à un autre.

2.2.2. Le message

On distingue deux types de message dans la pratique traduisante : le message écrit quand il s'agit de la traduction par écrit, et le message oral lorsqu'il s'agit de l'interprétation. Élément central de cette activité, le message est la quantité codée qui transmet l'information dans une situation de communication. C'est donc le centre d'intérêt de tous les acteurs impliqués dans cet acte de communication. Cette information contenue dans le message est partiellement ou totalement ignorée par le récepteur (auditeur/lecteur). Si le récepteur est à l'attente de cette information, c'est parce que cette information est d'une utilité certaine. Le traducteur visant la vérité de l'information transmet celle-ci dans son état, c'est-à-dire qu'elle soit mauvaise ou douce.

Le message n'est pas une collection de signes arbitrairement constituée, mais, une source de communication entre un locuteur et un récepteur et dont le but est, de porter à la connaissance de l'interlocuteur le contenu. Quelle que soit la langue dans laquelle le message est exprimé, il reste le même ; c'est pour cela qu'on parle toujours d'originalité du message qui ne sort pas seulement de l'addition des équivalents des signes dans la Langue d'Arrivée, mais aussi de l'ensemble des relations que ces signes linguistiques entretiennent entre eux, et

de l'ensemble de la situation dans laquelle l'énoncé est produit. La situation inclut le contexte linguistique et extra linguistique. Le traducteur doit considérer chaque vocable et l'univers qui l'évoque pour dégager le message dans la Langue d'Arrivée. En dehors, du problème linguistique, le message soulève aussi un problème culturel.

2.2.2.1 Problématique culturelle

Selon Benveniste, la culture est l'ensemble des pratiques et des institutions par lesquelles une communauté se manifeste. Elle comprend la technologie, la religion, les arts, les coutumes, le droit, le langage etc. Ces éléments caractérisent une société humaine en tant qu'entité différente d'une autre. C'est par ces éléments que la communauté s'exprime.

La traduction en tant qu'activité met en contact deux cultures différentes. Lorsque nous considérons cette différence, la manière dont les messages sont exprimés dans les deux cultures diffère. Or, pour que le récepteur entre en possession du message exprimé dans la culture source, il faut le traduire en culture cible. Le traducteur est ainsi confronté à la culture qui véhicule le texte original et à celle de la langue d'accueil.

Ainsi, grâce au phénomène d'universalité, il existe une forme de convergence qui permet au traducteur de trouver une équivalence du vocable. D'ailleurs les ethnologues affirment qu'il n'y a jamais de culture isolée. Donc, quelle que soit la distance culturelle entre les communautés linguistiques il y a toujours une équivalence entre elles. Ce qui rend évidente la convertibilité du message. Si l'expression "***Put on the radio***" se traduit par "***Allumez la radio***" dans certaines langues africaines et "***Ouvrez la radio***" dans d'autres, c'est une question de culture. De la même manière lorsque "***Please excuse me***" se traduit par "***Pardon***"

et non pas "*S'il vous plaît excusez-moi*" c'est parce qu'il est traduit en fonction de la culture et de la civilisation anglo-saxonnes.

La traduction est donc une médiation interculturelle. Pour que le message de la culture de départ et celui de la culture d'arrivée s'équivalent, il faut que les deux cultures s'influencent mutuellement. Le traducteur doit tenir compte de l'environnement socio-culturel du texte source et de celui du texte cible pour identifier l'équivalent culturel le plus proche. De cette médiation sortira un message adéquat.

2.2.3 Le traducteur(*)

Le traducteur est la personne chargée de transmettre le message exprimé dans une Langue de Départ (LD) en une Langue d'Arrivée (LA). Intermédiaire entre le locuteur et le récepteur (auditeur ou lecteur), le traducteur est le médiateur linguistique entre le premier et le second, parce qu'il établit un contact langagier, culturel parce qu'il met en relation les deux cultures (culture de la Langue de Départ et culture de la Langue d'Arrivée). Il opère entre les deux cultures en créant et recréant des relations là où elles n'existaient pas auparavant. Donc, toute la responsabilité de la traduction repose sur lui. Ce rôle de médiateur se manifeste par un acte de régulation des forces conflictuelles qui se dressent lors de la conciliation de ces deux systèmes linguistiques et culturels. Le message ne lui appartient pas ; il ne le traduit pas pour lui-même mais pour le récepteur. Pour cela, il doit d'abord comprendre ce message, quantifier son contenu sémantique et l'encoder ensuite dans la langue du récepteur, dans un style facilement accessible à ce destinataire. Cette position inconfortable et constante requiert de la part du traducteur une compétence linguistique élevée

(*) Traducteur est pris au sens large ; il inclut donc le traducteur qui traduit par écrit et l'interprète qui le fait oralement.

dans les deux systèmes en présence. Non seulement les deux systèmes linguistiques sont différents, mais aussi ils évoluent et se développent séparément. La distance culturelle entre les deux communautés linguistiques peut s'élargir ou se rétrécir au fur et à mesure que les systèmes se développent. Il revient alors au traducteur de suivre cette évolution de manière permanente afin d'occuper la place qui est la sienne. La place idéale du traducteur doit être au centre des deux langues cultures (LC), une position où il pourra facilement passer d'une culture à une autre et vice versa. Mais, force est de constater que le traducteur est le plus souvent plus rapproché d'une culture que de l'autre. Aussi, est-il nécessaire de rappeler que le traducteur doit développer les deux systèmes linguistiques avec toutes leurs caractéristiques pour avoir le même niveau.

L'utilité de cet important rôle de médiateur est appréciée de différentes manières dans le cadre de l'interprétation ou celui de la traduction écrite. Dans celui de l'interprétation où l'interprète se trouvant dans une salle comble traduit de vive voix un message, l'importance de ce rôle est indéniable. Il est facilement remarquable parce que ce rôle est directement observable par l'audience. En ce sens, l'interprète est la seule et unique personne que l'audience écoute pendant cette communication. Par contre, dans le cadre de la traduction par écrit d'une œuvre ou de tout autre "texte", le traducteur est quasiment absent. Le lecteur se trouve en face d'un texte qu'il lit sans se rendre compte de celui qui l'a traduit. L'importance du rôle de ce "**serviteur**" n'est pas sensible parce qu'il passe inaperçu. Lorsqu'il s'agit par exemple d'un roman traduit, le nom du traducteur quand même il serait mentionné, serait écrit en petit caractère dans un coin de l'œuvre. Pourtant, dans la traduction comme dans l'interprétation le rôle de ce serviteur n'est plus à démontrer, car c'est grâce à lui que le récepteur entre en possession d'un message qu'il n'aurait jamais compris ; n'eût été son intervention, cette juxtaposition des mots ne serait jamais une parole comestible.

2.2.4. Le récepteur

Le récepteur (auditeur ou lecteur) est le point d'arrivée du message. Il est le destinataire du message livré par le traducteur ou l'interprète. On peut aussi l'appeler l'allocuteur ou l'interlocuteur. Il s'agit d'audience lorsqu'on est en présence de plusieurs personnes qui sont à l'écoute. Nous avons dit plus haut que le but du traducteur est d'atteindre son audience. Toutefois, il faut que cette dernière soit disposée à recevoir le message. Peut-être nous dira-t-on qu'elle est là pour écouter le message. La présence physique ne suffit pas. Il faut que l'audience écoute l'interprète avec intérêt et motivation. Cette motivation comme cet intérêt qu'apporte l'audience au message permet à l'interprète d'avoir plus de chance de transmettre le message.

L'audience est un acteur difficile à gérer. Elle est toujours constituée de plusieurs personnes avec des capacités différentes. Comment alors atteindre une audience hétérogène de capacités linguistiques et culturelles différentes ? Elles ont toutes besoin de la même information qui constitue leur centre d'intérêt. Du fait de leurs différences (âges, classes sociales, provenance, expérience, vision du monde, culture, etc.) les satisfaire tous, en même temps, est une tâche de gestion des différences qui demande un niveau de pragmatisme assez élevé. L'interprète doit tenir compte de tous les facteurs et considérer cette audience dans toutes ses diversités afin de capter leur adhésion effective.

Lors de la traduction par écrit, le récepteur, lecteur du texte d'arrivée, a ses propres exigences. Même s'il ignore toute la quantité d'informations contenues dans le message original, le texte traduit peut lui offrir certaines portes qui lui permettront de comprendre lorsque le message est escamoté. La Langue d'Arrivée étant sa langue, la quantité du message et la structure du texte d'arrivée donc auront de sa part, une attention particulière. D'autres récepteurs

se plaindront du volume du texte traduit parce que, généralement, les traductions sont plus longues que les textes traduits. Le traducteur n'a pas de choix ; il doit tout traduire dans le respect des exigences de cette pratique. Le texte d'arrivée doit alors être un texte clair, précis et concis respectant le lexique comme la structure syntaxique de la Langue d'Arrivée.

2.3 Importance du feedback dans la pratique traduisante

La fonction de feedback est assurée par la trompe d'Eustache (Eustachian tube). Selon Nancy Roper, la trompe d'Eustache [1] est un canal de 40 à 50 mm de longueur qui relie le pharynx à la cavité tympanique et qui permet à l'air de passer dans l'oreille centrale afin que la pression d'air soit sur les deux côtés du tympan.

La phonétique a emprunté le terme feedback.[2] C'est le processus par lequel un sujet parlant prend connaissance de sa propre parole à travers la trompe d'Eustache. Le sujet s'informe à travers les mouvements de ses organes d'articulation (feedback cinétique) ou en entendant sa propre voix (feedback auditif) ou encore à travers la vibration de son à l'oreille interne (feedback vibratoire). En communication ce sont les signaux indirectement rapportés à la source par le destinataire. Donc, c'est grâce à cette trompe qu'on arrive à s'entendre émettre le son, c'est-à-dire s'entendre parler. Si le son est faux on se corrige. Lorsque la trompe est bouchée, on n'arrive plus à s'entendre parler. La parole se dégrade puisse qu'on arrive plus à se contrôler. C'est donc un système de "contrôle à retour" qui permet à l'interprète de savoir si son message a été effectivement reçu et à l'audience de confirmer s'il a reçu le message comme elle le souhaite.

(1) Nancy Roper, Pocket Medical Dictionary (New York : Watson & Viney, 1987), p. 530.

(2) R.R. K. Hartmann & F.C. Stork, Dictionary of Language and Linguistics (London : Galliard, 1972), p. 84.

Comme nous l'avons signalé, le minimum nécessaire pour que prenne forme un acte de communication est la mise en place de deux acteurs : l'émetteur et le récepteur, mis en relation par l'acte de communication. L'interprète est l'émetteur, et l'audience, le récepteur puisqu'il s'agit d'une activité traduisante plus précisément d'une interprétation. L'interprète envoie le message à l'audience. Ce message trouve son mérite lorsqu'il est normalement reçu par son destinataire. Sa réception effective produit un effet sur son récepteur. Quand l'information parvenue à cette audience aura eu un impact sur celle-ci, elle crée une réaction. Il y a alors un feedback. Cette interaction donne à l'interprète la certitude que son message est reçu comme il l'entend, et à l'audience, l'occasion d'informer l'interprète qu'elle est en possession du message. C'est cette situation de s'informer réciproquement qu'on appelle le feedback. La permanence de ce feedback donne à la traduction son sens de communication réelle. L'efficacité de ce feedback est fonction de plusieurs facteurs :

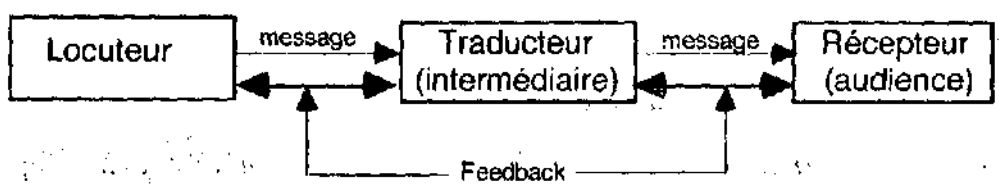
a) D'abord, il faut que l'information contenue dans le message soit d'une grande utilité pour l'audience par conséquent sa remise supprimerait ou réduirait toute incertitude antérieure comme l'a fort bien annoncé Hörmann "***un message contient de l'information s'il supprime ou réduit l'incertitude chez le récepteur***" (1) Hörmann veut dire tout simplement que l'audience ne dispose pas de cette information ou elle a une idée partielle de celle-ci auparavant. La transmission de ces éléments de connaissance lui apporte une satisfaction.

b) Ensuite, il faut que l'émetteur s'assure que le récepteur soit prêt à recevoir le message en faisant preuve de maturité; d'esprit d'ouverture et d'adaptabilité.

(1) H. Hörmann, Introduction à la psycholinguistique *(Paris : Larousse ,1972),* p.52.

Le feedback est l'essence de la traduction en tant qu'acte de communication parce qu'il n'y a pas de communication sûre sans le feedback. Il permet à l'interprète de savoir si son message est effectivement reçu. Tenant compte du résultat, il pourra continuellement l'adapter à l'audience et son environnement pour ne pas rompre le feedback, gage de toute communication ; ceci lui permettra aussi de se découvrir lui-même. Ce système de contrôle en retour aidera l'émetteur à connaître ses points faibles dont il ne serait informé qu'à travers un acte de communication. Dans le même ordre d'idée, le feedback informe aussi l'audience de ses lacunes (auditives, intellectuelles et linguistiques) dans la compréhension d'un locuteur. Sa réaction oblige, l'interprète à lui rendre toute l'information et ce, dans toute sa rigueur. En résumé, on peut dire que le feekback permet d'améliorer les relations émetteur-récepteur dans l'activité traduisante et de créer une confiance mutuelle, facilitant ainsi la communication à la grande satisfaction de toutes les composantes impliquées.

Représentons schématiquement les principaux acteurs de cette pratique traduisante. L'activité traduisante met en évidence le locuteur, le traducteur et l'audience reliés entre eux par le message qui constitue leur point commun, centre d'intérêt de tous.



Commentaire :

Ce schéma présente les différents acteurs et éléments de la pratique traduisante décrits ci-dessus. Il se compose du locuteur, propriétaire du message, du traducteur (interprète), intermédiaire entre le locuteur et l'audience, et enfin

du récepteur (audience), destinataire du message. Une flèche en trait fin part du locuteur et arrive au récepteur en passant par le traducteur. Elle représente le circuit suivi par l'information ; le traducteur décode le message, le comprend lui-même puis l'encode dans la langue du récepteur avant de lui transmettre. On remarque que cette flèche ne relie pas directement le locuteur au récepteur parce qu'il n'est pas en contact direct avec ce dernier. Le récepteur n'écoute pas le locuteur initial mais plutôt le traducteur, son locuteur immédiat avec qui, il est en relation directe. Cette position qu'il occupe fait de lui, un intermédiaire qui joue un rôle régulateur entre les deux extrémités.

Une deuxième flèche à deux sens, en trait plus foncé relie d'une part, le locuteur et le traducteur et d'autre part, le traducteur et le récepteur ; elle représente le feedback qui démontre cette relation entre ces acteurs. Voilà ainsi décrit le circuit suivi par l'information et la relation qui existe entre les différents acteurs de la pratique traduisante.

Toutefois, l'activité traduisante ne se pratique pas sans problème. Le traducteur est principalement confronté à un problème de sens.

CHAPITRE 3

LE PROBLEME DU SENS

CHAPITRE 3

LE PROBLEME DU SENS

Le présent chapitre vise à étudier le problème du sens qui se pose, en général, à tout traducteur. Nous allons examiner le problème que soulève le signe linguistique quant à sa nature et sa fonction. Le sens du signe linguistique et ses manifestations seront examinés. Le changements du sens, leurs causes et les principes de ces changements auront aussi une attention particulière. Enfin, nous nous pencherons sur le problème de transmission du sens d'une langue en une autre.

La finalité de la traduction est de rendre le message exprimé dans une langue en une autre langue pour qu'il soit accessible aux autres ; mais, pour déterminer le sens d'un signe linguistique, le traducteur est confronté à plusieurs problèmes. Ces problèmes sont dûs à la nature du signe lui-même d'abord, et ensuite, au sens qu'il évoque dans son apparition seul ou dans un contexte. Le sens d'un signe linguistique évolue, selon des facteurs sociaux, historiques et linguitisques. Ces mouvements du sens du signe rendent encore plus complexe sa détermination avec précision. Ce problème est examiné dans une science sémantique. C'est pourquoi, il est indispensable de considérer les problèmes soulevés par cette science sémantique dans le domaine de la traduction.

3.1 La sémantique

La sémantique est un domaine négligé ou insuffisamment étudié par la linguistique, parce que la linguistique structurale considère que le sens relève d'autres sciences telles que la philosophie, la psychologie, entre autres. Selon

Michel Bréal, la plupart des linguistes se sont intéressés au corps et à la forme des mots. La question du sens et de ses effets sont laissées dans l'ombre. Dans son article il écrit ceci :

> *L'étude où nous invitons le lecteur à nous suivre est d'espèce si nouvelle qu'elle n'a même pas encore reçu de nom. En effet, c'est sur le corps et sur la forme des mots que la plupart des linguistes ont exercé leur sagacité : les lois qui président à la transformation des sens, au choix d'expressions nouvelles, à la naissance et à la mort des locutions, ont été laissées dans l'ombre...* (1)

Ayant constaté le vide, Bréal se propose de donner un nom à cette étude sur la transformation des sens, le choix d'expression nouvelles... etc. ; il la nomme "**la sémantique**". Selon Ullmann, c'est donc en 1883 que le linguiste français Michel Bréal (2) introduisit le terme "**sémantique**" dans le lexique de la linguistique. Il a été suivi quatre ans plus tard par Arsène Darmesteter qui reprend d'ailleurs la trouvaille de Bréal. Ce fut alors un important succès de la sémantique.

La sémantique vient du mot grec "**Sêmaïno**" qui veut dire "signifier", lui-même dérivant de "**Sêma**" (signe), est à l'origine de l'adjectif correspondant à "**sens**" (3) Ferdinand de Saussure la nomme "**Sémiologie**"

> *On peut concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale ; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale ; nous la nommerons sémiologie. Elle nous apprendrait en quoi consiste les signes, quelles lois les régissent.* (4).

(1) Michel Bréal, "*Les Lois intellectuelles du langage*" in Stephen Ullmann, Précis de sémantique française (Berne : Edition A. Francke, 3è édition ; 1952), p. 1.

(2) Stephen Ullmann, Ibid, p. 1.

(3) Pierre Guiraud, La Sémantique (Paris : Preses Universitaires de France ; collection Que sais-je ? 1955), p. 5.

(4) Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale (*Paris : Payot , 1983*), p. 33.

Au lieu de laisser cette science se noyer dans d'autres sciences où elle ne se retrouve pas, Saussure propose, comme Bréal, la création d'une autre science qui s'occuperait du signe linguistique et de ses manifestations. Cette science est définie par Bréal comme "*la science des significations et des lois qui président à la tranformation des sens*" (1) Pour Pierre Guiraud, la sémantique est l'étude des sens des mots. La définition de Bréal semble être plus complète et plus précise que celle de Guiraud, parce qu'elle inclut l'étude du sens et des lois qui régissent ses transformations. Comme nous le constatons, la sémantique s'occupe donc de la théorie générale du signe évoquée par Charles Morris. Morris présente cette théorie en trois subdivisions :

1°) La sémantique "**semantics**" qui étudie le rapport entre les signes et leurs signifiés ;

2°) La pragmatique "**pragmatics**" qui s'occupe des relations entre les signes et les usagers ;

3°) La syntaxte "**syntaxtics**" qui s'intéresse aux combinaissons des signes. (2)

Ces trois subdivisions régroupées constituent l'étude du signe dans son ensemble (sa nature, ses relations et son usages, son apparition dans la chaîne phrastique). Donc, à partir de ces précisions données ci-dessus, nous remarquons que la sémantique est, comme l'a déjà annoncé Pierre Guiraud "*Tout ce qui concerne le sens des signes conventionnels au moyen desquels nous exprimons des*

(1) Cité dans Pierre Guiraud, Op. Cit. p. 7.

(2) Stephen Ullmann, Précis de sémantique française p. 13.

idées en vue de les communiquer" (1). Si tel est le domaine de cette science, il va de soit qu'elle nous éclaire sur le signe linguistique et de toutes ses manifestations.

Le sujet parlant peut générer toutes sortes de phrases. Dans celles-ci, nous pouvons trouver des phrases syntaxiquement correctes mais dépourvues de sens.

Exemple : La table mange la mangue.

La table est un objet inanimé par conséquent elle ne peut accomplir l'action de manger. Ce verbe n'admet que des sujets animés et vivants en qualité de sujet. C'est une phrase grammaticalement correcte, parce qu'elle est construite, d'un sujet, d'un verbe et d'un complément ; mais elle n'a pas de de sens. C'est la sémantique qui nous dit que cette phrase n'a pas de sens. Nous pouvons aussi avoir des phrases qui ont la même structure mais différentes dans leur sens. La phrase "*Le chien aboie*" et la phrase "*La pluie tombe*" ont la même structure ; chacune est constituée d'un sujet et d'un verbe mais elles n'ont pas le même sens. Des phrases de structrure différentes peuvent avoir la même signification. C'est le cas d'une phrase active et de sa forme passive ; la phrase "*Mon père m'a frappé*" et sa forme passive "*J'ai été frappé par mon père*" signifient la même chose. Dans les deux cas l'action de frapper est subie par "*Je*" et cette action est exécutée par "*Mon père*". Nous ajoutons aussi qu'une même forme syntaxique peut avoir plusieurs sens. C'est le type des phrases ambiguës. La phrase "*Le traitement de cet homme m'effraie*" présente plusieurs significations. D'abord on peut considérer que la personne est malade et c'est la manière dont le médecin s'occupe d'elle qui m'effraie. On peut aussi considérer que cet homme est arrêté par la police ou autre autorité et le traitement qu'on inflige sur lui m'effraie. On

(1) Pierre Guiraud, La Sémantique p. 83.

peut aussi considérer que c'est le locuteur, énonciateur de la phrase lui-même qui est malade et que c'est le traitement qu'on lui administre qui effraie.

En plus du problème que les phrases soulèvent, nous avons aussi celui soulevé par le signe linguistique dans son apparition seul. C'est le problème de la polysémie, existence de plusieurs sens pour un même mot, la synonymie, existence de mots qui ont tous le même sens, l'homonymie, existence de mots qui se prononcent de la même manière mais diffèrent par leur sens, l'antonymie, cas des mots qui s'opposent par leur sens. Ce problème soulevé par ces figures des mots aggravent encore davantage le problème de sens. La sémantique doit nous éclairer sur toutes ces ambiguïtés. C'est l'importance même de cette science dans le domaine de la traduction.

Après avoir examiné le problème soulevé par la sémantique, voyons maintenant la nature du signe linguistique, son sens et ses manifestations.

3.2. Le mot ou le signe linguistique

Communément appelé "**mot**" le signe linguistique est un terme dont les définitions sont multiples et variées. Pour Ferdinand de Saussure le signe linguistique est une entité psychique à deux faces (1) : le ***concept*** et ***l'image acoustique***. Ces deux éléments combinés constituent le signe linguistique. "*Nous appelons signe la combinaison du concept et de l'image acoustique* " (2). Toujours selon lui, ce terme désigne, dans l'usage courant, l'image acoustique seule.

(1) Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale (*Paris ; Payot , 1921),* p. 99.

(2) Ibid, p. 99.

Pour lever toute ambiguïté Saussure propose d'autres termes qui, cette fois-ci, permettent de faire nettement la différence : "*Nous proposons de conserver le mot «**signe**» pour désigner le total, et de remplacer «**concept**» et «**image acoustique**» respectivement par «**signifié**» et «**signifiant**»*" (1).

Nous avons ainsi, une conception claire des ces trois termes : ***signe***, ***signifié*** et ***signifiant***. Ces éléments sont explicités par Saussure en ses termes : lorsqu'un signe linguistique est prononcé, il se dépose une empreinte de ce son dans notre oreille (signifiant). Ce son transmet dans la fraction de seconde à notre cerveau un concept (signifié) ; et lorsqu'on matérialise le signifié, on obtient l'objet signifié. C'est donc, le signifiant et le signifié qui constituent le signe linguistique dans la terminologie Saussurienne. Tout signe linguistique connaît cette dualité.

Certains linguistes confondent signe et symbole. Pour Stephen Ullmann, le signe linguistique est multiforme. Il écrit ceci :

> *Quand le ciel est nuageux, nous interprétons ce fait comme signe d'une pluie imminente. Si le chien gratte à la porte, c'est signe qu'il veut sortir... Les symboles conventionnels, telles la croix pour la chrétienté et la couleur noire pour le deuil, sont autant de signes* (2)

Ullmann reconnaît que tous ces phénomènes n'ont pas les mêmes origines. Ils sont différents du point de vue de leur origine. En effet, dit-il "*quelle analogie pourrait-il y avoir entre le temps couvert d'une part et le comportement volontaire*

(1) Ferdinand de Saussure, Cours p. 99.

(2) Stephen Ullmann, Précis de sémantique française *(Berne : Ed. A. France, 3è Ed., 1952)*, p. 11.

d'animaux ou d'hommes de l'autre ?" (1) On constate avec lui, que ce sont tous des signes>. Il définit le signe comme "*La partie d'une expérience susceptible d'évoquer l'expérience totale*" (2). Selon Ullmann toujours, certains distinguent signe et symbole. Ullmann lui même reconnaît que cette distinction n'a point dissipé l'ambiguïté. C'est pourquoi, il regagne l'idée saussurienne du signe linguistique.

> *On distingue parfois entre* ***signe et symbole*** *en réservant ce dernier terme aux signes employés dans la communication humaine. Mais, vu l'ambiguïté du mot symbole, il est préférable de parler, avec Saussure, de signe linguistique.* (3)

Contrairement à Ferdinand de Saussure, Ullmann voit trois éléments constituer un signe linguistique.(4) La chaîne sonore (le signifiant), ce que le signifiant évoque dans l'esprit, en l'espèce d'une image ou une idée (signifié) et l'élément non linguistique auquel le signifié correspond dans la conscience du locuteur ; c'est-à-dire l'objet, la réalité externe que nous désignons (la chose). Si nous résumons Ullmann, le signifiant, le signifié et la chose constituent le signe linguistique. Prenons un exemple pour illustrer cette idée de signe linguistique. Lorsqu'on dit **Chèvre**, on entend le son $\left|\int \varepsilon : vr\right|$ déposer dans notre oreille ; c'est le ***signifiant***. Aussitôt, dans la fraction de seconde ce son transmet à notre cerveau l'idée de l'animal ; c'est le ***signifié***. Quand on matérialise le signifié, on obtient le signe linguistique **Chèvre**.

(1) Stephen Ullmann, Précis de sémantique française *(Berne : Ed. A. France, 3è Ed., 1952)*, p. 11

(2) Ibid, p. 12.

(3) Ibid, p. 12.

(4) Ibid, p. 20.

Pour Pierre Guiraud, signe et symbole ne désignent pas le même concept. Toutefois, il distingue deux types de signe contrairement à Ullmann qui nous a laissé dans notre soif. Selon Guiraud il y a donc deux catégories de signes (1) : Les signes naturels et les signes artificiels. Les signes naturels sont basés sur des relations qui existent dans la nature, entre les phénomènes ; il donne l'exemple de l'association entre nuage et pluie. Les signes artificiels sont des fabrications humaines ou animales. Selon Guiraud, cette deuxième catégorie se subdivise en deux autres sous groupes (2). Il y a d'une part ceux qui servent à représenter le réel. C'est le cas des dessins, des plans... etc. et d'autre part, ceux qui nous servent à communiquer avec autrui. C'est le langage articulé. Il nomme les premiers les icônes et les second des symboles qui sont des signes conventionnels. Ce sont donc les signes de communication qu'il appelle symboles. Ceci résulte d'une pure convention entre les usagers de la langue nous dira-t-il. Voyons maintenant l'idée de signe linguistique avec Guiraud. «*Ce que dans le langage courant nous appelons un mot est une forme phonique (ou graphique) évoquant une chose en vertu d'une convention.*» (3)

Deux expressions importantes font l'originalité de cette définitions : la **forme phonique** qui est, ce que nous entendons lorsqu'un mot est prononcé : c'est le son matériel qui se dépose dans notre oreille ; la **forme graphique** est le mot écrit sur une surface. Qu'il soit dans sa forme phonique ou graphique le signe linguistique ne désigne quelque chose qu'en vertu d'une convention. C'est-à-dire que les locuteurs se sont entendus pour créer les mots, au niveau de la société et leurs donner des fonctions. Ainsi, Guiraud nous a présenté le mot sous le deux formes qui puissent exister.

(1) Pierre Guiraud, La Sémantique p. 13.

(2) Ibid, p. 13.

(3) Ibid, p. 21.

A partir de ces définitions, nous constatons qu'il n'y a aucune contradiction entre l'idée saussurienne du signe linguistique et celles de Ullmann et de Guiraud. Nous savons que le signe linguistique est "*l'association du signifiant et du signifié reliés entre eux par une relation bipolaire et réciproque*"(1), c'est-à-dire qu'il n'y a pas de signifiant sans signifié et signifié sans signifiant ; le nom évoque le sens et le sens évoque le nom, comme le dit Pierre Guiraud. Toutefois, il faut noter que cette relation entre les deux faces du signe linguistique est arbitraire ; tous sont unanimes sur ce principe d'arbitrarité du signe linguistique ; il n'y a aucune relation naturelle entre le mot et ce qu'il désigne. Ce qui confirme en fait, la conventionalité du signe linguistique. Ferdinand de Saussure l'a déjà dit.

> *Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous prouvons dire plus simplement : le signe linguistique est arbitraire.* (2)

Il illustre cette déclaration par l'exemple du mot "**sœur**" : «*l'idée de "sœur" n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de son* ***s-o-r*** *qui lui sert de signifiant ; il pourrait être aussi bien représenté par n'importe quelle autre*». (3)

(1) Pierre Guiraud, La Sémantique p. 23.

(2) Ferdinand de Saussure, Cours p. 98.

(3) Ibid, p. 98.

De son côté, Waldron R. Alan a mis l'accent sur cette vérité inébranlable des linguistes. Il disait ceci :*«It is an axiom of modern linguists that a word is purely arbitrary or conventional signe with no necessary or natural connection with what it designates»* (1).

Waldron veut tout simplement dire qu'il n'y a aucun lien naturel entre le mot et ce qu'il désigne sauf le cas des onomatopées où les mots ont un lien naturel avec leurs sens. En définitive, si les choses ont un nom, c'est bien pour assurer une fonction. Cette fonction est celle de donner un sens.

3.3. Le sens du signe linguistique et ses manifestations.

La raison fondamentale de la création d'un signe linguistique est assurément celle de remplir une fonction. Cette fonction est, comme nous avons dit, celle de donner un sens, essence de la communication. C'est justement par la valeur sémantique du signe qu'on entre en communication avec les autres. Le sens d'un signe linguistique est, ce, à quoi nous renvoie ce signe. Cependant, certains signes ne nous renvoient pas à un seul référant figé, mais à plusieurs. Faut-il alors considérer le premier sens qui est la dénotation ou les autres sens, c'est-à-dire les connotations ? c'est là en fait que se situe le problème de la traduction.

Le sens est défini sous plusieurs formes. "*The information which the name conveys to the hearer*" (2) est la définition que Ullmann donne au sens. Ullmann tient compte de deux facteurs d'une situation de communication : l'information

(1) Waldron Ronald Alan, Sense and Sense Development (London : Andre Deutsch, 2nd ed, 1967), p. 16.

(2) Stephen Ullmann, Principles of Semantics in Waldron R. A., Ibid, p. 137.

et l'audience. Pour lui, c'est cette information que le locuteur veut rendre à l'audience par le truchement d'un vocable (signe linguistique) qui constitue le sens. Donc, si nous considérons l'idée d'Ullmann, toute information portée par un signe linguistique est son sens. Toutefois, ce sens ne doit pas être confondu avec la signification. Plusieurs auteurs ont essayé de lever cette équivoque. Nous retiendrons les points de vue de quelques uns d'entre eux. Ce que Pierre Guiraud appelle signification, est une relation entre un objet et un signe "*La signification, est le procès qui associe un objet, un être, une notion, un évènement à un signe susceptible de l'évoquer*". (1) nous dira-t-il.

Pour Georges Mounin, la signification d'un signe est simplement son signifié et, toujours selon lui, le sens du signe est la valeur précise qu'il acquiert dans un contexte unique. Nous pouvons donc dire que la signification d'un signe linguistique est le sens premier auquel il nous renvoie. Son sens est ce, à quoi, il nous renvoie dans un contexte donné.

Ferdinand de Saussure nous fait remarquer que la signification d'un signe linguistique s'oppose à sa valeur. En effet, selon lui, la signification ne peut pas être substituée à la valeur (2). Il nous donne l'exemple du mot français "**Mouton**" qui peut avoir la même signification que l'anglais "**Sheep**" ; mais les deux mots n'ont pas la même valeur.

> *Le français **mouton** peut avoir la même significiation que l'anglais **Sheep**, mais non la même valeur, et cela pour plusieurs raisons, en particulier parce qu'en parlant d'une pièce de viande apprêtée et servie sur la table, l'anglais dit **mutton** et non **Sheep**. La différence de valeur entre **Sheep** et **mouton***

(1) Pierre Guiraud, La Sémantique p. 11.
(2) Ferdinand de Saussure, Cours p. 160.

> *tient à ce que le premier a, à côté de lui un second terme, ce qui n'est pas le cas pour le mot français.* (1)

Lorsqu'on prend les deux vocables **Sheep** et **mutton**, nous constatons que chacun s'applique à un contexte précis. **Sheep** ne peut pas être employé à la place de **mutton** et vice versa. Chacun des vocables a une fonction spécifique que l'autre ne peut pas remplir. C'est donc, la valeur de chaque vocable. Nous pouvons dire de ce fait, que la valeur de chaque vocable est sa signification précise dans le contexte.

On distingue généralement deux types de sens : le sens de base ou la dénotation et le sens contextuel ou la connotation.

3.3.1 Dénotation et connotation

La dénotation et la connotation sont les deux faces de la signification d'un signe linguistique. Ces deux termes correspondent, respectivement, au sens de base et au sens contextuel. La dénotation est la première idée à quoi, nous renvoie le signe linguistique et la connotation quant à elle, est celle à quoi le signe nous renvoie dans un contexte précis. Georges Mounin attribue le point de départ de l'usage moderne de ces deux termes à la logique de Stuart Mill. Mounin nous dit ce que représentent la dénotation et la connotation pour Stuart Mill.

> *Chez lui, la dénotation d'un terme, c'est l'extension du concept, c'est-à-dire l'ensemble des objets dont le concept est l'attribut. La*

(1) Ferdinand de Saussure, Cours p. 60.

connotation du terme est la compréhension du concept, c'est-à-dire l'ensemble des caractères appartenant à ce concept. (1)

Stuart Mill nous démontre que la dénotation d'un terme est l'objet auquel nous réfère le concept ; la connotation est l'objet auquel nous renvoie, le terme dans le contexte.

Nous sommes donc, en droit de dire, que tout signe linguistique a un premier sens qui est la dénotation ; les autres sens donnés au signe, par un sujet parlant ou par une communauté linguistique représentent ses connotations. C'est justement pour cette raison que la connotation d'un terme est difficile à saisir. Lorsqu'un berger français dit par exemple "*Ma vache est verte*", il ne voudra pas dire que sa vache a la couleur verte ; il veut dire qu'elle est bien grasse, bien nourrie ; c'est la connotation donnée à "*Verte*" dans ce contexte.

Lorsque nous savons que tout traducteur, comme le disait Jean-Réné Ladmiral (2), passe par le truchement de la dichotomie classique qui oppose ces deux aspects de la signification d'un signe linguistique, (la dénotation et la connotation), nous convenons combien serait difficile, la remise du sens. D'abord, parce que le sens n'est pas fixe même à l'intérieur d'une même communauté ; ensuite il varie d'une communauté à une autre. Ceci nous emmène à dire que le sens évolue.

Voyons maintenant le changement du sens et les causes de ces changements.

(1) Georges Mounin, Les Problèmes théoriques de la traduction p. 44.

(2) Jean-Réné Ladmiral, Traduire : théorème pour la traduction (*Paris : Gallimard, 1994*), p. 117.

3.3.2 Le changement du sens.

Le changement sémantique est un phénomène social à l'origine des difficultés de communication entre sujets parlants. C'est une réalité qui se manifeste au sein d'une même communauté linguistique d'abord, et ensuite dans des communautés linguistiques différentes. L'homme est à l'origine du changement de sens. on crée les mots, comme le disait Pierre Guiraud, pour donner des noms aux choses, soit parce qu'elles n'ont pas encore, soit parce qu'elles n'assurent pas pleinement leur fonction ; dans ce dernier cas, on les change. Chaque fois qu'il y a des nouvelles découvertes, il faut trouver des désignations pour leur attribuer.

Le changement de sens se fait sous plusieurs formes. Ainsi, on assiste au changement de la nature du référent sans que le nom ne se modifie (1). C'est le cas des productions techniques. Guiraud nous donne l'exemple, du mot "*Plume*" qui désignait au début "*Plume d'oiseau*" et qui désigne aujourd'hui une plume à écrire. Parfois encore, on assiste au changement de la connaissance que nous avons du référents, nous dira Guiraud (2). Lorsque la science découvre des nouveaux aspects du réel, elle doit normalement créer de nouveaux termes ; mais quand elle ne crée pas de nouveaux termes, le contenu des mots se trouve modifié par rapport à leur premier contenu. Guiraud donne l'exemple de "***L'électricité qui n'est plus celle de Franklin et de notre atome, qui n'est plus celui de Pythagore ni de Berthelot***".(3). Certains changements interviennent lorsque notre attitude subjective à l'égard du référent change. C'est le cas, par exemple, des événements tels que le mariage, le divorce, la délinquance, évoqués par

(1) Pierre Guiraud, La Sémantique p. 40.

(2) Ibid, p. 60.

(3) Ibid, p. 60.

Guiraud.[1] Les circonstances, l'expression, l'habitude ou l'idée que nous avons de la chose change et, avec elle, son contenu notionnel.

Voyons maintenant, quelles sont les causes de ce changement sémantique.

3.3.2.1 Les causes de changement sémantique

Le nombre et la complexité des causes qui engendrent le changement de sens ont imposé aux sémanticiens, le besoins d'un classement. Nous retiendrons, pour notre étude, le classement effectué par Antoine Meillet, qui semble être plus simple et plus cohérent. Il regroupe ces causes en trois catégories : [2]

— causes linguistiques
— causes historiques
— causes sociales.

a) Causes linguistiques

Un signe linguistique peut, du fait qu'il figure dans la même phrase ou dans une même structure, entraîner une modification d'une autre unité de la même chaîne phrastique. C'est, ce que Bréal appelle contagion. Ullmann nous dira :

(1) Pierre Guiraud, La Sémantique p. 40.

(2) Antoine Meillet, Linguistique historique et linguistique générale. in Pierre Guiraud, La Sémantique (*Paris: Presses Universitaires de France, Collection Que sais-je ? 1955*), p. 65.

> *Le sens d'un mot peut se modifier sous l'influence de son entourage : d'un autre mot qui figure souvent dans la même phrase, ou de la structure générale de la phrase elle-même.* (1)

Pour illustrer cette déclaration, Ullmann nous donne l'exemple des auxiliaires de la négation en français (2) : *Pas, point, plus, jamais, aucun, personne, rien*, avaient tous un sens positif en latin (*passus, punctum, plus, iam magis, aliquis unus, persona, res*). La valeur négative de ces termes s'explique par l'influence de la particule "***ne***". A l'origine ces auxiliaires servent à renforcer la négation. Du fait de leur apparition dans des phrases avec la particule "***ne***" ils expriment une négation. Pierre Guiraud nous fait remarquer à son tour :

> *Ces mots se trouvent dans des phrases la plupart du temps négatives, la grammaire a commencé par interdire de les employer sans "**ne**" et la langue populaire a fini par dire "**j'ai rien**", "**je sais pas**" etc.* (3)

A partir du point de vue de Ullmann et de Guiraud, nous remarquons que ces auxiliaires qui avaient un sens positif auparavant, ont adopté un sens négatif sous l'influence de "*ne*" qui figure dans la même structure syntaxique que ces auxiliaires. Leur sens a passé du positif au négatif. Nous assistons ici, à une contagion syntaxique. Un autre exemple de contagion, cette fois-ci sémantique,

(1) Stephen Ullmann, Précis de sémantique française p. 246.

(2) Ibid, p. 246.

(3) Pierre Guiraud, La Sémantique p. 63.

est l'exemple des verbes "**recouvrir**" et "**recouvrer**" [1] dont le sens est souvent confondu.

b) Causes historiques

Les causes historiques sont celles relatives à la marche de l'humanité ou de tout un peuple. Par exemple depuis la politique de reforme engagée en Union Soviétique des mots comme perostroïka, glosnost virent le jour. Ce sont donc des modifications dans le sens des mots causées par le développement de la civilisation et des mœurs. Ullmann nous donne un exemple de déplacement de sens dû à une cause historique. C'est l'histoire du mot **Dîner**[2]. Au Moyen Age, on dînait à neuf heures. Il désigne le repas de neuf heures. Sous Charles V le **dîner** est le nom du repas de midi. Sous Louis XV, il désigne le repas de quatorze heures puis de trois heures. Sous Napoléon Ier il passe à cinq heures. Sous Louis Philippe, il désigne le repas de six heures puis celui de sept heures. Et, depuis le milieu du dixième siècle, le mot **Dîner** fut désormais réservé au repas du soir.

Nous constatons que **Dîner** a changé de référent, c'est-à-dire ce qu'il désigne. Il ne désigne plus le repas de neuf heures du Moyen Age. Du moyen Age au milieu du Xème siècle le mot **Dîner** a subi plusieurs changements sémantiques.

Le changement sémantique et temporel de ce mot a entraîné un bouleversement de tout le système des repas. Ainsi, le mot **Déjeuner** est créé pour devenir ensuite le **Petit Déjeuner**. De l'autre côté, le **Souper** qui désignait le repas du soir, change également de référent, pour désigner le repas pris à la sortie du théâtre.

(1) Pierre Guiraud, La Sémantique p. 63, p. 63.

(2) Ullmann, Op. Cit, p. 247.

c) Causes sociales

Lorsque des groupes sociaux se forment au sein d'une communauté linguistique, ils peuvent causer des changements sémantiques. En effet, chaque groupe socio-professionnel, chaque métier, a sa langue, une sorte de sociolecte, par laquelle les individus communiquent à l'intérieur de cette communauté. Cette langue spéciale est fondée sur des intérêts communs. Ce type de code à l'avantage d'accentuer l'unité du groupe. Son inconvénient est d'exclure les autres qui ne sont pas du groupe.

Les changements sémantiques dus aux causes sociales se manifestent aussi par des emprunts sociaux ; les signes linguistiques subissent un transfert d'une communauté à une autre, ou d'un groupe à un autre, à l'intérieur d'une même communauté. Ces déplacements de l'aire sociale du signe linguistique se font selon deux processus distincts [1] : **Spécialisation** et **généralisation**. On parle de déplacement par spécialisation, lorsque le sens du signe passe d'une langue commune à une langue de groupe et de généralisation, quand le transfert se fait d'une langue de groupe à une langue commune. Ces déplacements entraînent, en conséquence, un déplacement de l'aire sémantique du signe linguistique. Antoine Meillet [2] illustre ce fait par l'histoire du mot **Saoul.** Le mot **Saoul** disait-il signifiait "**rassasié.**" Littéralement, ce mot veut dire "**rassasié de boisson**" pour désigner l'ivresse. Les enfants l'ont associé à l'idée de l'homme ivre.

(1) Antoine Meillet, Linguistique historique et linguistique générale p. 245. Cité dans Stephen Ullmann, Précis de sémantique française p. 250.

(2) Ibid, p. 139.

Nous avons remarqué que Antoine Meillet n'a pas séparé les causes technologiques et scientifiques des causes historiques. Il les a toutes regroupées dans un ensemble qu'il a appelé causes historiques. Compte tenu de l'importance de ces changements, nous proposons une quatrième catégorie de cause qui traite uniquement des causes technologiques et scientifiques.

d) Causes technologiques et scientifiques

Ce sont des causes relatives aux progrès scientifiques et technologiques. Pierre Guiraud (1) nous donne l'exemple de **Fusil** qui était une arme à pierre, est aujourd'hui une arme moderne. Chaque fois que la science découvre quelques chose, il faut nommer cette nouvelle découverte ; lorsqu'on nomme celle-ci, le premier concept de cette chose se trouve modifié. C'est le cas par exemple de l'**Atome** (2) qui était le plus petit élément de la division d'un corps. Les découvertes ont montré qu'il existe d'autres éléments plus petits tels que proton, électron, neutron. Donc, **Atome** n'est plus le dernier plus petit élément comme il désignait auparavant, mais un élément décomposable. Son premier sens a ainsi changé suite aux dernière découvertes.

Après avoir évoqué les causes de changement sémantique, soutenues par la théorie de Meillet, examinons le principe de ce changement.

3.3.2.2 principes du changement du sens.

Logiquement, le changement de sens dans toute langue naturelle, s'opère sous trois grands principes : (3)

(1) Pierre Guiraud, La Sémantique p.60.
(2) Stephen Ullmann, Précis de sémantique française p.272.

3) Ibid, p. 272.

— Extension

— Restriction

— Déplacement.

a) Extension

Il y a extension de signification d'un signe linguistique lorsqu'elle passe d'un cercle restreint à un cercle étendu nous dira Ullmann. On peut ainsi parler d'élargissement ou de généralisation. Si nous prénons l'exemple du mot "**Panier**" (1) , ce signe linguistique remonte à "**Corbeille de Pain**" au début ; "**Pain**" à disparu pour ne laisser que **Panier** qui se rapporte aujourd'hui à plusieurs objets.

b) Restriction

Lorsque la signification d'un signe linguistique se déplace d'un cercle plus large à un cercle plus réduit, on dit qu'il y a restriction sémantique. On peut ainsi parler de spécialisation. C'est le mouvement contraire à l'extension. Considérons l'exemple du signe linguistique **Viande** donné par Ullmann (2) **Viande** vient du latin **Vivendum** désignait jusqu'au XVIIè siècle toute espèce d'aliment (les vivres). Par la suite, il se spécialise à la "**chair**" (des animaux). De sa signification plus large "**aliment**" en général, il se spécialise pour désigner un aliment spécifique. Ullmann intensifie ses exemples avec celui de **Linceul**. Ce signe dit-il, vient du latin **Linteolum** (3) qui désigne un "**petit morceau de toile de lin**". Il se spécialise, par la suite, pour désigner "**drap de lit**". Et, depuis le

(1) Stephen Ullmann, Précis de sémantique française p.272.

(2) Ibid, p. 272.

(3) Ibid, p. 272.

VIIè siècle, il devient la **"toile"** dans laquelle on ensevelit les morts. Dans les deux exemples, les signes ont subi une restriction de sens.

c) Déplacement

Déplacement est parfois confondu avec glissement. Déplacement en générale, s'explique dans la même langue (intralinguale) tout d'abord, et ensuite, à travers une frontière linguistique (interlinguale). Quant à glissement, il s'effectue seulement à l'intérieur d'une même langue. Stephen Ullmann nous dira que le déplacement (2) comprend tous les changements de sens. Il y a déplacement, lorsque le sens d'un signe linguistique quitte son sens initial pour un autre. Selon Ullmann, **Rivière** (2) peut signifier aussi **"Collier de Diamants"** et **"Cours d'eau"**. Il s'est alors déplacé de **"collier"** à **"Cours d'eau"**. Un autre exemple d'Ullmann est celui de **"Oeillet"**(3) qui s'emploie dès le XIII siècle au sens d'**"ouverture"** ; au XVIè siècle, il devient aussi le nom d'une fleur. Dans les deux exemples on assiste à un glissement de sens. On peut aussi dire qu'il y a eu un déplacement intralingual du sens.

Antoine Meillet a ainsi présenté, sous la forme la plus complète, les causes des changements de sens et les principes de ces changements. Son mérite est de mettre en évidence les manifestations qui interviennent dans la **"vie"** d'un signe linguistique sous la forme la plus saisissante. Il s'agit des lois qui ne se manifestent pas seulement dans une seule langue, mais des lois qui s'appliquent à toutes les langues, bien loin d'être limitées à une seule. Conscientes ou inconscientes, ces manifestations rendent difficile la détermination du sens d'un signe linguistique dans les systèmes linguistiques. Le problème devient plus

(2) Stephen Ullmann, Précis de sémantique française p.273.

(2) Ibid, p. 273.

(3) Ibid, p. 273.

complexe, lorsqu'il faut déclencher des correspondances du sens du signe, d'une langue en une autre langue, lesquelles correspondances ne sont pas toujours évidentes. Si telles sont les changements sémantiques des signes linguistiques dans toute langue naturelle, il va de soit que la recherche des équivalents d'une langue en une autre constitue un problème sérieux pour le traducteur, lieu de contact des langues en présence, dans une activité traduisante.

3.4 Le problème de transmission de message d'une langue en une autre.

Lorsqu'on transmet un message d'une langue en une autre, on est confronté à des problèmes linguistiques et socio-culturels.

3.4.1 Problèmes linguistiques

Ce sont des problèmes relatifs à la langue elle-même et à sa structure.

3.4.1.1 La différence entre les langues

L'activité traduisante met nécessairement en confrontation deux structures ; celle de la langue source et celle de la langue cible. Chaque langue a sa structure différente de celle de l'autre. La différence entre la structure des deux langues constitue un obstacle pour le traducteur. Si elles sont différentes, il va de soi que, le passage de l'une à l'autre soit un problème. Nida et Taber ont fait ressortir cette évidence.

> *No two languages exhibit identical systems*
> *of organizing symbols into meaningful expression*
> *The basic principles of translation mean that no*

translation in a receptor language can be equivalent to the model in the "source language".(1)

Nida & Taber confirment qu'il n'y a pas deux langues qui ont la même structure. Chaque langue a sa manière d'organiser les symboles pour donner le sens. De ce fait, ils constatent qu'il n'y a pas aussi d'équivalent type du message de la langue source dans la langue cible.

L'utilisation des deux langues par un même sujet parlant cause des interférences de l'une sur l'autre.

3.4.1.2. L'interférence linguistique

Lorsque deux ou plusieurs langues sont employées par la même personne, il arrive des moments où l'une des langues influe sur l'autre. On dit qu'il y a interférence linguistique. C'est la conséquence de l'emploi de plus d'un système linguistique par un même individu. L'interférence se manifeste à tous les niveaux sous trois formes : substrat, superstrat et adstrat.

a) Le substrat

On appelle substrat toutes les traces laissées par une première langue dans la pratique d'une seconde langue, par un sujet parlant. C'est un phénomène qui trahit en ce sens qu'il permet d'identifier l'appartenance linguistique du locuteur.

(1) E. Nida et C. R. Taber, The Theory and Practics of Translation (Leiden : E. J. Brill, 1969), p. 27.

b) Le superstrat

La seconde forme d'interférence est le superstrat. Le superstrat est le contraire de substrat. C'est l'influence de la seconde langue sur la première. C'est le cas d'un sujet parlant qui, ayant bien maîtrisé sa seconde langue, laisse inconsciemment, des traces de celle-ci dans la pratique de sa première langue.

c) L'adstrat

La troisième forme d'interférence est l'adstrat. C'est l'influence d'une langue ou d'un dialecte pratiqué dans une région voisine sur la langue de la localité. C'est le cas des Alsaciens en face des Allemands. Ces trois formes constituent les types d'interférences linguistiques.

Après avoir présenté les types d'interférences, nous allons examiner les niveaux de manifestation de ces interférences. Elles se manifestent à trois niveaux.

— niveau syntaxique
— niveau sémantique
— niveau phonologique

Les deux premières sont des vraies interférences parce que ce sont des fautes dues au niveau de bilinguisme du locuteur. Elles extériorisent son niveau de compétence linguistique. La troisième est moins grave parce que même les locuteurs natifs peuvent avoir des difficultés phonologiques au niveau de leur langue maternelle.

1°) Interférence syntaxique

Il y a interférence syntaxique lorsque les règles syntaxiques d'une langue se trouvent transposées sur une autre. Par exemple, lorsqu'un francophone parle anglais et il dit *come are you* ? ou *Are you come* ? pour dire *Etes-vous venu* ? Les règles de la structure du français sont reportées sur l'anglais. Il y a donc interférence syntaxique. Si un locuteur anglophone dit *J'ai vu la* pour dire *I saw her*, les règles de l'anglais sont transférées sur le français.

2°) Interférence sémantique

Il y a interférence sémantique lorsque le sens d'un vocable d'une langue se trouve transposé dans une autre langue. Lorsqu'on traduit *Hospital assistant* par *Assistant d'hôpital*, il y a eu une interférence sémantique.

3°) Interférence phonologique

Lorsque la prononciation d'un vocable appartenant à une langue est transposée sur le vocable d'une autre langue, on dit qu'il y a interférence phonologiuqe. Toutefois, ce type d'interférence ne gêne pas le sens du message ; il n'a pas d'effet sur le sens. C'est pourquoi, nous n'allons pas nous y étendre.

Toutes ces interférences sont des accidents du bilinguisme. Lorsqu'un traducteur n'a pas acquis les deux langues en présence au même niveau, le passage de l'une à l'autre reste un problème. Les interférences syntaxiques et sémantiques ont des conséquences néfastes sur le message. Si elles ne transforment pas totalement le message, elles l'altèrent.

Lorsqu'on traduit le message d'une langue dans une autre, une partie de l'information se perd. On assiste à l'entropie.

3.4.1.3 Le problème d'entropie

L'entropie est un terme "qui n'est entré en linguistique que par l'entremise de la théorie de l'information" (1), nous dira Maurice V. O. A l'origine, il appartenait exclusivement au jargon des physiciens. Lorsqu'on traduit un message d'une langue en une autre langue, il y a toujours, une certaine perte d'information. Cette perte d'information est appelée **entropie**. Quelle que soit le niveau de compétence linguistique et la performance du traducteur, la transmission du message se passe avec une certaine déperdition de l'information. Aucun traducteur ne peut l'éviter. Ladmiral a fait cette remarque.

> *Dans la pratique, la traduction sera bien sûr toujours partielle.Comme tout acte de communication, elle comportera un certain degré d'entropie, autrement dit une certaine déperdition d'information. Le métier du traducteur consiste à choisir le moindre mal ; il doit distinguer ce qui est essentiel de ce qui est accessoire.* (2)

Pour Ladmiral, cette déperdition se passe dans tout acte de communication. La traduction acte remarquable de communication, est le domaine indiscutable de l'entropie.

Mais, au juste, comment cette entropie survient-elle ? En effet, en cherchant à raccourcir ou à étendre le message, le traducteur escamote une partie de l'information. Parfois encore, le traducteur tombe dans l'entropie en

(1) Maurice Van Overbeke, "Entropie et valence de la parole bilingue" In Sylvain De Coster, (ed), Aspects sociologiques du plurilinguisme : *acte du 1er colloque AIMAV Bruxelle 23-25 septembre 1970*' (*Paris : Didier, 1971)*, p.. 45.

(2) Jean Réné Ladmiral, Traduire : théorèmes pour la traduction (*Paris : Gallimard, 1994)*, pp. 18-19.

cherchant à observer la fidélité. Mais quelle fidélité ? Fidélité au texte source ou au texte cible ? Le traducteur ne doit ni sacrifier l'original, ni le texte cible. Il doit chercher à se placer, aussi proche du récepteur en produisant un message équivalent proche de la Langue de Départ, dans les normes de la Langue d'Arrivée.

Comme nous l'avons constaté, l'entropie est un phénomène inévitable en traduction. Mais, ce qui importe, c'est la marge de cette perte. On doit réduire cette marge au maximum.

3.4.2.. Problème socio-culturels.

Lorsqu'on passe le message d'une langue en une autre, on est souvent confronté à un problème d'équivalence des réalités socio-culturelles des communautés auxquelles les deux langues appartiennent. Il s'agit de la culture, de la civilisation et de la vision du monde.

3.4.2.1 Culture, civilisation et vision du monde

Émile Benveniste nous a fourni une définition exhaustive de la culture :

> *La culture se définit comme un ensemble très complexe de représentations,organisées par un code de relations et de valeurs : traditions, religions, lois, politique, éthique, arts, tout cela dont l'homme, où qu'il naisse, sera imprégné dans sa conscience la plus profonde et qui dirigera son comportement dans toutes les formes de son activité, qu'est-ce donc sinon un univers de symboles intégrés en une structure spécifique et que le langage manifeste et transmet ?"* (1)

La culture est donc l'ensembles des pratiques par lesquelles la communauté se manifeste ; qui dit culture, dit civilisation et vision du monde.

(1) Emile Benveniste, Problèmes de linguistiuqe générale1 (Paris : Gallimard, 1966) ; p. 32.

Tout peuple a sa culture, sa civilisation, sa vision du monde différentes de celles des autres. Comment alors faire passer le message exprimé dans la culture d'une communauté dans celle d'une autre, lorsqu'on sait que même à l'intérieur d'une même communauté linguistique les visions du monde diffèrent ? Comment traduire comme le disait Nida (1) *montagne* pour un indien de la péninsule de Youtacan dont l'équivalent le plus haut atteint trente mètres ou encore *rivière* ou *lac* pour les peuplades qui n'ont aucune notion de cette réalité ?

La langue reflète les réalités socio-culturelles du peuple qui en parle. La traduction consiste à passer le message culturel exprimé dans une langue en une autre langue. Et nous avons vu que les communautés linguistiques sont toutes différentes ; par conséquent, elles n'ont pas la même manière d'exprimer les choses. Alors, cette différence culturelle constitue un handicap pour le traducteur. Il y a une distance culturelle entre les communautés et c'est cette distance culturelle qu'il faut dégager, pour avoir l'équivalent culturel dans la langue cible, quand bien même ces différences de vision du monde et de civilisation s'opposent au traducteur. Par exemple, les anglais évaluent leur distance en milles alors que les français l'évalue en kilomètre. Empruntons à Talayesva l'exemple de *Semeur*.

> *Comment faire comprendre le comportement de Semeur, dans une civilisation d'Indiens du désert où l'on ne sème pas à la volée, mais où chaque graine est individuellement déposée dans un trou du sable, protégée heure après heure des insectes, des rongeurs par un comportement qui rappelle invinciblement, pour nous, celui du garde malade ou de l'éleveur de jeunes animaux de prix, beaucoup plus que celui de l'agriculteur ou même du jardinier.* (2)

(1) E. Nida, Linguistics & Ethnology in Translation Problem.in Georges Mounin, Les Problèmes théoriques de la traduction pp 61-62.

(2) Talayesva Soleil hopi, in Georges Mounin, Les Problèmes théoriques p. 61.

Pour un indien du désert Semeur représente le gardien de grain dans le trou. Pour un cultivateur africain, ce terme représente celui qui sème la graine.

Nous pouvons ainsi remarquer que ces différences constituent un obstacle sérieux pour le traducteur. Mais cet obstacle n'est pas insurmontable. Même si les cultures sont différentes, on peut trouver des équivalents en cherchant à rapprocher les cultures, étant donné que les cultures selon les ethnologues ne sont pas isolées.

Nous avons examiné, dans ce chapitre, le problème de sens en général. Nous avons vu le problème que soulève le signe linguistique quant à sa nature et son évolution. Nous avons constaté que le sens d'un signe linguistique n'est jamais figé ; tout signe linguistique a un sens de base et un sens contextuel. Nous avons aussi examiné le problème de transmission du message d'une langue dans une autre. Nous avons, enfin, constaté que le traducteur rencontre des difficultés considérables lors de cette transmission. Ces difficultés d'ordre linguistique et socio-culturel s'opposent à tout traducteur en général. Le traducteur nigérien ne fait pas exception à la règle.

Après cette remarque, nous allons examiner les difficultés rencontrées par le traducteur nigérien dans la recherche du sens.

2ème PARTIE

LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LE TRADUCTEUR NIGERIEN DANS LA RECHERCHE DU SENS ET LES SOLUTIONS ENVISAGEABLES

2ÈME PARTIE

LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LE TRADUCTEUR NIGERIEN DANS LA RECHERCHE DU SENS ET LES SOLUTIONS ENVISAGEABLES.

La deuxième partie de notre travail comporte deux chapitres : le chapitre 4 et le chapitre 5. Dans le chapitre 4, nous allons présenter la situation de l'activité traduisante au Niger dans un premier temps, et analyser les résultats de notre enquête dans un deuxième temps. Dans le chapitre 5, nous aborderons les difficultés auxquelles est confronté le traducteur nigérien dans la remise du sens. Nous regrouperons ces difficultés en deux grands groupes : difficultés d'ordre linguistique et celles d'ordre socio-culturel. Nous examinerons d'abord les difficultés dues aux facteurs linguistiques et ensuite, celles dues aux facteurs socio-culturels. Et enfin, nous proposerons des solutions qui puissent corriger ces difficultés.

CHAPITRE 4

L'ACTIVITE TRADUISANTE AU NIGER

CHAPITRE 4

L'ACTIVITE TRADUISANTE AU NIGER

La traduction est une activité linguistique qui met en contact deux langues. Ces deux langues en contact ne peuvent coexister sans incidences les unes sur les autres. C'est pourquoi, avant de présenter la situation de cette activité, nous avons jugé utile de donner un bref aperçu sur la situation linguistique au Niger.

4.1. La situation linguistique

Le Niger est un Etat multilingue. Il existe une dizaine de langues nationales pour une population estimée à huit millions d'habitants (1), vivant sur une superficie de 1.267.000 km2 (ANNEXE IV). Ce sont : le haoussa, le zarma, le kanouri, le toubou, le tamashek, le foulfoudé, le gourmantchéma, l'arabe, le boudouma et le tasawaq. Ces deux dernières langues ont été reconnues comme langues nationales à la conférence nationale de 1991. C'est pourquoi, elles ne figurent pas sur notre tableau, à partir du moment où notre tableau a pour base, le Recensement général de la Population de 1988. A cette période, le boudouma est inclu dans le kanouri et le tasawaq dans le tamashek. La conférence nationale étant une grande rencontre où toutes les composantes du pays sont représentées, chacune réclamant ses droits ; les communautés linguistiques boudouma et tasawaq ont émis le vœu d'être reconnues comme langues nationales ; la conférence a accédé à leur demande. Représentons ici dans un tableau les langues nationales.

(1) Ministère du Plan et de la Planification Régionale. Recensement général de la population de 1988. Niamey. Novembre 1990, p. 42.

Représentation des langues nationales en pourcentage(1)

Ethnies	Langues	Nbre d'habitants	Pourcentage
Haoussa	Haoussa	3.782.110	52,84
Zarma Songhay	Zarma	1.506.620	21,04
Touareg	Tamashek	756.350	10,56
Peulh	Foulfoudé	702.070	09,80
Kanouri	Kanouri	325.660	04,54
Toubou	Toubou	32.290	00,45
Arabe	Arabe	23.260	00,28
Gourmantché	Gourmantchéma	20 050	00,12
Autres (nationalisées)	—	9 100	—
Total		7.157.510	100 %

Ce tableau fait ressortir les différentes ethnies du Niger, leurs langues et le nombre d'habitants par ethnie évaluée en pourcentage. Les Haoussa, (langue haoussa) avec 3.782.110 habitants et un pourcentage de près 53 % sont largement majoritaires. Leur présence sur presque toute l'étendue du territoire (7 départements et la communauté urbaine de Niamey), et leur nombre fait de cette langue, la langue la plus parlée au Niger. Elle est la langue véhiculaire servant ainsi, de médium entre les différentes communautés ethniques. En effet, il est facile de voir un Peulh et un Kanouri ou un Zarma et un Touareg parler le haoussa. Elle est suivie par la langue zarma parlée par les zarma, 1.506.620 habitants ; ils représentent 21,04 %. Cette population occupant la partie sud-ouest du pays est localisée dans les départements de Dosso et Tillabéri, et la

(1) Ministère du Plan et de la Planification Régionale, République du Niger, Recensement général de la population, de1988, Niamey, Novembre 1990, p. 42.

communauté urbaine de Niamey. La langue tamashek est parlée par les Touareg. Les Touaregs comptent 756.350 hts représentant 10,56 %. On les retrouve dans l'Aïr dans le département d'Agadez, l'Ader dans celui de Tahoua, et encore dans le département de Maradi et Tillabéri. Le kanouri est parlé par les kanouri. Les kanouri totalisent 325.660 hts représentent 04,54 %. Ils sont au Kaouar dans le Nord du département d'Agadez, au Manga dans celui de Diffa, au Mounio et au Damergou dans le département de Zinder. Les Toubou parlant toubou sont au nombre de 332.290 hts (0,63 %). Ils vivent dans le Kaouar et le Djado au Nord Est dans le département d'Agadez, au Manga et au Kazel dans le département de Diffa et Termit dans celui de Zinder. Les Arabes avec pour langue l'arabe comptent 23.260 hts (0,28 %) ; très dispersés dans les régions, ils se retrouvent principalement dans les départements d'Agadez, Tahoua, Diffa et Zinder. Les Peulh parlant le foulfouldé totalisent 702.070 hts (9,8 %) se retrouvent dans les sept départements. Les Gourmanché parlant le gourmantchéma, environ 20.050 hts, représentent 0,012 %. Ils sont localisés dans les régions Say et Téra dans le département de Tillabéri sur les rives du Niger.

La situation linguistique du Niger est assez stable. Toutefois, plus les langues sont nombreuses dans un pays, plus le problème de traduction augmente. Toutes les dix langues du Niger sont candidates à la traduction ; ce qui augmente encore, le besoin en interprètes et en traducteurs. Le peuple a besoin d'être informé. Et, l'Etat, dans sa politique d'information doit atteindre toute la population dans sa langue. Ceci nécessite des traducteurs et des interprètes.

Les langues nationales sont utilisées dans l'enseignement, l'alphabétisation des adultes, les médias, etc... le français est la langue officielle du Niger ; elle occupe l'espace institutionnel. Compte tenu de ses multiples relations avec les pays anglophones, principalement le Nigeria et beaucoup

d'autres pays africains et le reste du monde, le Niger utilise aussi l'anglais pour communiquer avec ses interlocuteurs. L'utilisation des langues étrangères est une nécessité pour le Niger. Devant les barrières linguistiques qui font obstacle à l'intercommunication, le Niger se voit obligé de faire appel à des traducteurs et interprètes, pour assurer la communication avec ses partenaires.

4.2. Situation de l'activité traduisante au Niger

L'activité traduisante est à ses débuts au Niger. Il existe des traducteurs, en nombre réduit, dans l'administration notamment au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, l'Assemblée Nationale, certains organismes et ambassades. Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération constitue la plaque tournante de la traduction au Niger. Ce Ministère dispose d'une Direction de la Traduction et de l'Interprétation qui constitue, à notre connaissance, le seul service officiel de traduction où services publics, privés et particuliers sollicitent des prestations. Ce service dispose de sept traducteurs anglais-français et français arabes confondus. Parmi ceux-ci, un seul a reçu cette formation spécialisée en traduction et interprétariat. Les autres se sont formés ou se forment sur le tas. Il faut signaler que le nombre est très insuffisant par rapport à la demande sans cesse croissante. Quant à l'Assemblée Nationale, elle dispose seulement de trois interprètes en langues nationales (un du français au zarma et deux du français au haoussa). Là aussi, le nombre d'interprètes et les équipes constituées (deux équipes) sont insuffisants pour un pays qui dispose de dix langues nationales et dont l'Assemblée est constituée des députés issus de toutes les ethnies du pays.

En plus de ces deux services, on ne peut aussi négliger les quelques rares commis interprètes auxiliaires employés dans certaines collectivités territoriales (départements, arrondissements, communes) et les palais de justice. Au début,

ces interprètes servaient d'intermédiaires entre les administrateurs coloniaux et la population d'une part, et entre les autorités nigériennes et cette population d'autre part. Ces premiers interprètes qui servaient de liaison sont ceux-là qui ont été juste initiés en langue française, par les "colons", pour spécifiquement assurer cette fonction d'interprète. Ils rendaient satisfaction à ces autorités ; par contre, la population a été le plus souvent, victime de ces interprètes car il arrive que le message est parfois traduit en faveur de ces interprètes par incompétence ou par scripule. Leur compétence linguistique en français très aléatoire, ces interprètes n'arrivaient le plus souvent pas à décoder tout le message, à plus forte raison de le transmettre comme il se doit. Quand bien même, ils ne comprennaient pas le message, ils essaient de "jongler" pour sauver leur face auprès des autorités et garder leur honneur auprès de la population. Depuis l'accession du pays à l'indépendance, leurs rôle s'est limité à assurer la communication entre les autorités nigériennes et la population.

Ces interprètes interprètaient, pendant la période coloniale, comme après l'indépendance, du français aux langues nationales et réciproquement. Cette interprétation ne se pratique pas seulement entre la langue officielle et les langues nationales (supra p.65), mais aussi entre les langues nationales elles-mêmes; par exemple du haoussa au kanouri, du haoussa au tamashek, du zarma au haoussa en bref, de toute autre langue nationale à la langue de la localité à laquelle le message est adressé. Les autorités ne s'adressent pas au public en français seulement mais aussi en langues nationales. Il est fréquent de voir une autorité s'adresser en haoussa à une communauté non haoussa. Là où il n'y a pas d'interprète locuteur natif de la localité, une autre personne parlant la langue interprète le message avec tous les inconvénients que crée la traduction d'un message par un locuteur non natif (interférences sémantiques et syntaxiques, perte d'information, etc.). Ces interprètes auxiliaires sont aujourd'hui, au fur et à mesure, remplacés par les agents d'animation au développement et des

instituteurs d'alphabétisation qui, en dépit de leur travail font office d'interprète. Ceux-ci ont au moins une formation de langues nationales par rapport à leur prédécesseurs.

Les journalistes, de part leur fonction de communicateur, servant de liaison entre les autorités et la population, exercent la fonction d'interprète. Il s'agit surtout des journalistes en langues nationales qui transmettent les messages des autorités à la population, par la radio et la télévision, en interprétant des discours de toutes sortes. Cette tâche d'interprète ne se pratique pas sans problème. En effet, en interprétant les messages, ces journalistes ne prennent guère en considération ou ignorent l'obstacle que constitue la compétence linguistique française, liée de toute évidence, aux comportements culturels et aux schèmes conceptuels de cette communauté. Ce qui, inévitablement, cause des problèmes de terminologies, d'interférences sémantiques et syntaxiques, de pertes d'informations. Pire encore, le non respect des techniques modèles de traduction de Vinay et Darbelnet aggrave davantage les problèmes. La partialité dans la transmission du message est encore, un autre problème de ces journalistes. En cherchant à satisfaire le pouvoir, ils amplifient l'information et par conséquent, délivrent une information très loin de l'original. Le public a coutume de dire que les journalistes mettent du "sel" dans l'information. Le public est donc victime de l'entropie. Dans la presse publique on ne peut pas parler de fidélité ou d'impartialité dans la transmission du message car ces derniers ne sauraient être qu'au service de l'Etat.

D'autre part, on peut aussi noter dans le cadre de la traduction littéraire quelques écrivains qui traduisent des réalités socio-culturelles nigériennes en

français. Nous pouvons citer, entre autres, Boubou Hama, Mamani Abdoulaye, Diado Amadou, Amadou Ousmane, André Salifou et Fatimata Mounkaïla (1) qui, a présenté à un colloque international de littérature sahélienne, une traduction des travaux de l'écrivain Boubou Hama. On remarque des interférences sémantiques et syntaxiques sous forme de calques et emprunts dans leurs oeuvres. Ils transfèrent des lexiques, expressions et proverbes entiers en langues nationales sur le français. Ceci prouve que certains écrivains ne cherchent pas, on ne sait pourquoi, les équivalents culturels de ces langues nationales en culture française. De ce fait, ils transposent simplement ces réalités culturelles nigériennes sur le français. Mais ces écrivains arrivent toujours à justifier ces interférences qui sont techniquement, des fautes de traduction. André Salifou, interrogé par J. D. Pénel, sur la question, légitime cette pratique. Pénel lui demanda pourquoi ***"il y a un petit passage" de Tanimoune où un chanteur s'exprime en haoussa"***(2). André lui répond :

> *ça, c'est délibéré. C'est tout à fait délibéré parce que, comme je l'ai dit dans la préface de* ***Tanimoune****, l'art de nos griots et des conteurs, consiste souvent à dire les choses d'une façon particulièrement banale. Quand vous dites à un roi, c'est comme ça, (ça existe dans les louanges en haoussa),* ***"tes chaussures sont tes chaussures, toi tu es toi, ton peuple est toi, ton peuple t'appartient et toi tu t'appartiens"****, il y a une série de mots, d'expressions qui reviennent mais une fois traduites dans une langue étrangère, ces expressions là ne correspondent à rien. Mon public là-bas étant exclusivement Haoussa il y a certains propos que j'ai préféré produire dans la langue du pays.* (3)

(1) Fatimata Mounkaïla, "Littératures orales traduites et altérités "Ouagadougou, 10-15 février 1992.

(2) J.D. Pénel, Rencontre (Niamey : Editions du Ténéré, vol.3 ; 1993), p. 76.

(3) André Salifou, "Entretien du 9 février 1992 à Niamey" in J. D. Pénel et A. Maïlélé, eds Rencontre (Niamey : Editions du Ténéré, Vol 3, 1993), p. 76.

Pour André Salifou, les termes en haoussa tels qu'ils sont, transposés sur le français véhiculent mieux le message. Une fois traduit, le message se détériore complètement. Cette interférence trouve sa justification seulement chez les locuteurs haoussa. Elle bloque la compréhension du message aux locuteurs non haoussa.

Comme nous le constatons, l'activité traduisante est un domaine négligé dans ce pays. On n'y trouve, à notre connaissance, aucun cabinet privé de traduction. La grande majorité de ceux qui la pratiquent, l'exercent sans aucune formation spécialisée en la matière. La plupart des pratiquants sont des professeurs de langues étrangères et des étudiants en langues étrangères par occasion. C'est donc, une activité non encore formalisée. En définitive, nous pouvons, sans risque de nous tromper, dire que les difficultés rencontrées par ces traducteurs et interprètes se justifient.

4.3. Etude de cas

Pour effectuer notre enquête, nous avons établi des questionnaires et procédé à des observations sur place.

1°) Questionnaires

Nous avons deux séries de questionnaire : Le questionnaire n°1 et le questionnaire n° 2. Le questionnaire n°1 (Annexe I) est adressé aux traducteurs (professionnels et amateurs). Il comporte vingt questions qui visent à connaître à peu près le nombre de traducteurs (professionnels et amateurs) qui exercent le métier, leurs diversités, leurs qualifications, leurs années d'expérience ; elles nous permettent aussi de déterminer les combinaisons linguistiques utilisées et de situer les difficultés rencontrées par ces traducteurs. Le questionnaire n°2

(Annexe II) est adressé aux utilisateurs de ces traducteurs (administration publique, services privés, personnes individuellement prises... etc.). Il comporte onze questions. Ces questions visent principalement, à apprécier la qualité du travail de ces traducteurs, l'importance et la nécessité de cette activité au Niger.

2°) Observations sur place

Cette méthode d'enquête est la plus directe et la plus fiable parce que l'enquêteur observe lui-même la situation. Elle nous a donc permis, de vivre nous-mêmes la situation en observant de visu les traducteurs dans leur métier, et de relever les difficultés.

4.3.1. Interprétation des résultats

Nous avons utilisé le système de pourcentage pour évaluer nos résultats.

1°) Questionnaire n°1

Le questionnaire n° 1 nous a permis de présenter nos résultats en quatre tableaux.

Tableau n° 1

Nombre de traducteurs et leurs qualifications :

Qualifications	Nombre	Pourcentage
Master en traduction et interprétation	1	6,66
Maîtrise ès lettres (anglais)	3	20
Maîtrise ès lettres (arabe)	2	13,33
Licence ès lettres (anglais)	5	33,33
Certificat en traduction et interprétation (français-haoussa)	1	6,66
Autres	3	20
Total	15	100

Commentaire :

Sur quinze (15) traducteurs (professionnels et amateurs confondus), quatorze ont fait des études universitaires en lettres et langues. Nous avons un avec un Master en traduction et interprétation. Ce qui nous donne un pourcentage de 6,6 %. C'est sous son contrôle que s'effectuent tous les travaux de traduction et d'interprétation au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération. Trois traducteurs sont titulaires d'une Maîtrise en anglais, soit 20 %. Deux ont une Maîtrise en arabe, soit 13,33. Cinq ont une licence en anglais, soit 33,33 %. Nous constatons qu'il n'y a qu'un seul interprète qui possède un certificat en traduction et interprétation (du français au haoussa), certificat obtenu à l'issue d'un stage ; il représente 6,6 %. Celui-là n'a pas suivi d'études universitaires ; il était instituteur d'alphabétisation avant de suivre le stage.

Ce stage lui a permis d'avoir des rudiments non négligeables de la traduction, facilement remarquable quand on l'approche. Les trois autres sont des personnes qui exécutent la traduction à l'occasion, ayant fait des études en langues russe ou chinoise. Ils sont en réalité des ingénieurs dans différents domaines autres que celui des langues. Ils représentent 20 %.

Nous avons remarqué parmi les quinze traducteurs interrogés, qu'il n'y a que deux, spécialisés en technique de traduction. Les treize autres pratiquent l'activité sans aucune spécialisation ; donc ils se forment sur le tas. Le diplôme en lettres ou en langues ne suffit pas à lui seul, pour faire une traduction acceptable. Il est tout à fait normal que ces traducteurs amateurs rencontrent des difficultés énormes, préjudiciables à tous.

Tableau n° 2

Combinaison linguistiques utilisées

Langues	Nombre	Pourcentage
Anglais-français (vice versa)	9	60
Arabe-français (vice versa)	2	13,33
Français-haoussa (vice versa)	1	6,66
Autres	3	20
Total	15	100

Commentaire :

Ce tableau nous indique que la grande majorité des traducteurs interrogés (professionnels et amateurs) ont une combinaison linguistique anglais-français ; ils sont neuf et représentent 60 %. Deux, combinent l'arabe et

le français avec 13,33 %. Il n'y a qu'un seul interprète français-haoussa (6,66 %) alors que le pays dispose de dix langues nationales. Normalement, pour atteindre toute la population dans le cadre de la transmission du message, on doit traduire dans toutes les dix langues nationales. Il y a donc une insuffisance notoire en interprète en langues nationales. Nous constatons aussi que les traducteurs traduisent dans les deux sens ; ce qui prouve qu'il n'existe pas d'équipes spécialisées alors que la déontologie du métier exige la constitution des équipes spécialisées afin de rendre le travail plus organisé et plus efficace.

Tableau n° 3

Nombre d'année d'expérience

Qualité	0-5	5-10	10-15	+ de 15
Traducteur avec formation	-	-	-	1
Traducteur sans formation (amateurs)	6	4	3	
Interprète avec formation	-	-	-	1
Total	6	4	3	2

Commentaire :

Ce tableau fait ressortir une prédominance de traducteurs amateurs représentés par "Traducteur sans formation" six ont une expérience de moins de cinq ans. Quatre situent entre cinq et dix ans ; trois entre dix et quinze ans. Le traducteur qui a une formation en traduction (Master en traduction et interprétation) a une expérience professionnelle de plus de quinze ans. L'interprète en langue haoussa a, lui aussi, une expérience professionnelle de plus de quinze (15) ans. Nous constatons que l'activité est à ses débuts et de plus en plus, des gens commencent à s'intéresser timidiment à la profession. C'est pour cette raison qu'on remarque une légère augmentation du nombre d'amateurs.

Tableau n° 4

Types de difficultés rencontrées par les traducteurs

Origine des difficultés	Nombre	Pourcentage
Problèmes linguistiques	6	40
Problèmes culturels	4	26,66
Problèmes linguistiques et culturels	5	33,33
Total	15	100

Commentaire :

Dans ce tableau six répondants ont opté pour les problèmes d'ordre linguistique (niveau de langue, interférences sémantiques et syntaxique, pertes d'informations occasionnées par des difficultés de décodage et d'encodage, etc);

ils représentent 40 %. Pour ceux-ci, les difficultés de traduire sont essentiellement dues à des problèmes liés à la maîtrise des deux langues en contact. Pour les quatre (autres qui se sont prononcés en faveur des problèmes culturels, les difficultés sont dues aux facteurs socio-culturels tels que la différence de culture, de vision du monde, etc... ; ils représentent 26,66 %. Cinq autres reconnaissent que les difficultés sont dues à la différence linguistique et culturelle des deux communautés dont relèvent les deux langues en présence ; ils représentent 33,33 %. Nous constatons que les difficultés du traducteur nigérien sont d'ordre linguistique et culturel. Ces deux grandes catégories de problèmes seront détaillées au chapitre suivant (chapitre 5).

2°) Questionnaire n° 2

Le questionnaire n° 2 nous a permis de représenter nos résultats en un seul tableau.

Tableau n° I

Appréciation du rendement des traducteurs.

Utilisateurs	Appréciations			
	Satisfait	Plus ou moins satisfait	Non satisfait	Total
Services publics	5	3	0	8
Services privés	8	4	0	12
Personnes individuelles	15	5	0	20
Total	28	12	0	40

Commentaire :

Quarante répondants se sont prononcés sur le rendement des traducteurs. Nous avons distingué trois catégories : les services publics, c'est-à-dire l'administration, les services privés et les personnes individuelles. Parmi ceux-ci, cinq services publics se disent satisfaits du rendement, trois sont plus ou moins satisfaits. Huit services privés sont satisfaits et quatre plus ou moins satisfaits. Quinze personnes sont satisfaites et cinq plus ou moins satisfaites. Donc, sur un total de quarante utilisateurs, vingt huit sont satisfaits et douze plus ou moins satisfaits. Nous pouvons conclure que la majorité des demandeurs sont satisfaits du rendement des traducteurs et des interprètes. Néanmoins, le chiffre de douze est assez significatif. Il démontre qu'il y a des insuffisances dans les prestations dues, justement, aux facteurs indiqués au tableau n°4. Les utilisateurs reconnaissent qu'il y a ces insuffisances mais pour une question de solidarité avec leurs employés pour certains, et de service rendu pour d'autres, ils ne peuvent extérioriser leurs appréciations réelles. Ces facteurs de solidarité ont grossi le nombre d'utilisateurs satisfaits du rendement.

En plus de ce tableau, le questionnaire n°2 suscite quelques commentaires. La majorité des utilisateurs confirment que leurs traductions sont effectuées à la Direction de la Traduction et d'Interprétation du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération. Cela confirme, comme nous l'avons déjà dit, que ce service est le seul service public officiel de traduction. Tous nos répondants reconnaissent que la traduction est plus qu'indispensable et souhaitent en conséquence sa promotion et sa réglementation.

3°) Observation sur place

Pendant notre enquête, nous n'avons malheureusement participé qu'à une seule séance d'interprétation. C'était une session de l'Assemblée Nationale où nous avons écouté l'interprète traduire de vive voix le message du français en haoussa. Nous avons constaté que l'interprète, est bien à la hauteur de sa tâche. Avec ses plus de quinze années d'expérience professionnelle, il rend le message avec aisance. Néanmoins, cet interprète n'a pas échappé aux pièges de l'entropie, obstacle incontournable de tout traducteur. En effet, nous avons assisté à des pertes d'informations dues, d'une part, au débit du locuteur qui délivre son message, la plupart de temps, sans se soucier de l'interprète. D'autre part, ces pertes d'informations sont dues à la particularité du texte présenté et la compétence linguistique de l'interprète. Nous rappelons que le texte concerne la plus haute institution juridique du pays. C'est-à-dire la Cour Suprême. Devant les obstacles créés par les termes juridiques, l'interprète a fait usage d'emprunts, de calques massifs du français sur le haoussa. Ces interférences lexicales ne facilitent pas la compréhension du message par l'audience. Dans les phrases en langue haoussa, nous avons relevé des vocables français tels que : *Cours suprême, chambre des comptes, Appel, deuxième lecture*... etc.

Nous avons aussi examiné un texte d'Africa-communications (Annexe III A) traduit en français par un amateur (Annexe III B). Dans ce texte, nous avons remarqué surtout une tendance au mot à mot, méthode qui a créé des trous dans le texte. Le traducteur a suivi pas à pas la structure du texte source (texte anglais). Le respect de la structure syntaxique du texte source n'a pas permis d'avoir un texte cible qui devrait normalement respecter le génie de la langue française.

Après constatation, nous regroupons les difficultés que nous avons relevées dans ce chapitre, en deux catégories : les difficultés liées aux facteurs linguistiques et celles liées aux facteurs socio-culturels que nous examinerons au chapitre suivant.

CHAPITRE 5

LES DIFFICULTES D'ORDRE LINGUISTIQUE ET SOCIO-CULTUREL

CHAPITRE 5

LES DIFFICULTÉS D'ORDRE LINGUISTIQUE ET SOCIO-CULTUREL

Dans le chapitre précédent, nous avons identifié les difficultés rencontrées par le traducteur nigérien. Cette identification nous a permis de les classer en deux grands groupes : les difficultés liées aux facteurs linguistiques et celles liées aux facteurs socio-culturels. Après examen de ces deux groupes, nous allons proposer des solutions pour surmonter ces difficultés.

5.1 Difficultés liées aux facteurs linguistiques

Nous aborderons d'abord, les difficultés issues de la différence entre les langues en contact. Nous examinerons ensuite, le poids de l'interférence linguistique dans la transmission du message. Nous verrons les obstacles du mot à mot dans la pratique traduisante et enfin le phénomène d'entropie.

5.1.1 Difficultés issues de la différence entre les langues en contact.

Le traducteur nigérien ne traduit pas seulement dans les langues étrangères (français et anglais) mais aussi dans les langues nationales : (du français au haoussa, du français au zarma, du haoussa au kanouri, etc.) ; bref, il traduit dans toutes les dix langues nationales. Dans tous les cas, les langues en contact sont différentes les unes des autres. Chaque langue a sa manière d'exprimer les choses. Chacune a son propre lexique, sa propre structure. Cette différence constitue un obstacle pour le traducteur dont le rôle est, justement, de transmettre le message exprimé dans une langue source en une langue cible. Une question se pose : le message se trouve exprimé dans la structure de la

langue source, comment alors le traducteur arrive-t-il à l'exprimer dans la structure de la langue cible ?

En mettant en présence l'anglais et le français, nous constatons très vite que ces deux codes linguistiques sont différents. Ils diffèrent, d'abord, par leur lexique. Chacun a sa manière de nommer le monde environnant. Un certain nombre d'exemples seraient utiles pour illustrer la situation :

Exemple 1 : l'anglais dira par exemple,

> "***domestic science***" et le français "***enseignement ménager***", pour désigner cette même science.

Exemple 2 : de la même manière, le mot anglais ***Venue*** (1) s'écrit de la même manière dans les deux langues, mais chacun a son sens différent de celui de l'autre :

> ***Venue*** (anglais) nous renvoie à un lieu de rendez-vous, d'une réunion, alors que, venue (français) est employé pour désigner l'arrivée d'une personne à un lieu.

Exemple 3 : Considérons le vocable

> ***Clerc*** Sa valeur sémantique varie d'une langue à une autre.
>
> ***Clerc*** (français) désigne ***commis ministériel*** chez un religieux de l'Église. Clerk (anglais britannique) est ***un employé*** qui manie une plume, ou ***un commis*** en général.

(1) Joseph Ukoyen, "La traduction et la pédagogie des langues vivantes" in Revue Nigeriane d'Études Française RENEF Vol 1, N° 2. Mars 1994, p. 43.

Clerk (anglais américain) ajoutera à ces deux sens ci-dessus, le sens de "***vendeur***", ce qui nous donne "vendeur dans un magasin de chaussures" et on dira :

he made some money clerking in a store.

Son équivalent français sera :

il a gagné de l'argent en travaillant comme vendeur dans un magasin.

La différence entre les langues n'est pas seulement au niveau du lexique mais, elle s'étend jusqu'au niveau des structures. L'agencement des unités linguistiques dans la chaîne phrastique varie d'une langue à une autre. Par conséquent, trouver une équivalence textuelle dans la structure de la langue cible à partir de celle de la langue source constitue un écueil pour le traducteur. Ceci démontre que chaque langue à sa manière de bâtir son système en fonction des règles qui lui sont propres. Dominique Aury nous dira à propos de l'anglais et du français, "*qu'en anglais la pensée ne court pas sur les mêmes rails qu'en français*" (1) L'anglais préfère indiquer les choses, les montrer du doigt, d'où son utilisation régulière des pronoms démonstratifs tels que *this, that, these, those.* Par contre, le français fait économie de ceux-là (2). Considérons les deux phrases de Joseph Ukoyen (3)

That being the case it is better to go now.

Puisqu'il en est ainsi, il vaut mieux aller tout de suite.

(1) Dominique Aury, "Préface" in Georges Mounin, Les Problèmes théoriques p. IX.
(2) Joseph Ukoyen, Op., cit, p. 44.
(3) Ibid, p. 44.

On peut dire ***cela étant*** mais on a préféré garder la forme la plus appropriée, étant donné que le français néglige les démonstratifs. L'anglais est une langue qui utilise les mots concrets et imagés pour décrire les actions alors que le français fait "une représentation intellectuelle des événements" nous dira Ukoyen (1)

Prenons une phrase telle que

My father flew to Mecca

et son équivalent en français

Mon père a voyagé sur la Mecque.

Nous constatons que l'anglais a précisé que le voyage s'est effectué par avion alors que la version française n'a donné ici aucune précision sur le moyen de transport emprunté. L'anglais va droit au but, alors que le français suit des péripéties dans certains cas. Pour traduire.

Keep off the grass

le français dira

Il est interdit de traverser le gazon

Georges Mounin (2) a donné un exemple intéressant dont beaucoup se servent aujourd'hui.

He swam	***across***	***the river***
1	**2**	**3**

(1) Joseph Ukoyen, Ibid, p. 44.
(2) Georges Mounin, Les Problèmes théoriques p. 55.

Cette phrase décrit les faits dans leur successivité normale, tels qu'ils se déroulent. Par contre, dans son équivalent en français,

Il traversa	***la rivière***	***à la nage,***
2	3	1

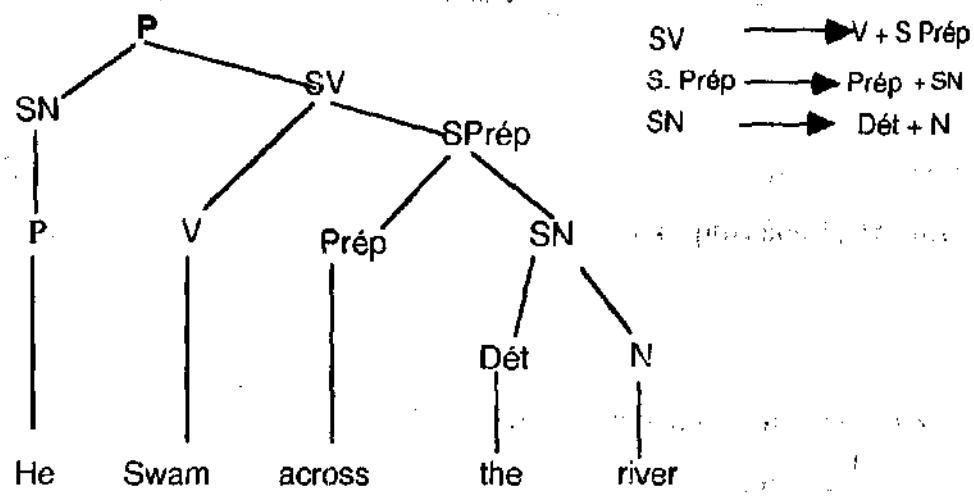
la successivité des éléments de la phrase anglaise est perturbée pour épouser la structure du français. Représentons les phrases par un indicateur syntagmatique.

Indicateur syntagmatique n° 1 Phrase en anglais. ***He swam across the river***

Indicateur syntagmatique n° 2 Phrase en français. ***Il traversa la rivière à la nage***

Indicateur syntagmatique n° 1

He swam across the river

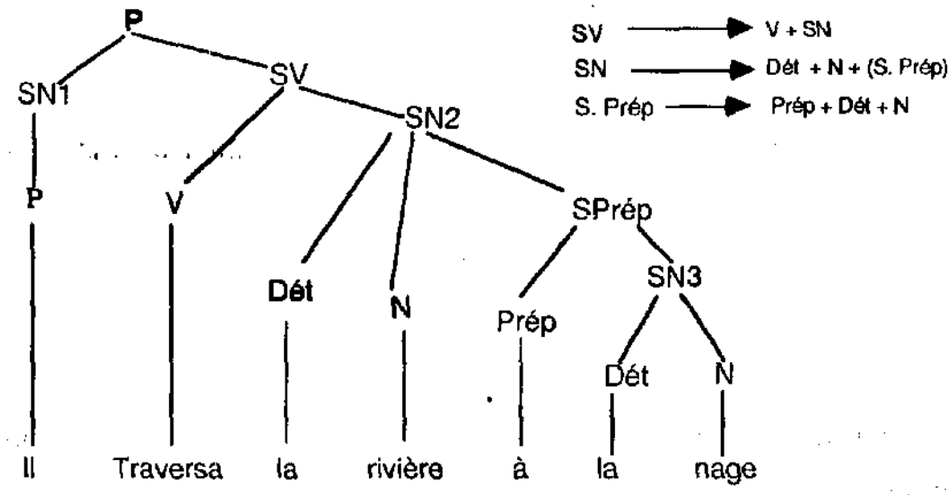


Ici la phrase se présente

P : SN + SV + SN + S. Prép

Indicateur syntagmatique n° 2

Il traversa la rivière à la nage



Dans la version française la structure se présente

P : SN + SV + SN + S Prép

Nous pouvons ainsi remarquer que la structure de l'anglais présente la phrase en quatre constituants avec un syntagme prépositionnel lié. Alors que celle du français, la présente en quatre constituants avec un syntagme prépositionnel non lié. Donc les deux langues n'ont pas la même structure. Cette différence constitue le problème fondamental du traducteur dans la transposition du message. Si les deux structures ne sont pas parfaitement maîtrisées, il se produira des phrases que la grammaire de ces deux langues n'acceptera guère.

Considérons la structure du français et du haoussa. On dit en français,

Je vous remercie.

On traduira en haoussa

Je remercie à vous.

Un locuteur non haoussa interprétant du français en haoussa ne pourra pas produire l'énoncé tel qu'il est en haoussa à moins qu'il ait un niveau assez acceptable de la langue haoussa. Autrement, il produira un énoncé défaillant. C'est justement l'inconvénient de toute interprétation d'un énoncé par un locuteur non natif de la langue cible ; ce locuteur se trouve confronté à une structure qu'il ne maîtrise pas correctement. C'est le problème fondamental de l'Africain là où les langues officielles viennent en contact.

Et, comme nous savons que le sens d'une phrase dépend des mots qui y sont contenus et de la structure de la phrase, nous pouvons imaginer combien il est difficile pour un traducteur de faire la conversion du message dans deux différentes langues en contact. Le traducteur nigérien, pour qui, les deux langues en contact (l'anglais et le français) sont toutes étrangères est confronté à un problème de conversion du message. Ce problème demeure aussi lorsqu'il interprète du français en langue nationale.

5.1.2 Poids de l'interférence linguistique

Lorsque deux ou plusieurs langues sont employés par une même personne, des interférences linguistiques se produisent entre ces langues.

L'interférence est un fait du bilinguisme (supra p. 55). La traduction s'effectuant entre deux langues, il arrive donc, des moments où la première langue influe sur la deuxième. C'est ainsi qu'on retrouve toujours les échos de la langue maternelle sur la deuxième langue. Le traducteur transfère inconsciemment des éléments de l'une des langues connues sur l'autre. Ces interférences se manifestent aussi bien au niveau de la traduction par écrit qu'au niveau de la traduction orale ou interprétation. Au niveau du traducteur nigérien, on remarque deux types d'interférence :

— l'interférence syntaxique
— l'interférence sémantique.

5.1.2.1 Interférence syntaxique

Lorsqu'on considère la combinaison linguistique anglais-français, le traducteur pour qui, le niveau de bilinguisme n'est pas équilibré dans les deux langues, transfère des règles du français sur l'anglais. Son niveau de français est plus élevé que celui d'anglais parce qu'il a commencé à apprendre le français dès le bas âge, depuis l'âge de six à sept ans au C.I. (Cours d'Initiation) alors que l'Anglais n'intervient qu'en classe de 6è des Collèges d'Enseignement Général (C.E.G.) à l'âge de douze à treize ans à peu près. L'âge normal d'aller à l'école (normale internationale) est de six ans. Toutefois, au Niger on recrute à sept ans dans la majorité des cas, pour une question de manque de place dû à la demande sans cesse croissante. Donc, l'enfant part au C.EG presque adulte, il devient plus difficile pour lui d'apprendre cette deuxième langue (l'anglais). Utilisée comme deuxième langue, l'anglais n'est pas utilisée à plein temps ; ceci ne favorise pas encore son acquisition.

Considérons la phrase suivante :

Les pays africains doivent ***rompre d'avec*** l'influence de leurs partenaires européens.

Si l'on traduit par.

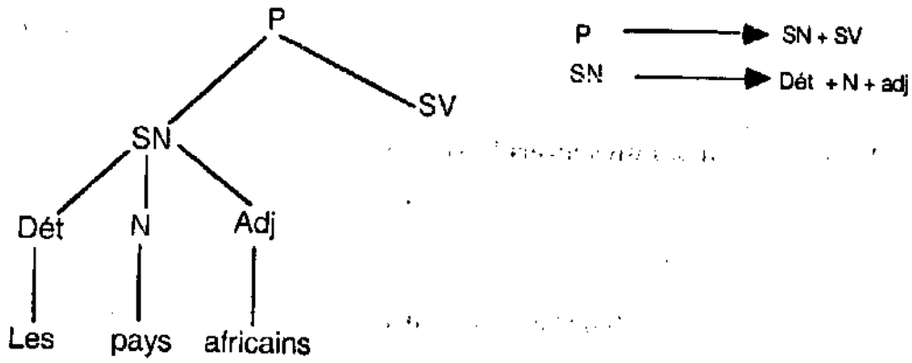
The countries of Africa must ***divorce with*** the influence of their european partners.

les règles du français sont transférées dans l'anglais.

Représentons les séquences dans un indicateur syntagmatique

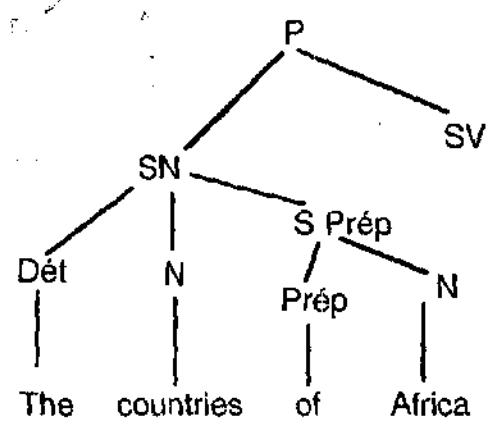
Indicateur syntagmatique n° 1

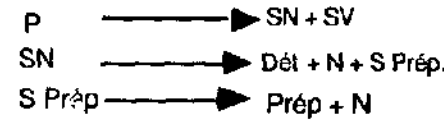
Les pays africains doivent rompre ...



Indicateur syntagmatique n° 2

The countries of Africa ...

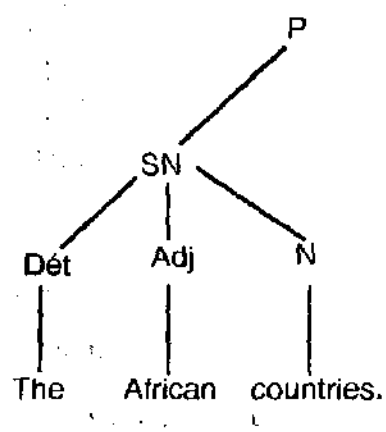




Sur cet indicateur, nous constatons que la structure du français (indicateur n°1) a été transposée dans l'anglais. Sur le n° 1, le syntagme nominal SN se réécrit SN —> dét + N + Adj. Cette même règle s'est retrouvée sur l'indicateur n° 2 ; mais cette fois-ci le SN —> dét + N + S Prép et S. Prép —> Prép + N. Le respect de la structure du français nous a donné un (S. Prép) complément de nom. La structure normale de l'anglais nous donnera.

The african countries ...

Indicateur syntagmatique n° 3



De la même manière si la séquence

rompre d'avec ... se trouve être traduite par ***divorce with ...***

la structure du français se retrouve dans celle de l'anglais. Sa traduction normale sera

divorce from...

L'interférence se manifeste aussi au niveau des langues nationales. Si un locuteur non Haoussa, par exemple un Kanouri interprète la phrase haoussa suivante :

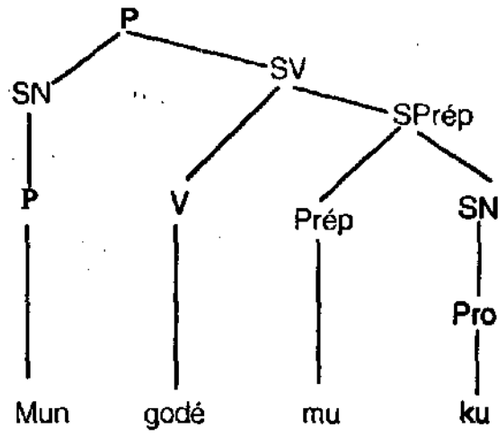
Mun godé mu ku (haoussa)
Nous remercions à vous.

Il transpose la structure du kanouri sur celle du haoussa, il dit

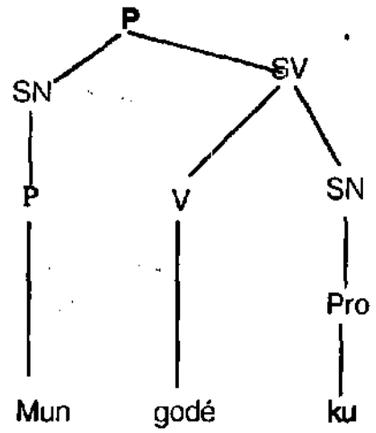
Mun godé ku les règles du kanouri sont transposées sur le haoussa.
Nous remercions vous.

Représentons les deux structures.

Indicateur syntagmatique n° 4 *Mun godé mu ku* (haoussa)



Indicateur syntagmatique n° 5. *Mun godé Ku* (Kanouri)



Sur l'indicateur n° 4, "Ku" est un complément d'objet indirect (phrase haoussa), alors que dans la phrase kanouri (indicateur n° 5), il est complément d'objet direct. Dans la phrase haoussa, "on remercie à quelqu'un" par contre en Kanouri "on remercie quelqu'un" ; ce qui explique l'usage du complément d'objet indirect dans le premier cas et du complément d'objet direct dans le second.

5.1.2.2 Interférence sémantique

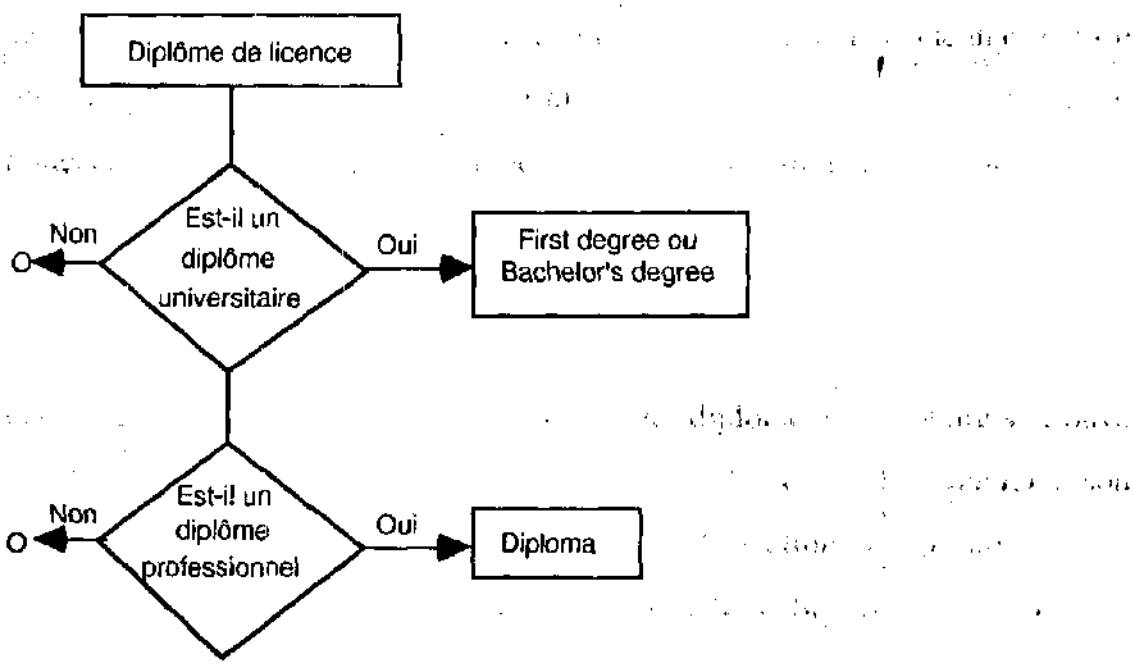
Le traducteur transfère inconsciemment le sens d'un vocable d'une des langues qu'il maîtrise correctement, sur l'autre. On assiste alors à une interférence sémantique. C'est ainsi qu'on remarque souvent des sens des vocables en français introduits dans l'anglais et vice versa. Si l'on traduit par exemple

Diplôme de licence par ***Diploma of licence***

nous remarquons que ***licence*** qui est le premier diplôme universitaire se trouve être traduit par ***diploma*** un diplôme professionnel. Le vocable ***licence*** à son tour, en anglais désigne un certificat, une autorisation, un permis ; cette traduction a réduit la valeur de ce diplôme universitaire. Sa traduction sera,

First degree ou Bachelor's degree.

Représentons cette information sur un algorigramme.



Lorsqu'on traduit ***Diplôme de licence***, on se pose deux questions : la première sera de savoir si ce diplôme est un diplôme universitaire ? Si oui, on le traduit par

First degree ou Bachelor's degree

Si non, on se pose une deuxième question ; elle sera celle de savoir si ce diplôme est un diplôme professionnel ? Si oui on le traduit par ***Diploma.***

De la même manière, si la phrase

Quels sont vos diplômes

se trouve être traduite par

What are your diplomas,

on assiste à une fausse traduction parce que dans ce contexte, ***diplômes***

ne renvoie pas à ***diploma*** mais à ***qualifications.***

Ceci nous donnera What ***are your qualifications***

une traduction parfaite de la phrase.

D'autre part, nous remarquons dans le domaine de la presse des interférences lexicales de l'anglais sur le français. Des expressions telles que

Hold up electoral, black out electoral, No man's land... etc...

sont des emprunts qui font partie aujourd'hui de la langue française employés sans traduction. Ce sont des emprunts difficilement compréhensible par le commun des nigériens. Dans la presse parlée (Radio et Télévision) les journalistes en langues nationales font intervenir des vocables en français dans ces langues. Ce sont surtout des vocables scientifiques, techniques, médicaux, politiques... etc. Interprètes, journaliste, hommes politiques tous font usage des vocables français dans les langues nationales. Au cas où l'interprète parlementaire dirait dans l'interprétation en haoussa.

Cour Suprême (français) ya na da ***chambre de comptes*** (français)

On remarque deux expressions françaises non traduites ***Cour Suprême*** et ***Chambre de comptes***. Ces deux groupes de mots pourraient pourtant être traduits si l'on cherchait leurs équivalents haoussa. On se posera la question de savoir si un député ne comprenant pas le français peut saisir le message. Nous ne pouvons que répondre par la négation. Les interférences sémantiques sont des obstacles qui bloquent la compréhension du message.

5.1.2.3 Le néologisme

Georges Matoré définit le néologisme comme *une acceptation nouvelle introduite dans le vocabulaire d'une langue à une époque déterminée* (1). On constate des néologismes dans les langues nationales. Des vocables comme

Vertigo, Usula, sabon sari na chigaba kasa,

(1) Georges Matoré cité par Goosse André, De l'Accueil au refus, dans la banque des mots (n° 1. *Paris : Presses Universitaires de France, CILF, 1971)*, p. 37.

sont utilisés dans toutes nos langues nationales. On les fait passer d'une langue à l'autre sans les traduire. Sommes-nous sûrs que les autres nous comprennent ?

Toutefois, les néologismes ont comme pour avantage l'enrichissement de la langue. Ils assurent une communication aisée là où ils sont bien connus. Ils s'intègrent dans la langue et font partie intégrante de celle-ci. Les néologismes ne provoquent de problème d'incompréhension que lorsqu'ils sont créés par le traducteur ou l'interprète.

5.1.3 Les obstacles du mot à mot

Le mot à mot est l'une des techniques modèles de traduction proposées par Vinay et Darbelnet. Les traducteurs et interprètes s'en servent volontiers. Mais, il n'en demeure pas moins que cette technique présente des inconvénients. C'est une tendance fortement remarquée chez le traducteur nigérien. En effet, au lieu de considérer la phrase dans sa totalité (relation syntagmatique), le traducteur traduit mot à mot la phrase. Cette correspondance terme à terme conduit souvent au contresens et à la surtraduction donnant ainsi des textes lourds et redondants.

Considérons la traduction d'un proverbe zarma en français faite par Fatimata Mounkaïla : «*Da taari hoy ka dira jirii way, leele way cimi ga toora cimi ga bangay*» (1)

Traduit en français par «*Même si le mensonge, toute la journée a marché, dix ans, dix infinités années, la vérité le rattrapera, la vérité écalera*». (1)

(1) Fatimata Mounkaïla,"*Littératures orales traduites et altérité*", Ouagadougou 10-15 février 1992, p. 7.
(2) Ibid p. 7.

Fatimata a traduit mot à mot le proverbe zarma en français pour garder toute la saveur de ce proverbe.

Da-taari ---------> même si le mensonge,
Dira jiiri way ----> toute la journée a marché
Leele way ------> dix infinités années...(1)

Cette traduction a permis d'obtenir une phrase redondante avec des répétitions régulière. Pourtant, on pourrait la traduire par un équivalent assez célèbre

Le mensonge a beau couru la vérité finira par le rattraper

Dans la traduction de l'anglais au français, la même méthode est pratiquée par ces traducteurs.
Si par exemple l'on traduit

Tempest par Tempête et ***Tornado*** par ***Tornade***,

on assiste à une traduction mot à mot qui a occasionné ainsi un contresens. Ces deux vocables se traduisent respectivement,

Tempest par ***tornade*** et ***Tornado*** par ***Tempête***

C'est un problème de faux amis conduisant toujours si l'on n'y prête pas attention aux faux sens. N'est-ce pas là une transformation de l'information. De la même manière, si on traduit le mot anglais

Library par ***Librairie*** au lieu de **Bibliothèque**,

(1) Fatimata Mounkaïla,"*Littératures orales traduites et altérité*", Ouagadougou 10-15 février 1992, p. 8.

on a détruit le message par ces faux sens.

Jetons un coup d'œil sur la traduction française du texte d'Africa-Communications (ANNEXE III, texte B). Là aussi, notre traducteur a procédé au mot à mot. Ce procédé lui a donné un texte redondant dans un langage qui n'a pas respecté le langage administratif que requiert normalement une lettre de ce genre. Nous relevons, ainsi, des séquences telles que :

> ***We are planning to dedicate...*** (ANNEXE III, texte A)
> ***Nous sommes entrain de planifier pour dédier*** (ANNEXE III, Texte B).
>
> Pour traduire
>
> ***If possible, please fax me tenders information at...*** (ANNEXE III texte A)
>
> notre traducteur procède par
>
> ***Si possible, envoyez-moi des informations par fax...*** (ANNEXE III texte B)

Le mot à mot n'a pas donné une traduction acceptable.

Comme nous l'avons constaté, le mot à mot ne résout pas le problème de la traduction car, comme le disent les sémanticiens, le mot n'a de sens que dans le contexte. Le sens qu'on lui donne hors du contexte répond difficilement au sens voulu. Jean Réné Ladmiral rejette cette technique en disant :«*Le mot à mot*

est une naïveté et une fausse manœuvre d'apprenti encore très maladroit, dont il importe au plus vite de se défaire». (1)

Le mot à mot ne peut pas toujours fonctionner dans les textes. Toutefois, il peut convenir à certaines proportions pour des petites séquences de phrases ou des énoncés indépendants. La meilleure manière d'y échapper est, de renoncer à son application.

5.1.4 Le phénomène d'entropie

L'entropie est un phénomène général. Le traducteur nigérien n'y échappe point. Lorsqu'on passe le message d'une langue à une autre, il se manifeste toujours une certaine déperdition de l'information. En faisant des réarrangements, le traducteur escamote une partie du message réduisant incontestablement, la quantité d'informations contenues dans le message. Le mot à mot est une source de perte d'information. Certains traducteurs se dérobent devant les mots considérés difficiles à traduire par eux, en les sautant ou en les contournant. Cette fuite en avant en est une autre source d'entropie.

Aussi, la fidélité du traducteur conduit-elle à une perte d'information. Le respect de la structure de la langue source et du style employé dans le texte de départ est un phénomène à la base de cette perte d'information. Le traducteur nigérien reste toujours rattaché aux texte original. Cette fidélité au texte de départ lui impose le mot à mot qui, inévitablement, conduit à une perte d'information. Le texte d'Africa-Communications (ANNEXE III, texte B), en est un témoignage éclatant. La fidélité à la langue source observée par le traducteur, a donné un texte redondant essentiellement entropique parce que beaucoup d'informations contenues dans le texte source ne figurent pas dans le

(1) Jean Réné Ladmiral, Théorèmes p. 204.

texte cible. On doit se poser encore la question suivante. En fait, à quoi sont fidèles ces traducteurs ? Parfois, la perte d'information est faite à dessein par certains traducteurs et interprètes. Elle est consciemment provoquée. Le cas le plus flagrant est celui de cet interprète de la période coloniale rapporté par Abdou Sorka [1] : c'était lors du passage d'une mission de reconnaissance dans un village regroupé autour d'un chef. Le chef de mission demanda quelqu'un qui peut lui servir d'interprète. Ce fut alors l'occasion pour un tirailleur de se distinguer des autres. Lorsque le Capitaine a constaté que tout le village tentait de s'enfuir à leur arrivée, il disait à l'interprète de dire au Chef et aux autres qu'ils sont tous des "***moutons***". L'interprète traduit en zarma par :

L'homme blanc vous demande d'amener chacun un mouton chez moi.

Et il se tourne vers le Capitaine et hoche la tête comme pour dire qu'il a transmis le message.

"***Merci***" dit le Capitaine ; le Capitaine ajouta encore :

Dites leur encore que nous reviendrons plus tard et qu'ils ne doivent plus avoir peur de nous, nous viendrons les aider.

Et, l'interprète traduit par :

L'homme blanc a dit qu'il va partir tout de suite, mais qu'il reviendra, il ne sait exactement quand, alors comme c'est moi qui comprends son "parler" il a dit que à partir d'aujourd'hui, c'est moi le chef et celui qui désapprouve sera fusillé tout de suite...

[1] Abdou Sorka, ancien combattant de l'armée française résidant à Latakabia, Namaro (Niger) ; anecdote raconté en 1988 à Lata cité par Niandou Chaïbou "Problèmatique de la traduction du français en langues nationales. Cas du français en sonray-zarma à l'ORTN. Mémoire de Maîtrise. (Université de Niamey, 1993), p. 44.

Aussitôt, le Chef du village prit la parole pour dire que tout le village est d'accord et qu'il remercie le capitaine. L'interprète transmet au Capitaine ce que le Chef a dit, dans son verbiage. Et la mission quitte sur ces mots, laissant à l'interprète quelques bouteilles de vin, en plus des moutons et de la chefferie qu'il s'est lui-même arrangé à avoir frauduleusement.

Nous avons assisté ici à des déplacements sémantiques, au bricolage syntaxique et à des confusions lexicales sur le plan du message. Il y a eu une infidélité totale de la part de l'interprète par rapport au message ; cette infidélité se traduit par une trahison de l'émetteur (Capitaine) et de l'audience (ses pairs du même village). En définitive, cet interprète a truqué le message en sa faveur.

5.2. Difficultés liée aux facteurs socio-culturels.

En plus des difficultés liées aux facteurs linguistiques, le traducteur est aussi confronté à des difficultés liées aux facteurs socio-culturels. En effet, l'activité traduisante met en contact deux langues ; ces deux langues relèvent de deux communautés linguistiques différentes ; chaque communauté a ses réalités socio-culturelles, différentes de celles de l'autre. Il s'agit de sa culture, de sa civilisation et de sa vision du monde.

5.2.1 Difficultés soulevées par la culture, la civilisation et la vision du monde

Le passage du message d'une langue à une autre soulève un problème culturel (supra p. 25). En effet, le traducteur cherche à briser la frontière qui existe entre les deux cultures pour obtenir l'équivalent culturel de la Langue de Départ dans la Langue d'Arrivée. Compte tenu de ces différences, le traducteur

éprouve des difficultés pour rendre le message. Nous savons que même à l'intérieur d'une même communauté linguistique les visions du monde diffèrent parce que chaque sujet parlant à sa manière de voir le monde environnant. Lorsqu'on considère la combinaison linguistique anglais-français, le traducteur nigérien traduit dans deux langues qui lui sont étrangères. Et, ces deux langues diffèrent par la culture, la civilisation et la vision du monde de leur communauté respective. Le traducteur n'ayant pas maîtrisé les cultures de ces peuples, est confronté à des difficultés dans la conversion du message. Par exemple si l'on traduit

Public house par ***Maison publique***

La traduction est faussée car c'est une traduction faite sans tenir compte de la culture anglo-saxonne ; cette séquence se traduira par

Débit de boisson au lieu de ***Maison publique***

Lorsque l'expression ***Beware of wild dog*** se traduit par

Attention chien méchant

et non pas ***Attention au chien sauvage,***

C'est une question de culture. Le terme

Secrétaire général est généralement traduit par

Secretary general

Ce même terme se traduit différamment selon les contextes, les cultures et les civilisations. Ainsi le ***Secrétaire général*** d'une Université se traduit par

Registrar

Le terme "***Secrétaire particulier***" ne se traduit pas par

Particular Secretary

parce que ***particular secretary*** donne une connotation dépréciative du secrétaire alors que ce terme désigne la personne placée à côté d'un responsable pour libérer ce dernier de ses tâches secondaires et organiser ses visites. Ce terme sera traduit par

Private secretary qui conviendrait mieux que la première traduction.

Lorsqu'un français, en réponse à une question commence par dire

Ecoutez !

Son ***écoutez*** peut-être l'équivalent de ***Listen, You see, look...***

une forme de rhétorique utilisée par les politiciens français pour gagner du temps ou attirer l'attention de leurs audiences. C'est une question de civilisation et de culture. Dans la culture anglo-saxonne cela reviendrait à dire simplement

You see, look...

D'autre part, la traduction du français en langues nationales dresse de son côté des obstacles culturels. Si nous considérons le proverbe zarma traduit en français par Fatimata MounKaïla (1), nous pouvons nettement voir cet obstacle culturel. Cette traduction n'a pas donné l'équivalent culturel en français. Examinons le proverbe.

Da taari hoy ka dira jiiri way ; leele way cimi ga toora cimi ga bangay.

Même si le mensonge, toute la journée a marché, dix ans, dix infinités années, la vérité le rattrapera, la vérité éclatera.

Fatimata Mounkaïla a reproduit en français le contenu des mots et images de la culture Zarma.

Par exemple :

Jüri Leele way

dit-elle est l'équivalent de ***tôt ou tard.***

Cette traduction est acceptable.

Jüri : année traduit l'écoulement à la fois linéaire et cyclique du temps, remarqua Fatimata MounKaïla ; et le mot ***Leele*** désigne "l'action toute sahélienne de lâcher après avoir envolée, la brasse de corde, que l'on sort du puits à l'occasion de la corvée d'eau". Ainsi donc Fatimata a expliqué l'image que donnent ces mots dans la culture zarma. Elle a traduit mot à mot ce

(1) Fatimata MounKaïla, "Littératures orales traduites et altérite" Ouagadougou 10-15 février 1992. P. 7

proverbe pour garder son image original. A notre avis, le proverbe pourrait être traduit par son célèbre équivalent en français ; pourquoi ne pas le remplacer directement par cet équivalent ?

Le mensonge a beau couru, la vérité finira par le rattraper

Les problèmes de culture et de civilisation sont intimement liés à ceux de vision du monde. En effet, les communautés linguistiques n'ont pas toutes les mêmes visions du monde. Chaque communauté a les siennces et même à l'intérieur d'une même communauté les visions peuvent différer. Considérons certains aspects des habitudes quotidiennes.

— Habitude alimentaire

L'idée de ***beurre*** est différente chez un Peulh et un Français par exemple. Le Français voit le ***beurre*** congelé et empaqueté, destiné à mettre principalement dans du pain. Pour le Peulh, le ***beurre*** est une huile (huile de vache) destinée à mettre dans les repas.

— Habitude vestimentaire

La couleur du deuil diffère selon les cultures. Pour un chrétien, par exemple, la couleur noir symbolise le deuil. Chez un Chinois, c'est la couleur blanche qui le symbolise.

— Moyen de transport

Comment expliquer à un habitant du désert nigérien l'idée de pirogue. La pirogue est un moyen de transport pour la population riveraine du fleuve Niger;

elle n'est pas connue dans le désert. C'est un concept difficile à expliquer à un habitant du désert.

— Agriculture

Comment expliquer à une population qui n'a pas une connaissance du palmier dattier, l'idée de mariage des dattiers, c'est-à-dire assurer la fécondation artificielle consistant à déposer le pollen sur les fleures femelles.

— Ornement

La catégorie de montre que le Français appelle "pendule", le Hausa

appellera ***Agogon bango*** ou *montre du mur*

Le Kanouri appellera ***montre koura*** ou *Grande montre*

Ce sont là des difficultés liées à la cultures, à la civilisation et à la vision du monde, que rencontre, tout traducteur et le traducteur nigérien en particulier. Ces problèmes ne sont pas sans solution.

5.3 Les solutions envisageables

Les difficultés rencontrées par le traducteur nigérien, comme nous les avons vues, sont d'ordre linguistique et socio-culturel. Pour remédier à ces difficultés, nous pouvons préconiser des solutions.

Comme toute activité, l'activité traduisante a ses exigences qu'il faut bien maîtriser. Pour faire une bonne traduction, le traducteur doit nécessairement

remplir ces conditions (supra p. 13). La condition première pour aboutir à une traduction acceptable est la maîtrise parfaite des langues en contact car la compréhension sémantique est pour celui qui maîtrise les deux langues. Cette compréhension du sens exige des compétences pragmatiques et encyclopédiques ; l'acquisition de ces compétences permettra au traducteur de dégager la configuration sémantique du texte de départ pour les transposer sur le texte d'arrivée. Connaître les deux langues ne suffit pas pour traduire un message d'une langue en une autre. Il faut posséder ces deux langues, c'est-à-dire aller de l'une à l'autre sans problème. La langue n'est pas une entité indépendante, car elle est liée aux réalités socio-culturelles de la communauté qui parle la langue. Elle est le reflet de cette communauté. De ce fait, la langue exprime la culture, la civilisation et la vision du monde de la société en question. les sociolinguistes ont coutume de dire que la sémantique d'une langue, c'est l'ethnographie de la communauté parlant la langue, c'est-à-dire la description complète de la culture de cette communauté. Le sens est donc intimement liés aux réalités socio-culturelles des différentes communautés. Il faudrait alors que le traducteur connaisse ces réalités pour pouvoir aisément faire les transactions linguistiques et culturelles.

D'autre part, il est tout à fait évident que lorsqu'on transmet le message d'une langue en une autre, il se manifeste, une déperdition d'informations. Ce phénomène appelé entropie n'est pas un défaut mais le traducteur ne devrait pas se laisser emporter par cette entropie. Le traducteur ne doit pas trop amputer car trop d'amputation transforme le texte traduit si elle ne détruit pas complètement l'information contenue dans le texte. Nous savons qu'on ne peut ni tout traduire, ni trop amputer ; il serait souhaitable que le traducteur possède une compétence encyclopédique très solide pour analyser chaque vocable, car chaque terme a un certain poids et contient une information si petite soit-elle ;

sa seule omission pourra altérer le message. En définitive, ce qui est important, c'est de réduire au maximum la marge de cette perte d'information.

Le rôle du traducteur doit être celui de rechercher l'équivalent du message exprimé par la langue source, dans la langue cible. C'est pour cette raison que la fidélité est une règle d'or pour le traducteur. Aussi devrait-il renoncer à la servitude à la forme du texte de départ. Il ne faudrait ni trahir le texte de départ, encore moins celui d'arrivée. Le locuteur du texte original et l'audience ne doivent pas être trahis. Le traducteur doit observer la neutralité, pour rendre le message, qu'il soit bon ou mauvais et surtout en gardant toute la saveur du texte.

Devant les difficultés de traduction issues de certains termes, un postulat s'offre au traducteur. Pour surmonter les difficultés provenant des mots de la langue de départ qui ne sauraient trouver d'équivalences, d'une part, et des termes de la langue d'arrivée qui ne sauraient rendre avec exactitude le sens, d'autre part, le traducteur pourraient recourir au calque et à l'emprunt, deux des techniques proposées par Vinay et Darbelnet. Il s'agit d'emprunter ou de calquer le terme. Emprunter, c'est utiliser simplement le terme comme il se présente dans la langue de départ.

Exemple 1 : ***Un self service, station service.*** sont des termes anglais empruntés en français.

Exemple 2 : *La Samaria* est un terme haousa que les Nigériens emploient en français et dans toutes les langues nationales.

Calquer, c'est reproduire le terme dans le système phonologique et morphologique de la langue d'arrivée

Exemple : ***Science fiction, black out, temps partagé***

sont calqués de l'anglais au français pour les deux premiers et du français à l'anglais pour le troisième.

Dans le cas où l'emprunt et le calque n'arrivent pas à résoudre la difficulté, on pourrait donner des explications ou d'autres indications par rapport au mot calqué ou emprunté.

Par exemple, pour expliquer ***SIDA***

en langues nationales, on peut ajouter à ***SIDA*** que c'est une maladie que l'homme et la femme se donnent et transmettent à leur progéniture avant même qu'elle naisse ; c'est une maladie qui tue facilement par rapport aux autres maladies sexuellement transmissibles que nous connaissons déjà. Ce sont là quelques explications qu'on pourrait apporter.

Par ailleurs, sur le plan pratique, il n'est à l'évidence pas possible d'avoir une traduction acceptable (un bon texte) par la traduction mot à mot des unités qui constituent une phrase ou un texte. Il est souhaitable que le traducteur se départisse au tant que possible de cette traduction littérale. Elle ne fonctionne qu'à des proportions très limitées. On ne traduit pas le mot mais le message, car ne dit-on pas que le mot n'a de sens que dans le contexte. Le traducteur doit considérer le mot dans son contexte syntagmatique et paradigmatique ; les unités constitutives d'une phrase entretiennent des relations entre elles (syntagmatiques). Ces unités entretiennent encore des relations avec les autres unités du texte (paradigmatiques). Le texte est un tout, le sens doit être recherché dans l'ensemble de la situation dans laquelle le mot est évoqué, c'est-à-dire le contexte linguistique et culturel.

Exemple 3 : l'expression

I am sorry se traduit par ***je suis désolé, je suis navré,***

lorsqu'on est dans l'impossibilité de rendre un service demandé par quelqu'un ; il se traduit encore par

Excusez-moi

lorsqu'on demande pardon à quelqu'un après lui avoir fait grief.

Exemple 4 : l'expression

Excuse-me se traduit par ***Pardon***

lorsqu'on veut s'adresser à quelqu'un ou s'excuser auprès de lui, et

Excusez-moi

lorsqu'on veut se libérer de quelqu'un pour un moment.

De la même manière lorsqu'on considère une phrase telle que

They have left

pour savoir le nom auquel se rapporte ***They*** et déterminer son sens dans l'énoncé, il faut connaître le contexte.

Exemple 5 : Considérons la phrase

*The terms of **trade** and foreign debt of developping countries* [1],

Le mot "**trade**" séparément pris nous renvoie à plusieurs concepts :

— ***Métier***

— ***commerce, affaire, échange***

— ***U.S. clientèle.***

Seul le contexte nous déterminera le sens de ce vocable. Lorsqu'on considère alors ce contexte son sens sera

Échange.

Et la phase sera traduite par

Les termes de l'échange et la dette extérieure des pays en développement.

En outre, le traducteur doit :

— vaincre l'interférence linguistique en cherchant à avoir le même niveau dans les deux langues en contact ;

— résister à ces interférences en luttant consciemment contre toute déviation de la norme linguistique ; cela amoindrirait considérablement les phénomènes de ce genre dans le texte

(1) John Spraos, "The terms of trade and foreign dbt of developing countries" in Machiko Nissanke & Andrian Hewitt, Economics in Developing Countries (Londons & New York: Pinter Publishers, 1993),. p. 46.

traduit. Seul un niveau de bilinguisme élevé permettrait une communication aisée et efficace dans les deux systèmes en présence.

Ayant constaté que la majorité des traducteurs exercent la profession sans formation spécialisée dans le domaine, une mise en formation, comme d'ailleurs, souhaitée par tous, est plus qu'indispensable. Ceci améliorera le rendement et la qualité du travail. Il faut aussi, sensibiliser les traducteurs et interprètes (professionnels et amateurs) quant aux risques et aux dangers de ce métier. On pourrait, par exemple, organiser des séminaires qui regrouperont tous ceux qui exercent le métier et leur dispenser quelques théories et techniques de la traduction et de l'interprétation. Des cas pratiques sur les problèmes de transmission du sens peuvent être, par exemple, examinés pendant ces séminaires.

Dans le même ordre d'idée, une révision des programmes d'enseignement des écoles de langues d'où sont issus ces traducteurs s'avère indispensable. Il s'agit de la Faculté des lettres de l'université de Niamey, particulièrement du Département d'anglais où sont enseignés des exercices de thèmes et de versions pour la traduction, de l'Institut de Formation aux Techniques de l'Information et de la Communication (IFTIC), du Centre de Formation des Cadres de l'Alphabétisation (CFCA). On pourrait, entre autre, introduire dans le programme, l'enseignement de la culture et de la civilisation des communautés auxquelles les langues enseignées appartiennent . Pour les étudiants envoyés en bain linguistique dans les pays anglophones, il faut prolonger le séjour à 12 mois au lieu de 6 dans ces pays pour que ces étudiants vivent la situation réelle de communication.

Enfin, il est grand temps que l'activité traduisante au Niger soit organisée. Ainsi, pour améliorer la qualité du travail, on pourrait constituer des équipes de traduction. Ces équipes éviteraient qu'un même traducteur ou interprète aille dans les deux sens (de la Langue de Départ à la Langue d'Arrivée et vice-versa). On aura, par exemple, ceux qui traduisent de l'anglais au français d'une part, et ceux qui traduisent du français à l'anglais d'autre part. En allant toujours dans le même sens, le traducteur effectuera un travail efficace. Concernant les langues nationales, de même, la constitution des équipes où chaque traducteur traduit dans sa langues maternelle serait un avantage certain. On pourrait, par exemple, avoir ceux qui interprètent du français vers leur langue nationale et ceux qui interprètent des autres langues nationales vers leur langue maternelle.

Pour mettre fin à l'anarchie, c'est-à-dire à la pratique de la traduction par qui la voudra, son exercice peut-être soumis à une autorisation officielle de la Direction de la Traduction et de l'Interprétation du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération, après un contrôle de qualifications.

CONCLUSION

CONCLUSION

Notre étude nous a permis d'abord, d'examiner l'activité traduisante et ses caractéristiques. Nous avons eu l'occasion de voir les différentes sortes de traduction à savoir :

— la traduction intralinguale
— la traduction interlinguale
— et la traduction intersémiotique.

Elle nous a ensuite permis de constater que la traduction est une activité linguistique. En effet, si on considère que la linguistique est l'étude scientifique du langage, il est normal qu'on y introduise la traduction. La traduction fait passer le message d'une langue à une autre : premier fait linguistique. Chaque langue a son lexique pour désigner tel ou tel concept : deuxième fait linguistique. On ne traduit que ce qui est dit et par la langue. La linguistique est le centre de gravité de tous les faits de langage ; donc la traduction en fait assurément partie.

Comme toute activité, la traduction a des exigences, conditions d'un bon accomplissement. Ce sont entre autres :

— la compétence pragmatique
— la compétence encyclopédique
— et le bilinguisme.

Nous avons aussi démontré que la traduction est un acte de communication. Elle met en contact les mêmes acteurs que tout acte de communication. L'émetteur, le traducteur et le récepteur sont liés par le seul

point commun, le message. Nous avons aussi vu l'importance du feedback dans la pratique traduisante. Cette opération de contrôle en retour permet à l'interprète de s'assurer de la réception effective du message par l'audience.

Notre étude portant sur le sens, nous avons examiné le problème de sens en général. Nous avons vu le sens dans toutes ses manifestations. Le signe linguistique, communément appelé "mot" a été créé pour assurer la fonction de donner un sens. Ce signe a un sens de base et un sens contextuel ; le sens de base est le premier sens auquel le signe nous renvoie. Les autres sens donnés au signe dans différents contextes sont des sens contextuels. Toutefois, il faut noter que le sens de base du signe linguistique peut changer selon des facteurs linguistiques, historiques, sociaux et technologiques. Les changements s'effectuent naturellement selon trois grands principes à savoir :

— l'extension
— la restriction
— et le déplacement

L'objet de la traduction est la remise du sens d'une langue à une autre langue, une attention particulière a été accordée au problème du sens. Pour déterminer le sens précis du signe dans un énoncé, le traducteur est confronté à plusieurs problèmes. D'abord, le signe linguistique lui même constitue un problème par sa nature, et ensuite dans le sens qu'il évoque seul ou dans un contexte. Le sens varie d'un contexte à un autre ; les deux langues en contact relevent de communautés différentes ; chacune a sa manière de s'exprimer, reflètant sa culture, sa civilisation et sa vision du monde. Ainsi, traduire un message d'une langue culture à une autre est aussi un grand problème pour le traducteur dont le rôle est justement, de faire une médiation interculturelle entre

l'émetteur et le récepteur. Comme tout traducteur, le traducteur nigérien est sujet à des difficultés dans la transmission du sens.

Notre étude a examiné les difficultés rencontrées par le traducteur nigérien dans la remise du sens. Avant de nous étendre sur les difficultés, nous avons donné un bref aperçu de la situation linguistique au Niger. Le Niger compte dix (10) langues nationales, toutes candidates à la traduction. Parmi celles-ci, le haoussa est la langue véhiculaire parce qu'elle sert de médium entre toutes les communautés. Elle est la langue la plus parlée au Niger. Il est ainsi fréquent de voir un Kanouri et un Zarma ou un Peulh et un Toubou se parler le haoussa. Le français est la langue officielle du Niger. Compte tenu de ses relations avec les pays anglophones, l'anglais lui sert aussi de médium avec ses partenaires. La traduction s'effectue au Niger non seulement entre l'anglais et le français, mais aussi le français et les langues nationales. La traduction ou l'interprétation entre ces langues permet une information supra nationale.

De même, nous avons constaté que l'activité traduisante est à ses débuts au Niger. La Direction de la Traduction et de l'Interprétation du Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération constitue la plaque tournante de toute activité de traduction. L'Assemblée Nationale utilise, entre autres, quelques trois interprètes en langues nationales. Nous ne pouvons oublier les collectivités territoriales où sont employés par endroits des interprètes auxiliaires depuis la période coloniale et qui, aujourd'hui, sont remplacés au fur et à mesure par des instituteurs d'alphabétisation. Les journalistes qui traduisent les discours de la langue officielle vers les langues nationales, les écrivains qui traduisent les réalités socio-culturelles nigériennes en français font partie des traducteurs. Malheureusement, nous avons constaté que la majorité de ceux qui exercent ce métier sont des amateurs. Le manque de formation en la matière est la raison fondamentale de leurs difficultés. Ces difficultés ne leur permettent pas d'avoir

un résultat satisfaisant. Toutefois, il faut reconnaître qu'il y a parmi ces traducteurs et ces interprètes ceux qui, malgré les difficultés, arrivent à faire un travail remarquable.

Les difficultés ébauchées sont de deux ordres : celles issues des facteurs linguistiques et celles issues des facteurs socio-cultrels. Dans les difficultés relatives aux facteurs linguistiques, nous avons distingué essentiellement, la différence entre les langues, qui constitue un obstacle sérieux pour le traducteur nigérien. Nous pouvons citer la tendance à la traduction mot à mot, tendance fortement remarquée chez ces traducteurs. Bien que proposée comme technique modèle de traduction par Vinay et Darbelnet, elle n'en demeure pas moins que cette méthode possède des limites. L'entropie, phénomène inhérent à toute activité de transmission du message, d'une langue à une autre, est un obstacle qui se dresse devant les traducteurs. Il se manifeste dans toute traduction, une certaine déperdition de l'information. Elle est évidente ; mais c'est la marge de cette perte d'information qu'il faille limiter. Les difficultés liées aux facteurs socio-culturels sont celles relatives à la culture, à la civilisation et à la vision du monde de la communauté parlant la langue. Etant donné que chaque communauté a ses propres réalités socio-culturelles, la manière dont chaque communauté s'exprime est différente de celle de l'autre. De la différence entre ces réalités émane un problème de conversion culturelle. Donc, trouver l'équivalent culturel du message exprimé par la Langue de Départ, dans la Langue d'Arrivée n'est pas une chose aisée pour le traducteur.

Toutes les difficultés que nous avons examinées ne sont pas des problèmes insurmontables; C'est dans ce cadre que nous avons fait des suggestions, qui, pensons-nous, amélioreront la situation. Certains problèmes relevant du domaine linguistique sont si importants que prétendre les résoudre tous serait une illusion. Nous n'avons considéré que les plus remarquables. C'est

seulement dans des travaux purement linguistiques qu'on pourra considérer les plus petits détails.

Nous ne prétendons pas avoir épuisé notre sujet. Il pourra être poursuivi dans d'autres recherches, soit par nous, soit par d'autres personnes./.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES CITES

Baylon C & Fabre, P. **Grammaire systématique du français.** Paris : Editions F. Nathan, 1978.

Benveniste, Emile. **Problèmes de linguistique générale 1.** Paris : Gallimard, 1966.

Cary, Edmond. **Comment faut-il traduire ?** Lilles : Presses Universitaires de Lille, 1985.

Catford, J. C. **A Linguistic Theory of Translation.** London : Oxford University Press, 1965.

Chomsky, Noam. **La Linguistique cartésienne**. Paris : Seuil, 1969.

De Coster, Sylvain. **Aspects sociologiques du plurilinguisme : actes du 1er colloque AIMAV, Bruxelles, 23-25 septembre 1970.** Paris, Didier, 1971.

Dubois, Jean. **Grammaire structurale du français.** Paris : Larousse, 1969.

Dugas, André. **Problèmes de sémantique ; cahier de linguistique n° 2.** Montreal : Les Presses de l'Université du Québec, 1973.

Filipovic, Rudolf. **Active Methods & Modern Aids in the Teaching of Foreign Languages.** London : Oxford University Press, 1972.

Goose, André. **De l'acueil au refus, dans la banque des mots n° 1.** Paris ; Presses Universitaires de France, CILF, 1971.

Gschwind-Holtzer, Gisèle. **Analyse sociolinguistique de la communication et didactique, application à un cours de la langue ; de vive voix.** Paris : Hatier, 1981.

Guiraud, Pierre. **La Sémantique.** Paris : Presses Universitaires de France, Collection Que sais-je ? 1955.

Hewson, Lance & Martin, Jacky. **Redefining Translation :The Variation Approach,** London & New York : Routledge, 1991.

Hormann, H. **Introduction à la psycholinguistique.** Paris : Larousse, 1992.

Ladmiral, Jean-Réné. **Traduire : théorèmes pour la traduction.** Paris : Gallimard, 1994.

Marcel Van Dijik, Bureau & P.A. **Mieux traduire pour mieux communiquer : études perspectives du marché de la commission des communautés européennes.** Bruxelles : CECA, CEE, CEEA, 1981.

Mounin, Georges. **Les Problèmes théoriques de la traduction.**Paris : Gallimard, 1963.

Nida, Eugène & TABER, C. R. **The Theory and Practice of Translation.** Leiden : E. J. Brill, 1969.

Nissanke, Machiko & Hewitt, Andrian. **Economic Crisis in Developing Countries.** London : Pinter Publishes, 1993.

Penel, Jean Dominique & Maïlele, Amadou. **Rencontre.** Niamey : Editions du Ténéré, 1993.

Pergnier, Maurice. **Les Fondements sociolinguistiques de la traduction.** Paris : Honoré champion, 1980.

Saussure, Ferdinand. **Cours de linguistique générale.** Paris : Payot, 1983.

Shannon, C.F. **The Mathematical Theory of Communication.** Urbana : University of Illinois Press, 1952.

Ullmann, Stephen. Précis de sémantique française. Berne : Editions A. Francke, 1952.

Vinay, J. P. et Darbelnet, J. Stylistique comparée du français et de l'anglais. Montréal : Beauchemin, 1962.

Waldron, Ronald Alan. Sense and Sense Development. London : André Deutsch, 1967.

Weinreich, Uriel. Languages in Contact. New York : Linguistic Cercle of New York, 1953.

II. COMMUNICATION, MÉMOIRE, AUTRES PUBLICATIONS

Fatimata, Mounkaïla. **"Littératures orales traduites et altérite".** Communication, Colloque international de littérature sahélienne. Ouagadougou, 10-15 février 1992.

Niandou, Chaïbou. Problème de la traduction du français en langues nationales : cas du français en songhai zarma à l'ORTN. Mémoire de Maîtrise. Université de Niamey, 1993.

Roper, L. Nancy. Pocket Medical Dictionary. New York : Walson et Vinay, 1987.

Ministère du Plan et de la Planification Régionale, République du Niger. Recensement général de la population de 1988, 1990.

III. OUVRAGES CONSULTÉS

Abdoulaye, Mamani. **Saraounia**. Paris : L'Harmattan, 1980.

Amadou, Diado. **Maïmou ou le drame de l'ameur**. Niamey Editions du Niger, 1972.

André, Salifou. **Tanimoune**. Paris : Présence Africaine, 1973.

Boubou, Hama. **Contes et légendes du Niger**. Paris : Présence Africaine, 1969.

Boubou, Hama. **Histoire des songhay**. Paris : Présence Africaine, 1968.

Berland-Delpine, S. **La Grammaire anglaise de l'étudiant**. Paris : Editions Ophrys, 1974.

Cherry, Colin. **On Human Communication**. London : The Mit Press, 1978.

Delavenay, Emile. **An Introduction to Machine Translation**. London : Thomas and Hudson, 1960.

Dell, Hymes. **Language in Culture and Society**. New York : Harper, 1964.

Dubois, Jean et Dubois-Charlier, F. **Eléments de linguistique française : syntaxe**. Paris : Larousse, 1970.

Ellis, Jeffrey. **Towards a General Comparative Linguistics**. London : Moulton and Co, 1968.

Firth, J. R. **The Tongues of Men and Speech**. London : Oxford University Press, 1964.

Fishman, J. A. **Sociolinguistique**. Paris : Ed. Nathan, 1971.

Galmich, Michel. **Sémantique générale**. Paris : Larousse, 1975.

Greimas, A. J. Du sens ; essaie sémiologique. Paris : Seuil, 1970.

Greimas, A. J. Sémantique structurale. Paris : Laousse, 1966.

Guiraud, Pierre. La Sémiologie. Paris : Presses Universitaires de France, 1971.

Heywood, Christopher. Perspectives on African Literature. London : Heinemann, 1971.

Marcel, Cressot. Le Style et ses techniques : précis d'analyse stylistique. Paris : Presses Universitaires de France, 1969.

Mboukou-Makouta, J. P. Introduction à l'étude du roman négro-africain de langue française. Paris : Nouvelles Editions Africaines, 1980.

Meschonnic, Henri. Pour la poétique II : épistémologie de l'écriture poétique de la traduction. Paris : Gallimard, 1973.

Moulton, G. William. A Linguistic Guide to Language Learning. America : M.L.A, 1966.

Nique, Christiane. Initiation méthodique à la grammaire générative. Paris : Armand Colin, 1974.

Ousmane, Amadou. Chroniques judiciaires. Niamey : Imprimerie Nationale du Niger, 1987.

Oumarou, Idé. Gros plan. Dakar : Nouvelles Editions Africaines, 1977.

Panou, D.Y. Automatic Translation. London : Pergamon Press, 1960.

Rey, J. and C. Mounolou A., Bouscaren,, Le Mot et l'idée. (Anglais). t. 2. Paris : Ophrys, 1982.

Sebeok, A. Thomas. Portraits of Linguists : A biographical Source Book for the History of Western Linguistics. 1746-1963. Bloomington : Indiana

University Press, 1966.

Todorov, Tzvetan. Symbolisme and Interprétation. Paris : Seuil, 1978.

IV. THESES, MEMOIRES, COMMUNICATIONS, & REVUES

Aniwali, Idrissa. **"Les Problèmes linguistiques au Niger".** Thèse de Doctorat. Université de Lyon, 1994.

Maryam, Isiyakou. **"Enchassement syntaxique en français et en haoussa : étude contrastive".** M.A. thesis. Ahmadu Bello University, Zaria, 1991.

Udung, Nkoyo Dominique. **"La Traduction dans l'enseignement du français dans l'Etat de Kaduna (Nigeria) : étude critique".** M.A. Thesis. Ahmadu Bello University, Zaria, 1994.

Mijinguini, Abdou. **"Les questions linguistiques. à la conférence nationale".** Polycopié présenté à la Conférence Nationale du Niger, Niamey, 1991.

Siddo, I. **"Problèmatique de l'enseignement des langues nationales au Niger".** Séminaire. Université de Niamey, 1985.

Aghali Zakara, Mohamed. Intéraction de systèmes linguistiques et apprentissage d'une langue : cas du français et du berbère (Touareg). Bulletin des Etudes Africaines de l'INALCO n° 3. Paris : 1984.

Notre Librairie n° 98 juillet/septembre 1989
Notre Librairie n° 107 octobre/décembre 1991

ANNEXES

ANNEXE I

QUESTIONNAIRE N° I

Questionnaire adressé aux traducteurs (professionnels et amateurs).

Cher répondant,

Nous sollicitons votre entière collaboration pour les réponses que vous voudriez bien apporter à nos questions. Ces questions sont établies dans le cadre d'une recherche de **Master of Arts** sur la traduction au Niger.

Vos réponses seront strictement utilisées dans le cadre de cette recherche et seront traitées avec toute la confidence que cela requiert.

Vous pouvez facultativement porter votre nom et votre prénom sur la feuille.

- Merci d'avance -

Prénom :.....

Nom :.....

Adresse :

1. Depuis combien de temps pratiquez-vous la traduction ?

a) 0 à 5 ans ❑
b) 5 à 10 ans ❑
c) 10 à 15 ans ❑
d) 15 à plus ❑

2. Pratiquez-vous la traduction ?

a)- Régulièrement ❑
b) Occasionnellement ❑
c) Rarement ❑
d) Souvent ❑

3. Aviez-vous reçu une formation ?

Oui ❑
Non ❑

4. Aviez-vous suivi un stage ?

Oui ❑
Non ❑

5. Vos diplômes.

6. Pourquoi vous traduisez ?

7. Quelle combinaison linguistique utilisez-vous ?

a) Anglais-français ❑
b) Arabe-français ❑
c) Autres ❑ Spécifiez.....

8. Selon vous à quoi faut-il être fidèle lorsqu'on traduit ?

a) Texte source ❐
b) Texte cible ❐
c) Les deux ❐
d) Aucune ❐

9. Combien de langues étrangères maîtrisez-vous ?

a) Parlée (s)
b) Ecrite (s)
c) Parlée (s) & Ecrite (s).....

10. Pouvez-vous évaluer vos compétences dans la combinaison que vous utilisez ?

	Bon	Moyen	Très bien
Anglais	❐	❐	❐
Français	❐	❐	❐
Arabe	❐	❐	❐
Autres	❐	❐	❐

11. Parlez-vous ces langues à la maison ?

Oui ❐
Non ❐

Et ailleurs ? Oui ❐
Non ❐

12. Quelle est l'attitude de votre entourage lorsque vous parliez ces langues ?

13. Est-ce que vos heures de cours de langue suffisaient lorsque vous étiez à l'école ?

Oui ❐
Non ❐

14. Selon vous a-t-on besoin d'être linguiste pour être traducteur ?

Si Oui, pourquoi ?

Si Non, pourquoi ?

15. Aviez-vous une fois participé à une conférence ?

Oui ❐
Non ❐

16. Entre la traduction par écrit et l'interprétation, quelle est la plus difficile ?

Traduction ❐
Interprétation ❐
Elles sont égales ❐

17. Où se situent vos problèmes lorsque vous traduisez ?

a) Au niveau linguistique ❐
b) Au niveau culturel ❐
c) Les deux ❐

18. Quel type de document rencontrez-vous le plus souvent dans votre activité?

19. Quelle proposition faites-vous pour améliorer le rendement du traducteur ?

20. Quelle proposition faites-vous pour la promotion de la profession de traducteur au Niger ?

ANNEXE II

QUESTIONNAIRE N° II

Questionnaire adressé aux utilisateurs des traducteurs

Cher répondant,

Nous sollicitons votre entière collaboration pour les réponses que vous voudriez bien apporter à nos questions. Ces questions sont établies dans le cadre d'une recherche de **Master of Arts** sur la traduction au Niger.

Vos réponses seront strictement utilisées dans le cadre de cette recherche et seront traitées avec toute la confidence que cela requiert.

Vous pouvez facultativement porter votre nom et votre prénom sur la feuille.

- Merci d'avance -

Prénom :.....

Nom :.....

Adresse :

1. Aviez-vous de traducteurs dans vos services ?

Si Oui ❒ Combien sont-ils ?
2. Si non ❒ En avez-vous besoin ?

3. Etes-vous satisfait des prestations de vos/votre traducteur ?

Oui ❒
Non ❒

4. Votre (Vos) traducteur met-il du temps pour traduire un document ?

Oui ❒
Non ❒

5. A-t-il reçu une formation dans ce domaine ?

Oui ❒
Non ❒

6. Que pensez-vous de son niveau ?

a) bon ❒
b) Moyen ❒
c) Très bien ❒

7. Au cas où vous n'avez pas de traducteur, où faites-vous vos traductions ?

8. Dans quelle langues étrangères vous recevez plus de document

Anglais ❒ Arabe ❒
Russe ❒ Italien ❒
Autres ❒(spécifiez)

9. La traduction est-elle indispensable pour votre service et votre pays ?

Oui ❒ Pourquoi ?

Non ❒ Pourquoi ?

10. Encouragez-vous la promotion de cette activité ?

Oui ❒ Pourquoi ?

Non ❒ Pourquoi ?

11. Vos remarques ou suggestions.

.....

.....

.....

.....

ANNEXE. III. A

4-2 3:57PM FROM 7036913570 0 P.1

AFRICA

10560 Main Street Suite 510
The Mosby Building
Fairfax, VA 22030-7182, USA
Tel: (703) 691-3570 Fax: (703) 691-3572

Covering the Telecommunications, Computers and Broadcasting Industries
An AFCOM International Inc. Publication

FAX COVER PAGE

B.O. Enregist. P
D 05 97.

DATE:	04/22/97
ATTENTION:	Amadou Kaka Minister
COMPANY:	Ministry of Communication, Culture, Youth & Sports
COUNTRY:	Niger
FAX:	011 227 72 23 36
NO.OF PAGES:	5
FROM:	Zeina Afif
TEL:	703-691-3570
FAX:	1-703-691-3572

REPUBL... DU ... MINISTERE ... COMMUNICATION
S N° ... P
LE ...

MESSAGE:

Dear M. Kaka,

We are currently preparing the special AFCOM '97 edition of *Africa Communications* magazine. For that edition, we are planning to dedicate a special section on tenders for telecom, broadcasting and computer equipment and projects. If possible, please fax me tenders information at (703) 691-3572 by April 30, 1997.

I also include information on the AFCOM '97 conference scheduled to take place May 19-23rd, 1997 in ... Swaziland and the AFCOM '97 Internet/Tran... scheduled to take place in Jo... South Africa, May 26-30, 1997.

I look forward hearing ... you soon

ANNEXE III (B)

(Texte traduit.)

AFRICA COMMUNICATIONS

ATTENTION Amadou Kaka, ministre

Ministère de la communication de la culture de la jeunesse et des Sports.

PAYS : NIGER

MESSAGE

Nous sommes entrain de préparer le numéro spécial, de l'édition 97 du magazine AFCOM. Pour cette édition, nous sommes entrain de planifier pour dédier une section spécial sur les télécommunications, la radio diffusion, ordinateurs et projets. Si possible, envoyez-moi des informations sur la conférence AFCOM 97 programmée du 19-23 mai 1997 à Mbabane (Swaziland) et l'atelier INTERNET qui se tiendra à Johannesburg en Afrique du Sud du 26 au 30, 1997.

J'attends votre réponse.

F Faiz

ANNEXES IV

Carte linguistique

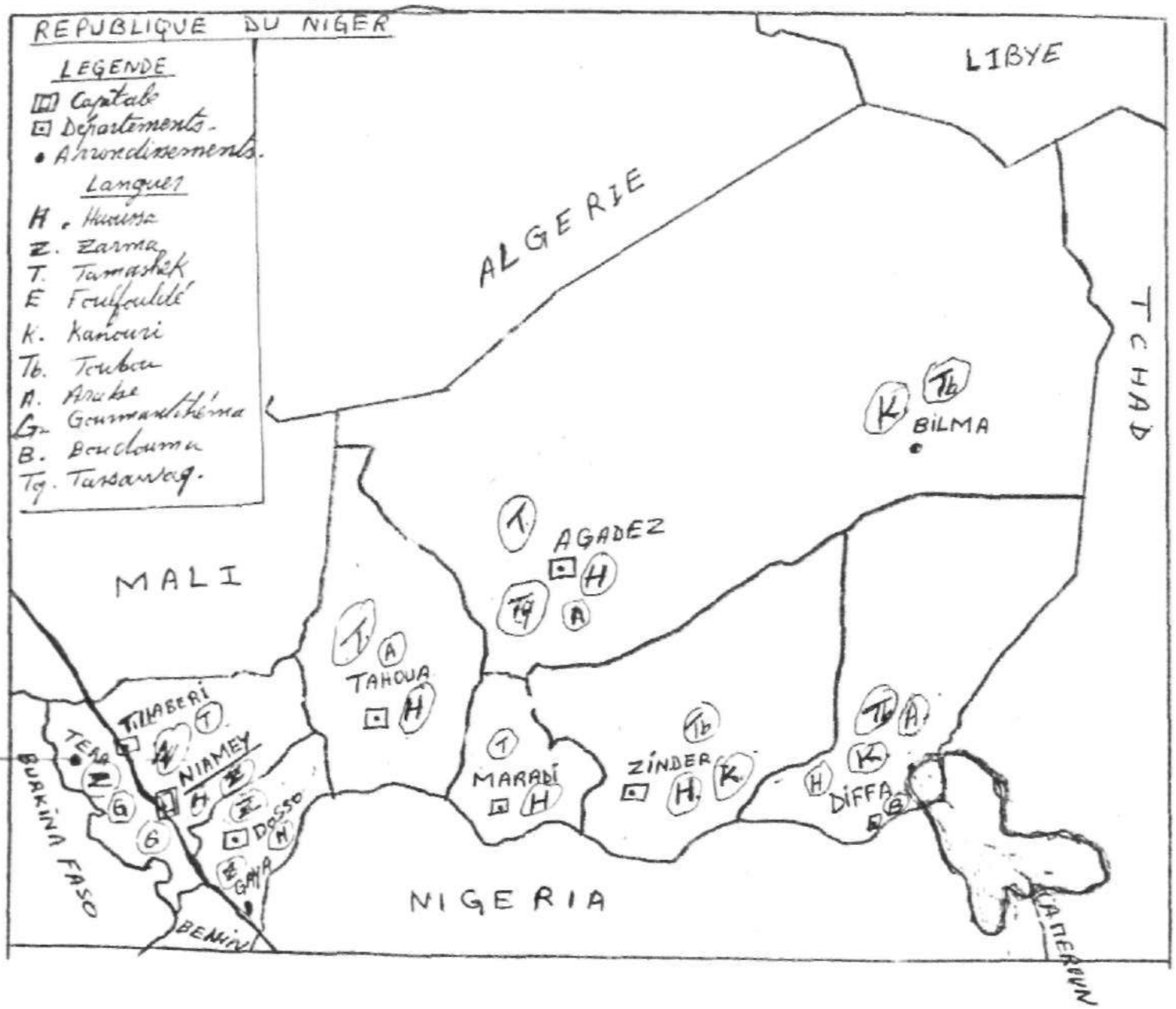


TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

Pages

Certification i

Déclaration ii

Dédication iii

Remerciements iv

Abstract v

INTRODUCTION

1ÈRE PARTIE : L'activité traduisante et la problématique de sens 9

CHAPITRE 1. L'activité traduisante et ses caractéristiques 10

1.1. Définition de la traduction 10

1.2. Localisation de la traduction 16
1.2.1. La traduction est-elle une activité linguistique ? 16

1.3. Les exigences de la pratique traduisante 20
1.3.1. La compétence linguistique 21
1.3.2. La compétence pragmatique 22
1.3.3. La compétence encyclopédique 23
1.3.4. La performance linguistique 23
1.3.5. Le bilinguisme 24

CHAPITRE 2. La communication dans la pratique traduisante 27

2.1. La traduction : un acte de communicatin 27
2.2. Les principaux acteurs de la pratique traduisante 29
2.2.1. Le locuteur 30
2.2.1.1. Le débit du locuteur 30
2.2.2. Le message 31
2.2.2.1. Problèmatique culturelle 32
2.2.3. Le traducteur 33
2.2.4. Le récepteur 35
2.3. Importance du feedback dans la pratique traduisante. 36

CHAPITRE 3. Le problème de sens 40

3.1. La sémantique 40
3.2. Le mot ou le signe linguistique 44
3.3. Le sens du signe linguistique et ses manifestations 49
3.3.1. Dénotation et connotation 51
3.3.2. Le changement du sens 53
3.3.2.1. Les causes de changement sémantique 54

3.3.2.2. Principes de changement du sens 58
3.4. Le problème de transmission du message d'une langue en une autre 61
3.4.1. Problèmes linguistiques 61
3.4.1.1. La différence entre les langues 61
3.4.1.2. L'interférence linguistique 62
3.4.1.3. Le problème d'entropie 65
3.4.2. Problèmes socio-culturels 66
3.4.2.1. Culture, civilisation et vision du monde 66

2ÈME PARTIE : Les difficultés rencontrées par le traducteur nigérien dans la recherche du sens et les solutions envisageables 69

CHAPITRE 4 : L'activité traduisante au Niger 70

4.1. La situation linguistique 70
4.2. Situation de l'activité traduisante au Niger 73
4.3. Etude de cas 77
4.3.1. Interprétation des résultats 78

CHAPITRE 5 : Les difficultés d'ordre linguistique et socio-culturel 87

5.1. Difficultés liées aux facteurs linguistiques 87

5.1.1. Difficultés issues de la différence entre les langues en contact 87

5.1.2. Poids de l'interférence linguistique 93
5.1.2.1. Interférence syntaxique 94
5.1.2.2. Interférence sémantique 99
5.1.2.3. Le néologisme 101

5.1.3. Les obstacles du mot à mot 102

5.1.4. Le phénomène d'entropie 105

5.2. Difficultés liées aux facteurs socio-culturels 107
5.2.1. Difficultés soulevées par la culture, la civilisation et la vision du monde .. 107

5.3. Les solutions envisageables. 112

CONCLUSION 120

BIBLIOGRAPHIE 125

ANNEXES 131

TABLE DES MATIERES 141